



Johnson: pas d'alliance avec les conservateurs

Bona Arsenault fait une violente sortie contre les "extrémistes de gauche" du parti libéral

M. Bona Arsenault a accusé hier l'équipe Kierans-Brière-Casgrain, qui tente de se faire élire aux postes de commande de la Fédération libérale du Québec, de gruger l'autorité et le prestige de M. Jean Lesage par des intrigues qu'ils camouflent sous les termes de collégialité et de démocratisation. Ils veulent faire de M. Lesage leur "prisonnier politique", a-t-il ajouté.

Voici le texte de la déclaration de l'ex-membre du cabinet provincial et député libéral de Bonaventure:

"Il existe au sein du parti libéral provincial deux groupements: les modérés qui constituent l'écasante majorité et se situent au centre-gauche et les extrémistes de gauche, lesquels forment une minorité tapageuse. Les uns sont réalistes, les autres idéalistes. Les uns sont loyaux et font confiance au chef du parti libéral, les autres tout en multipliant les professions publiques de foi n'en grugent pas moins l'autorité et le prestige du chef du parti par leurs intrigues qu'ils camouflent sous les termes de collégialité et de démocratisation. Pour les uns, la Fédération libérale du Québec est la voix sans contrainte de l'électorat d'allégeance libérale du Québec dans le domaine provincial; pour les autres cette même fédération n'est qu'un moyen pour arriver à leurs fins personnelles.

"Un tel groupement tente présentement de s'emparer des principaux leviers de la F.L.Q. de façon à faire du chef du parti libéral provincial leur prisonnier politique, prisonnier surtout de leurs idées trop avancées au gré de la population du Québec. Parmi les nombreuses causes de la défaite libérale du cinq juin, il ne faut pas exclure la crainte subconsciente qui s'est emparée d'une partie de l'électorat en raison de l'idéologie d'une certaine faction militante au sein du parti libéral.

"L'électorat a eu peur de nous en raison de la présence dans le parti libéral provincial d'éléments radicaux ne cachant pas leur ambition de vouloir entraîner davantage le parti vers l'extrême-gauche. Or, la masse de la population du Québec

est composée de modérés qui interprètent les glissements vers l'extrême-gauche comme signifiant des dépenses considérables accrues et souvent inconsiderées des fonds publics, se traduisant nécessairement par de lourdes augmentations de taxes. Car ce ne sont pas que les riches qui paient les taxes. Le prochain congrès de la Fédération décidera non seulement du sort de la Fédération, mais de l'existence même du parti. Si un affrontement de radicaux de Montréal réussissait à s'emparer des leviers de la Fédération et faire de Jean Lesage leur prisonnier politique, il assurerait d'emblée la réélection de l'Union nationale, non seulement aux prochaines élections, mais probablement pour de longues années à venir. Alors que pour reprendre le

Voir page 6: Arsenault

Une manche importante va se jouer aujourd'hui à Québec

par Michel ROY

Quarante-huit heures après l'appel de M. Jean Lesage à la discipline et à l'unité des libéraux, une partie importante se joue à Québec aujourd'hui pour le parti libéral: les députés élus et les candidats défaisants dans les 108 comtés de la province se réunissent en matinée; cet après-midi, seuls les députés élus se retrouveront. A l'ordre du jour: le risque d'une élection brusquée dès cet automne et la nécessité de prendre des mesures maintenant les dispositions nécessaires pour y faire face.

En réalité, les débats s'inscrivent dans la perspective qu'on avait hier soir la déclaration de M. Bona Arsenault: "Nous ne laisserons pas le groupe montrealais des libéraux, groupe socialisant et idéaliste, emprisonner M. Lesage". L'ancien secrétaire de la province visitait la minorité agissante qui gravite autour de MM. Eric Kierans, Marc Brière, Philippe Casgrain, René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie et Jean-Paul Lefebvre. Cette minorité a déposé un projet d'amendement à la constitution de la Fédération libérale du Québec, projet qui envisage la création d'un "comité directeur" de neuf membres, véritable cerveau-moteur du parti, de même qu'un "comité des finances" de cinq membres qui administreraient les fonds du parti.

Ce projet d'amendement — appelée familièrement "résolution Kierans" — est jugé révolutionnaire par beaucoup de militants parce qu'il tend à soumettre le chef du parti à un régime de surveillance au sein d'un comité directeur; révolutionnaire aussi parce qu'il confie la gestion de tous les fonds du parti à un comité constitué sous l'autorité du Comité directeur et collégialement responsable de sa gestion. (Personne dans le parti, outre le chef et deux personnes nommées par lui, ne sait exactement d'où viennent les fonds de la caisse et combien d'argent contient celle-ci).

Voir page 6: Une manche



La version française de "A Choice for Canada" a été lancée hier à Montréal, réalisée par Hélène-J. Gagnon. Aux Editions H.M.H., le célèbre livre de M. Walter Gordon devient: "Le Canada à l'heure du choix". (Photo Le Devoir)

GORDON LANCE: "LE CANADA, À L'HEURE DU CHOIX"

"Par définition, un parti libéral doit être de gauche!"

Par Jules LEBLANC

Par définition, un parti libéral est un parti de gauche, a déclaré hier à Montréal M. Walter Gordon. J'espère que le prochain congrès de la Fédération libérale du Canada établira que le parti libéral est libéral et non pas conservateur. C'est le choix que le congrès a à faire, a-t-il ajouté.

L'ex-ministre des finances a déclaré qu'à la fin des années 50, le parti libéral est devenu

conservateur et prudent: il a perdu le pouvoir. Mais il s'est ressaisi très rapidement, présentant à la population un ensemble cohérent de politiques nouvelles. Si le parti libéral devient maintenant conservateur et prudent de nouveau, il lui sera difficile de revenir de l'arrière une deuxième fois.

Ce qu'il faut au Canada c'est un bon parti conservateur et un bon parti libéral, c'est-à-dire

de gauche, a-t-il ajouté: cela suffit. Alors, on peut espérer que le Canada aura de nouveau un gouvernement majoritaire.

M. Gordon a fait ces déclarations lors d'une conférence de presse qui a précédé le lancement, par les Editions H.M.H., de la version française de son livre "A Choice for Canada". Traduit par Hélène J. Gagnon.

Voir page 6: Gordon

Lévesque, citant Lapalme: un libéral peut et doit combattre pour faire adopter ses idées!

M. René Lévesque, qui s'adressait hier soir à l'Association libérale du comté de Fabre, à Duvernay, s'est prononcé sur l'appel à la discipline lancé dimanche soir par M.

Jean Lesage. Le chef du parti, a-t-il expliqué, a cité plusieurs passages d'un discours prononcé par M. Georges-Emile Lapalme le 16 octobre 1959, discours où l'ancien leader insis-

taut sur la notion de discipline dans un parti politique. Il est bon, a dit M. Lévesque hier soir, de lire jusqu'au bout les textes afin de bien comprendre le contexte et la portée

de l'appel de M. Lesage. Citant M. Lapalme (que M. Lesage avait cité la veille à Drummondville), M. Lévesque a lu le passage suivant: "Un libéral peut et doit, au sein du parti, combattre pour faire adopter ses idées, de même qu'il peut et doit combattre pour en faire rejeter d'autres, mais dès l'instant où la politique essentielle a été adoptée, il n'a plus le droit de la miner et de se dire encore libéral. Faute de ralliement, il lui reste le départ... Quand on a épuisé tous les recours que le parti permet d'utiliser, il faut se commettre ou se démettre."

Ainsi, a repris M. Lévesque, le libéral peut et doit combattre pour faire adopter ses idées, il peut épuiser tous les recours. Ce n'est qu'après les avoir épuisés qu'il se retirera. C'est pourquoi, justement, a-t-il expliqué, des libéraux tentent en ce moment de faire valoir leur point de vue, démocratiquement, au sein du parti. C'est cela que M. Lapalme voulait dire en 1959. C'est cela qu'il doit comprendre en 1966, surtout à l'époque où le "crois ou meurs" des anciennes formations n'existe plus, à l'époque où le vote flottant et les nouvelles générations nous obligent à nous redéfinir constamment.

Dans ces conditions, on ne voit pas pourquoi MM. Kierans, Brière et Casgrain ne tenteraient pas démocratiquement de faire adopter leur projet de réforme, projet auquel M. Lévesque souscrit quant à lui. Tout cela, a-t-il dit, est parfaitement conforme à la discipline.

Mais, depuis le 5 juin, a dit M. Laporte, le gouvernement de l'U.N. a poursuivi la politique commencée par les libéraux dans la plupart des domaines.

"Il faut y ajouter notre éloignement du peuple, pris que nous étions par le terrible quotidien: une certaine arrogance qui nous faisait étaler un peu brutalement la situation; le manque de communication avec nos militants; la dévalorisation du rôle du député."

M. Pierre Laporte regrette qu'une discussion publique l'ait opposé à M. Claude Wagner en fin de semaine.

"Si les faits avaient été connus, a-t-il dit hier midi au Club de Réforme, ce débat n'aurait pas eu lieu. Est-ce moi qu'il faut blâmer de n'avoir pas informé M. Wagner de la situation? Peut-être, et j'en prends ma part de responsabilité."

Rappelons les faits: avant samedi, M. Laporte, la candidature de M. Eric Kierans à la présidence de la Fédération libérale du Québec, et précisé qu'il ne pouvait donc pas appuyer celle de M. Wagner, l'ancien ministre de la justice a qualifié d'"indécence" l'intervention de M. Laporte, estimant que le whip du parti n'avait pas à prendre position en faveur ou contre une candidature, en particulier la sienne qui n'était même pas officielle. M. Wagner devait plus tard annoncer qu'il ne serait pas candidat.

M. Laporte a donné sa version des événements qui ont abouti à cette discussion: "Des jeunes libéraux, au programme Tirez sur l'invité (dans le cadre de leur congrès de fin de semaine), m'ont demandé ce que je pensais des candidatures de M. Kierans, Brière et Casgrain. J'ai répondu que j'étais un des responsables de la candidature de M. Kierans et que je l'appuyais. Quant aux deux autres, ai-je ajouté, je garde ma liberté d'action. Dix minutes plus tard, un autre jeune m'a demandé: "Cela veut-il dire que vous serez opposé à la candidature de M. Wagner?" Qu'aurais-je répondu? La même chose que moi sans doute, que je ne saurais être en même temps en faveur de M. Kierans et en faveur d'un autre. J'ai conclu que je serais contre la candidature de M. Wagner, non pas parce qu'il était lui ou parce que je n'ai pas d'estime ou d'amitié pour lui, mais parce que ma parole lui était déjà engagée. La réponse eût été la même pour tout autre ancien ministre."

Au congrès de Brighton

Malgré quelques manifestations bruyantes le leadership de Wilson n'est pas menacé

Si on en croit les impressions et les prévisions des observateurs au congrès du parti travailliste à Brighton, il semble bien que l'opposition d'extrême-gauche se charge de faire du bruit tandis que le premier ministre M. Wilson, renonçant à sa prudence habituelle — face aux tempêtes du parti — soit assuré d'imposer les décisions de son choix.

C'est dans une église méthodiste, dimanche, que M. Wilson subit les premiers assauts de ses adversaires. Alors qu'il s'apprêtait à lire un extrait de la Bible, une bande de jeunes beatniks envahit les lieux en traitant le premier ministre d'"hypocrite". Hier matin, à sa sortie de la première séance du congrès, il fut accueilli par des milliers de manifestants venus protester contre le chômage qui frappe l'industrie automobile et contre le programme d'austérité du gouvernement. Pendant plus de deux heures, les manifestants sont restés devant l'hôtel du premier ministre, le mettant au défi de se présenter devant eux. A la surprise générale, M. Wilson a accepté la confrontation: il est allé en personne devant la foule qu'il a haranguée pendant quelques minutes. Puis, il a invité une demi-douzaine des leaders de cette opposition de gauche à venir prendre le thé avec lui. La réception improvisée eut lieu à huis clos.

Le congrès lui-même qui s'est ouvert dans une atmosphère lourde à cause des problèmes posés par la politique d'austérité a entendu un solennel appel de son président, M. Walter Padley, ministre d'Etat au Foreign Office, en faveur de l'unité du mouvement travailliste. M. Padley s'est longuement étendu sur le thème favori des dirigeants travaillistes: le Labour ne doit pas être le parti de la protestation sociale et de la discussion stérile, mais celui du pouvoir avec tout ce que cela comporte de difficultés et de responsabilités.

Il n'y aura pas d'entente entre l'Union nationale et les progressistes conservateurs du Québec.

C'est ce qu'a déclaré hier à Montréal, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, qui commençait l'appel lancé en fin de semaine par le nouveau président de l'île québécoise du parti progressiste conservateur, M. Paul-O. Trépanier.

"L'Union nationale est un parti exclusivement québécois et entend le demeurer", a précisé le premier ministre.

En réponse aux questions d'un journaliste, le chef de l'Union nationale a déclaré:

"J'ai compris que M. Trépanier, en homme pratique, faisait appel à la collaboration de l'Union nationale, vu l'absence des cadres conservateurs dans le Québec. Evidemment, je dois répéter ici que nous sommes un parti exclusivement provincial et avons bien l'intention de le demeurer. Il n'y a et n'y aura aucun lien entre les structures du parti de l'Union nationale et du parti conservateur fédéral, fût-ce avec son aile provinciale."

"Cependant, les militants sont complètement libres d'oeuvrer dans quelque parti que ce soit et il est exact que plusieurs de nos députés ont des tendances conservatrices."

"Ce qui m'a plu davantage, c'est cette résolution qui proclame en somme la thèse des deux nations. Le NPD a déjà virtuellement accepté cette thèse des deux nations et j'ai hâte que les libéraux du Québec adoptent également une résolution semblable afin que nous fassions un front commun à Ottawa, que nous soyons de n'importe quel parti, dans le but de faire reconnaître juridiquement et politiquement la nation canadienne-française et d'obtenir une nouvelle constitution."

La Tunisie rompt ses relations avec la RAU

TUNIS — Le gouvernement tunisien a décidé hier de rompre ses relations diplomatiques avec la République arabe unie. La décision a été prise au cours d'un conseil des ministres réuni hier après-midi, à Tunis, sous la présidence du président Bourguiba.

Un communiqué officiel a expliqué que la rupture avait été décidée en raison de "la campagne de dénigrement menée sans cesse contre la Tunisie par l'Egypte, campagne incompatible avec des relations diplomatiques de quelque nature qu'elles soient."

"La Tunisie, ajoute le communiqué, se refuse à entrer dans la guerre des ondes et s'abaisse au niveau des insultes à l'adresse des chefs d'Etat mais confirme sa détermination à répondre à toute attaque."

Au cours du même conseil du gouvernement, il a été décidé également de maintenir le boycottage des travaux de la ligue arabe, boycottage en vigueur depuis septembre 1965. Les milieux officiels de Tunis ont précisé que cette mesure avait été prise en raison "de la détérioration des relations entre pays arabes et également parce que cette ligue arabe est devenue un satellite du Caire."

La décision du gouvernement tunisien, pour grave qu'elle soit, n'a pas surpris outre mesure les observateurs étrangers qui estiment qu'elle constitue une conclusion somme toute normale à des relations marquées ces deux dernières années par une dégradation continue.

Cette dégradation a commencé depuis la crise ouverte entre le Caire et Tunis, au début de 1965, après les propositions faites par le président Bourguiba pour un règlement du problème palestinien. Elle s'est poursuivie par l'intensification de ce que Tunis appelle "la campagne de dénigrement de la Tunisie et de son président".

Au Caire, les observateurs estiment que la rupture des relations diplomatiques entre la Tunisie et la RAU, ne fait qu'officialiser un état de fait. Les rapports entre les deux pays n'ont cessé de se dégrader depuis le début de 1965 et,

La seconde rupture

C'est la seconde fois depuis son indépendance en 1956 que la Tunisie rompt ses relations diplomatiques avec la RAU.

En effet, au lendemain de l'indépendance, les autorités du Caire devaient accorder leur appui à l'opposition tunisienne dirigée par M. Salah Ben Youssef, considéré avant son entrée en dissidence contre le président Bourguiba comme le dauphin de celui-ci. M. Ben Youssef se réfugia alors au Caire en accord avec le gouvernement égyptien, ce qui amena le président Bourguiba à rompre les relations diplomatiques de son pays avec la RAU.

Le problème palestinien ouvre une seconde crise, après un spectaculaire réconciliation au moment de l'affaire de Bizerte. La Tunisie propose en effet en 1965 un règlement pacifique de la question palestinienne dont le principe est violemment rejeté par le Caire. Les campagnes de presse se font dans les deux pays plus virulentes. En 1965, le "combattant suprême" refuse de participer à la conférence au sommet arabe réunie à Casablanca.

Le ministre a invité les militants à tirer parti des graves divisions qui affectent les Conservateurs pour éliminer les Tories de la politique britannique et les rejeter "dans les poubelles de l'histoire".

En dépit des manifestations, cette journée s'est mieux passée pour M. Wilson que ne l'avaient prévu les observateurs. Maintenant, le premier ministre et ses adversaires, dirigés par M. Frank Cousins, secrétaire général de la Fédération des Transports, se préparent à la grande confrontation de mercredi et de jeudi, alors que les 1.246 délégués seront appelés à se prononcer sur le programme d'austérité, sur le blocage des salaires et sur la politique étrangère du gouvernement. Sur le dernier point toutefois, la direction du parti se rapprochera vraisemblablement de la gauche par un changement de sa politique sur le Vietnam. En effet, dimanche, le comité exécutif s'est prononcé en faveur de la participation du Front National de Libération du Sud-Vietnam "en tant que partie indépendante", à toute négociation visant au rétablissement de la paix au Vietnam. La Grande-Bretagne invite en outre l'URSS, en sa qualité de coprésidente de la Conférence de Genève de 1954, à participer avec elle à la revocation des accords. L'auteur du document affirme, d'autre part, qu'aucune solution militaire n'est possible au Vietnam et se prononce pour une solution politique fondée sur les accords de Genève. Le comité exécutif déplore le refus de Hanoi de donner suite aux avances de la Grande-Bretagne et d'autres nations en vue d'entamer les négociations. Il déplore les récentes déclarations du maréchal Ky et d'autres membres du gouvernement sud-vietnamien préconisant l'invasion du Nord-Vietnam.

Voir page 6: Le congrès de Brighton

Décès à St-Jérôme, du père Joseph-P. Archambault, s.j.



Le père Joseph-P. Archambault, S.J., vient de s'éteindre le dimanche 2 octobre 1966, à l'infirmerie de la maison des Jésuites à Saint-Jérôme, à l'âge de 85 ans.

Il était né à Montréal le 13 août 1880 de Gaspard Archambault, médecin, et de Marie-Louise Papin. Après ses études classiques au collège Saint-Marie, il entra dans la Compagnie de Jésus le 23 octobre 1897. Au cours de ses études régulières qui constituent la formation du jésuite, il enseigna trois ans au collège Saint-Marie, puis fut ordonné à Montréal le 28 juillet 1912. Chez le jeune étudiant en théologie s'affirmait déjà le goût des œuvres sociales et l'intérêt pour l'œuvre des retraites fermées. Immédiatement après son année d'études spirituelles en Europe sous la direction du P. de Maumigny, il fut nommé supérieur de la Villa Saint-Martin (1914) récemment fondée. Il y demeura jusqu'en 1921. Il dirigea ensuite la Villa Manrouge de Québec de 1921 à 1929. Il devint alors directeur du *Messager canadien du Sacre-Cœur* (1929-1932) et, pendant un quart de siècle, directeur de l'Ecole sociale populaire, aujourd'hui l'Institut social populaire. Plus tard il enseigna à l'Université de Montréal, à l'Université Laval et à l'Institut pédagogique de Westmount. Jusqu'à la dernière année avant sa mort, il fut actif, surtout dans le domaine social. Il avait mis en chantier un ouvrage sur l'histoire des retraites fermées au Canada quand ses forces l'abandonnèrent.

Avec lui disparaît un des grands apôtres sociaux du Canada français contemporain; on le retrouve à l'origine d'un peu près tous les mouvements sociaux de l'époque. La diffusion de la doctrine sociale de l'Eglise et la fréquentation des retraites fermées par nos élites furent les dominantes de sa vie apostolique.

On peut le considérer comme l'initiateur et le promoteur des retraites fermées en Amérique du Nord; ses premières initiatives remontent à 1909. A ce titre, son influence apostolique fut incalculable. Pour prolonger l'œuvre de la retraite, il fonda en 1918 la *Vie Nouvelle*. Il fut l'un des principaux fondateurs de la Ligue des droits du français (1913), devenue en 1917 la Ligue d'action française, puis plus tard l'actuelle Ligue d'action nationale. Il fut le président-fondateur des Semaines sociales du Canada (1920) et pendant quarante ans en assura la direction. Il fonda l'Ecole de formation sociale (1933) établie à Vaudreuil, puis à Boucherville. Il fut l'initiateur de l'Action corporative et de la Ligue du dimanche. Il fut le directeur du Comité des œuvres catholiques de Montréal (1932-1946). Il par-



DÉCÈS

ARCHAMBAULT. — A St-Jérôme, le 2 octobre 1966, est décédé à l'âge de 85 ans le père Joseph-P. Archambault, S.J., qui avait été ordonné prêtre le 23 octobre 1897. Les obsèques auront lieu le 5 octobre, à 10 heures, à l'église de St-Jérôme. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jérôme.

DESHENES. — A Montréal, le 1er octobre 1966, est décédé à l'âge de 80 ans le père Joseph-P. Archambault, S.J., qui avait été ordonné prêtre le 23 octobre 1897. Les obsèques auront lieu le 5 octobre, à 10 heures, à l'église de St-Jérôme. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jérôme.

TESSIER. — A Pointe-aux-Trembles le 2 octobre 1966, est décédé à l'âge de 80 ans le père Joseph-P. Archambault, S.J., qui avait été ordonné prêtre le 23 octobre 1897. Les obsèques auront lieu le 5 octobre, à 10 heures, à l'église de St-Jérôme. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jérôme.

L'historien Dale Thomson propose la création d'un tribunal constitutionnel

OTTAWA — Selon un historien canadien, spécialiste des sciences politiques, M. Dale Thomson, les faits des dernières années nous permettent de croire en la possibilité de réconcilier les points de vue fédéral et provinciaux dans le cadre de la constitution actuelle.

Dans un mémoire qu'il soumettra au congrès du parti libéral qui aura lieu du 10 au 13 octobre, M. Thomson note qu'il serait idiot de rediger une nouvelle constitution durant la période présente très instable, en attendant qu'elle puisse répondre aux exigences futures.

"La situation politique change trop rapidement au Canada et il n'est pas recommandable de geler la constitution dans une formule fixe...".

"Pour plusieurs Canadiens de langue française... il serait sage... de se demander sérieusement en quoi le cadre constitutionnel actuel nuit au progrès du Québec."

Toutefois, M. Thomson suggère deux changements qui mériteraient d'être étudiés attentivement: la création d'une

cour constitutionnelle, dont seulement une partie des juges seraient désignés par le gouvernement fédéral, et une réforme du Sénat, qui assurerait une voix plus forte des différentes parties du pays au parlement.

Selon l'historien, une cour constitutionnelle inspirerait une plus grande confiance aux partisans de l'autonomie provinciale que la Cour suprême du Canada, dont les juges sont nommés par le gouvernement fédéral.

Il n'a pas fait de suggestion sur une réforme du Sénat, mais il a indiqué que si une telle réforme était impossible, il fallait trouver un autre moyen "d'institutionnaliser" la coopération fédérale-provinciale.

Il est nécessaire, a-t-il dit, de créer une structure qui encourage les participants aux conférences fédérales-provinciales à prendre conscience que tous ensemble ils rassemblent leurs efforts dans la réalisation d'un objectif commun, qui permettra l'avènement d'un Canada fort, "uni dans la diversité".

Le MLF participe au congrès mondial de l'éducation laïque

Le Mouvement laïque de langue française a soutenu la communication finale du congrès international de l'éducation laïque qui s'est tenu à Paris, et auquel il était représenté par son vice-président, M. Pierre Maheu. Quelque 800 personnes de 66 pays ont participé à ce congrès. Voici le texte du communiqué:

"Dans un monde qui se transforme avec une accélération parfois tumultueuse, l'éducation ne peut plus être la simple transmission de connaissances et de valeurs considérées comme définitives et immuables. Elle doit éveiller et entretenir chez l'individu une disponibilité qui lui permette, dans tous les domaines de la pensée et de l'action, d'affirmer sa personnalité tout en participant à l'évolution générale. Elle doit créer, chez l'homme, le besoin de se dépasser et lui donner la volonté et les moyens de satisfaire ce besoin.

"La responsabilité d'une tâche aussi vaste et aussi délicate ne peut être assumée que par les pouvoirs publics, à condition qu'ils soient, comme

dans toute démocratie authentique, l'expression de la volonté et des intérêts de la collectivité nationale tout entière. En toute hypothèse, le principe d'une répartition discriminatoire des fonds publics est inacceptable.

"La liberté de pensée et la volonté de compréhension, expressions de l'esprit laïque, impliquent le devoir de respecter l'homme quelles que soient ses opinions mais donnent à chacun le droit imprescriptible d'affirmer la pertinence de ses idées et de lutter, par la persuasion, afin d'en assurer la victoire. Cependant, ce droit est limité par le fait que l'individu ne peut tout à la fois être tout. C'est pourquoi il doit condamner tout endoctrinement qui compromettrait sa liberté de choix.

"L'éducation ne peut plus se limiter à la formation scolaire. Elle doit être permanente, c'est-à-dire suivre l'individu tout au long de son existence pour lui permettre d'assumer pleinement toutes ses responsabilités.

"Ainsi l'homme restera le maître de son destin."

Le chef conservateur du N.-B. quittera la direction du parti

OTTAWA — "Aucun commentaire", a déclaré le député conservateur Gordon Fairweather, quand des journalistes lui ont demandé s'il songeait réellement à quitter le Parlement fédéral pour se présenter à la direction du parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick.

"Tout mon temps est pris par mon travail comme député de Royal", a-t-il ajouté.

M. C.B. Sherwood, chef conservateur au Nouveau-Brunswick depuis 1960, a annoncé qu'il voulait prendre sa retraite et il a demandé au conseil exécutif du parti de convoquer un congrès d'élection.

M. Fairweather est un avocat de 43 ans. De 1958 à 1960, il a été procureur général du Nouveau-Brunswick. C'est un ami intime de M. Sherwood.

Il a été élu député lors des élections générales de 1962. Ses interventions aux Communautés ont été remarquables, surtout au sujet de la justice, de

la radio-diffusion et de la procédure parlementaire.

M. Harvey Hicks, président de l'Association conservatrice du Nouveau-Brunswick a indiqué qu'il suivrait les instructions de M. Sherwood, qui lui a remis sa démission et qu'il convoquerait très bientôt les dirigeants du parti pour étudier les suites de ce départ.

ET PROFESSIONS

DEMANDE D'EMPLOI

Rédacteur, 28 ans, maîtrise parfaite du français, 3 ans d'expérience dans enseignement et rédaction cherche emploi.

Tél.: WE. 5-2088

PSYCHOLOGUE

Une importante compagnie canadienne s'occupant de la formation au niveau de la direction et du développement recherche un scientifique en relations humaines pour aider à de nouveaux changements apportés à leur programme.

Un diplôme en psychologie ou sociologie, de préférence au niveau du doctorat et complet depuis 1960, sera approprié.

Les premières assignations comprendront des études d'évaluation ainsi que le développement de nouvelles techniques et instruments d'entraînement. Les assignations futures toucheront tous aspects des relations entre l'employé et l'employeur.

Veuillez référer au Dossier 119M.



LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
Edifice du Square Dominion, Montréal 2. UN 6-2607
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

GERANT DU PERSONNEL & RELATIONS INDUSTRIELLES \$12,000

Une compagnie de réputation mondiale offre à un homme d'expérience une occasion exceptionnelle de manifester sa pleine valeur. Usine à quelques milles de Montréal.

Responsabilités: Relations ouvrières et industrielles, recrutement du personnel, administration des gages et salaires et bénéfices marginaux.

Age idéal 35 ans; instruction supérieure; bilinguisme.

Pour de plus amples informations communiquer avec M. Laurent Rivet.

500 SELECTION SERVICES LIMITEE

615 WEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL - 861-8371

GOVERNEMENT DU CANADA

BIBLIOTHECAIRES

JUSQU'À \$11,700

La Commission du service civil annonce un programme de personnel destiné à recruter des bibliothécaires professionnels.

Il existe plus de 30 postes vacants à divers niveaux, dans les ministères du gouvernement à Ottawa, y compris la bibliothèque nationale.

A l'extérieur d'Ottawa, des postes sont vacants au ministère de l'Agriculture, à LONDON, Ont., FREDERICTON, N.B., KENTVILLE, N.E., REGINA, Sask., et HARRLOW, Ont. Au ministère des Forêts, des postes sont vacants à CALGARY, Alta., et SAULT-STE-MARIE, Ont. Des postes sont vacants au ministère de la Défense nationale, à KINGSTON, Ont., et DUNDAS, Ont., et un autre au ministère des Transports à Sydney, N.E.

Veuillez vous inscrire immédiatement sur la formule CSC 100F et faites-la parvenir à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de concours 68-412.

On peut obtenir tout renseignement supplémentaire au sujet de ces postes sur demande.

OFFRE D'EMPLOI

AVISEUR LEGAL et GREFFIER

La Ville de Baie-Comeau recevra des demandes d'emploi aux fonctions d'aviseur légal et greffier municipal.

Qualifications: Jeune avocat, membre du Barreau, avec quelques années d'expérience de préférence.

Fonctions: Remplir les fonctions ordinaires de greffier telles que définies dans la Loi des Cités et Villes et agir également comme aviseur légal dans les causes concernant la municipalité.

Bénéfices: Assurance-groupe sur vie, accident, maladie et indemnité de salaire. Congés de maladie accumulables et payables au départ. Vacances annuelles.

Salaire: Suivant l'expérience et la compétence.

Les demandes d'emploi devront être soumises sous pli cacheté et marquées "Demande d'emploi - Aviseur légal et greffier" et adressées au sous-signe.

M. Carpentier,
Secrétaire-trésorier,
Case postale 610,
Baie-Comeau, Qué.

CARRIÈRES

VERIFICATEURS INTERNES

Voici une excellente occasion pour jeunes hommes agressifs possédant un diplôme reconnu en comptabilité (ou études équivalentes) et un minimum d'expérience en vérification.

Ces positions offrent de bonnes chances d'avancement dans le domaine administratif. Les candidats seront appelés à voyager raisonnablement dans le Québec et l'est de l'Ontario. Le travail comprendra également l'étude des méthodes et procédures, préparation de budgets et consolidation d'états financiers.

Le salaire sera basé sur les qualifications et l'expérience. Bénéfices marginaux usuels.

On demande d'écrire au:

Chief vérificateur des
ENTREPRISES TRANSPORT PROVINCIAL LEE,
1135 rue Drummond,
Montréal, Québec.

CANADAIR LIMITEE

MONTRÉAL

VERIFICATEUR INTERNE SENIOR

On demande un comptable possédant C.A., R.I.A. ou un diplôme équivalent en comptabilité pour combler le poste vacant de vérificateur interne senior à notre compagnie.

Les candidats doivent avoir plusieurs années d'expérience en comptabilité publique ou vérification industrielle. Les postulants doivent connaître les techniques courantes de vérification, de préférence relatives aux grandes entreprises industrielles.

Les fonctions comprendront la conception du programme de vérification, la direction du personnel ainsi que la responsabilité de l'achèvement de toutes les phases d'assignations en vérification. De plus, les postulants entreprendront des assignations spéciales dans la finance et autres divisions de la compagnie.

Nous offrons un excellent salaire suivant l'expérience et les qualifications.

Se présenter ou téléphoner pour une interview à:

L. Grenier
744-1511, poste 5383

CANADAIR LIMITEE
St-Laurent, Qué.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Emplois dans la fonction publique

Sténographes judiciaires

— Ministère de la Justice — Traitement jusqu'à \$7,700 selon l'expérience. 11e année. Minimum de 150 mots à la minute en sténographie ou en sténographie (français ou anglais). Age de 25 à 45 ans au 1er décembre 1966. Concours permanent 2-11-40.

Conservateur adjoint

Bibliothèque St-Sulpice — Montréal — Ministère des affaires culturelles — Traitement jusqu'à \$11,000 suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'organisation et de l'administration d'une bibliothèque. Concours 66-1157. S'inscrire immédiatement.

Bibliothécaires

— Divers ministères — Traitement jusqu'à \$8,800. — 4 postes vacants à la Bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal. Un responsable des publications officielles et un responsable du catalogue. 2 autres postes de bibliothécaires.

— A Montréal, 1 poste à la Caisse de dépôt et placement et 1 poste à la Commission des accidents de travail.

— A Sherbrooke, 1 poste à l'Institut de formation agricole.

— A St-Hyacinthe, 1 poste à l'Institut de technologie agricole. Baccalauréat en bibliothéconomie avec ou sans expérience. Concours permanent 0-Y3-10. S'inscrire immédiatement.

Professeurs

Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec. — Traitement jusqu'à \$12,220 d'après les titres et l'expérience professionnelle, artistique et pédagogique. — Il y a des postes disponibles dans plusieurs disciplines à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

— Le candidat doit remettre des photocopies de toutes ses attestations d'études et d'expérience qu'il veut faire valoir lorsqu'il se présente sur invitation devant le jury chargé de ce concours. Concours permanent 0-93.

Directeur général adjoint

— Direction du Financement scolaire — Ministère de l'Éducation. — Traitement jusqu'à \$14,000 suivant l'étendue de l'expérience professionnelle. Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en économie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'administration financière, publique ou privée. Concours 66-1159. S'inscrire immédiatement.

Analystes de budgets

— Direction du Financement scolaire — Ministère de l'Éducation. — 3 postes vacants à Québec. — Un responsable du Service des budgets. Traitement jusqu'à \$13,600 suivant l'étendue de l'expérience. — 2 postes d'analyste. — Traitement jusqu'à \$11,000 suivant l'expérience. Concours 66-1165. S'inscrire immédiatement.

Directeurs

— Du Service de l'orientation des placements des enfants. — Du Service des ressources à l'enfance et à la jeunesse. Traitement jusqu'à \$13,600 — Ministère de la famille et du bien-être social. — Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et vaste expérience du secteur de l'enfance et de la jeunesse exceptionnelle. — Concours 66-1162. S'inscrire immédiatement.

Chefs de division

— Traitement jusqu'à \$11,000 — Ministère de la famille et du bien-être social. Postes à Québec. — Jeunes délinquants et protection de la jeunesse. — Institutions pour handicapés non éduqués. — Foyers nourriciers et foyers de groupes. — Centres d'observation et de dépannage. — Crèches et foyers d'adoption. — Centres de rééducation. — Cliniques et probation. — Assistance publique. Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et bon nombre d'années d'expérience dans un domaine connexe. — Concours 66-1163. S'inscrire immédiatement.

Des conseillers industriels

— Ministère de l'Industrie et du Commerce — Traitement jusqu'à \$11,200. — 4 postes vacants à Montréal: industrie chimique, industrie

mécanique, produits chimiques et techniques de l'exportation. — 1 poste vacant à Québec: industrie des matières premières. — De préférence diplôme en génie, en commerce ou en économie: connaissances et expérience dans le champ d'activités concerné. Concours permanent 0-Y-9-90.

Chef de service de probation

Auprès d'une Cour du Bien-Être social. Traitement: \$6,200 à \$7,200. — Ministère de la famille et du Bien-Être social. — Postes à New Carlisle, St-Joseph-de-Beauce, Valleyfield. — Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme avec une expérience du travail auprès des jeunes.

— OU diplôme de socio-pédagogie, d'auxiliaire social, d'aide social avec plusieurs années d'expérience pertinente et administrative. — Age 25 à 50 ans. — Concours 66-1164. S'inscrire immédiatement.

Moniteurs

— Centre Berthelot Montréal. — Ministère de la famille et du Bien-Être social. — Traitement jusqu'à \$5,100 suivant l'expérience. — Diplôme d'enseignement. — Limite d'âge: 21 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent 0-9-9-50.

Inspecteur de chaudières à vapeur et d'appareils à pression

— Ministère du travail. — Postes à Montréal. — Traitement jusqu'à \$7,200. Posséder un certificat d'inspecteur ou un certificat de mécanicien première classe ou être admissible à l'examen du Bureau des Examinateurs pour l'obtention de ces certificats. Concours permanent 8-71-80. S'inscrire immédiatement.

Examinateurs

— Ministère des transports et communications — Traitement jusqu'à \$4,800. — Postes à Montmagny, St-Joseph-de-Beauce, Shawinigan, Ville-Marie, La Sarre et Chicoutimi. 11e année — Permis de chauffeur — Avoir au moins 23 ans au 31 décembre 1966 — 6 années d'expérience dans un travail exigeant des connaissances éprouvées des dispositions du code de la route. Concours permanent 6-61-25.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES OU, LORSQUE REQUIS, D'APPARTENANCE A UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE, SERONT CONSIDÉRÉES.

DU PERSONNEL

Pour le traitement électronique des données

Postes à Québec et Montréal

Surveillant: section perforation — jusqu'à — \$7,700. Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.

Assistant-surveillant: opérateur d'ordinateurs (Hommes seulement) — jusqu'à — \$7,700. Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.

Opérateurs d'ordinateurs — jusqu'à — \$6,700. Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Concours permanent.

Opérateurs de machines conventionnelles — jusqu'à — \$4,150. Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Chefs d'équipe: opérateurs de perforatrices (Femmes seulement) —

jusqu'à — \$5,100. Dixième année, des années d'expérience pertinente et pouvoir maintenir un rythme de production élevée. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices junior, intermédiaire et senior (Femmes seulement) — jusqu'à — \$4,150. Dixième année et pouvoir maintenir un rythme de 6,000 à 10,000 frappes à l'heure. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices stagiaires (Femmes seulement) — jusqu'à — \$2,600. Dixième année, connaissances de la dactylographie. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES SERONT CONSIDÉRÉES. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

COMMIS DE BUREAU

Jusqu'à \$4,250 pour divers ministères à Montréal. Scolarité minimum: 10e année. Des examens écrits seront tenus dans l'édifice du Ministère du Revenu au 107 Craig Street, les lundis soirs à 7 heures P.M. Les candidats intéressés sont invités à s'y présenter sans autre formalité. Pour être admis à l'examen, ils devront présenter une attestation officielle d'études.

SUR LE CLOU

M. l'abbé Yvan Desrochers, prêtre séculier du diocèse de Joliette, vient d'être nommé directeur permanent du centre national des vocations ecclésiastiques, lequel relève de l'épiscopat du Canada. Le nouveau directeur, qui est âgé de 35 ans, s'établira à Montréal... Le lieutenant-colonel Marcel Richard, de Québec, vient d'être promu au rang de colonel et a été nommé commandant de la base de Valcartier. Agé de 45 ans, le nouveau commandant a entrepris sa carrière militaire en 1937. Il fait partie du Royal 22^e régiment depuis plus de vingt ans... Le Dr Roger Gaudry, recteur de l'université de Montréal, a reçu samedi un doctorat honorifique en sciences du collège militaire royal de Kingston. La cérémonie était présidée par M. Paul Hellyer, ministre de la défense et chancelier de l'institution.

Le Frère Georges Legendre annonce que les directeurs de bibliothèques scolaires tiendront une réunion à l'occasion du congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, qui se tiendra à Montréal du 9 au 12 novembre. La Fédération a établi récemment une centrale des bibliothèques, en collaboration avec la Fédération des collèges classiques... Le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, l'ex-ministre Eric Kierans, M. Louis Laberge, M. Goldbloom et Hail, les docteurs Hamel et Robillard, sont au nombre des personnalités qui prendront une part active à une session d'information sur les problèmes de la santé au Québec, organisée par les étudiants en médecine de l'université de Montréal et McGill.

Mlle Nicole Maher, étudiante en pharmacie, a reçu hier midi une bourse d'études offerte par le collège des pharmaciens de la province, à l'occasion de la semaine de la pharmacie, organisée sous l'égide de M. Roger Duckett, premier vice-président du collège... La Ligue des femmes du Québec, de concert avec l'Association des consommateurs, vient de déclarer la guerre à l'augmentation des prix et elle demande au public de "boycotter" les produits (on ne dit pas lesquels) dont les prix sont exorbitants. La ligue se propose d'organiser des réunions publiques et de transmettre des questionnaires aux

clients des marchés d'aliments de Montréal...

Les cercles des jeunes naturalistes tiendront leur congrès annuel à Montréal, les 8 et 9 octobre. Le P. Marcel de la Sablonnière, s.j., et M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'éducation, s'adresseront aux jeunes congressistes, qui fêteront cette année le 35^e anniversaire de leur mouvement... L'Allemagne d'Erhard et la réunification, tel sera le thème de la troisième conférence de M. Henri Habib, demain soir, de 8 à 10 heures, au collège Sophie-Barat, 1239 est, boulevard Gouin, près de la rue Saint-Hubert. M. Habib est directeur du département des sciences politiques au collège Loyola. Pour tout renseignement, 381-3941... Au sommaire de "Relations" d'octobre, des articles du cardinal Roy, de MM. Gérard Fortin, Louis-Philippe Poulin, Jacques Parizeau, Louis Rebout, Jean-Réal Carlin, Michel Brochu et plusieurs autres.

La Régie des eaux du Québec étudie présentement un projet d'usine d'épuration dont la réalisation donnera un élan nouveau à l'épuration de la rivière Outaouais. Le projet a été soumis par la Consolidated Pontiac, dont l'usine de pâte Kraft blanche est située à Portage-du-Fort... S.E. le cardinal Léger officiera dimanche prochain, à 5 heures, à une messe concélébrée avec les douze prêtres de l'équipe presbytérale de Saint-Jacques, en l'église du même nom. Il sera accompagné du supérieur provincial de la Compagnie de Saint-Sulpice, M. Edouard Gagnon. C'est la première des manifestations du centenaire de la paroisse. Un banquet suivra la cérémonie religieuse, au collège Mont Saint-Louis. Les billets pour le banquet sont en vente au presbytère, téléphone: 845-2255, ou 845-8278.

Une exposition de nouvelles créations d'esthétique industrielle a été inaugurée hier à la Place Victoria. Un bon nombre des 190 modèles de produits exposés sont l'œuvre de concepteurs du Québec et ont été acceptés par le conseil national de l'esthétique industrielle et le ministère de l'Industrie. L'exposition est ouverte au public jusqu'au 29 octobre. La première expo du genre au même endroit, en juillet, avait attiré plus de 20,000 visiteurs.

L'Office catéchistique répond aux critiques de "Maintenant"

par Jean FRANCOEUR

Même si le nom du père Louis Racine n'a pas été mentionné une seule fois, l'ombre des critiques soulevées par le dominicain dans la dernière livraison de la revue "Maintenant" a dominé la conférence de presse qui donnait hier, en fin d'après-midi, l'Office catéchistique provincial.

Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean et président de l'Office, a présidé cette conférence. Il était entouré du secrétaire de l'organisme, M. l'abbé Robert Gaudet, et de ses principaux collaborateurs.

Cette rencontre, prévue il y a quelques semaines, devait avoir pour but principal de présenter au public les dernières réalisations de l'Office, notamment le catéchisme de troisième année ("Rassemblements dans l'amour") et les instruments pédagogiques qui y sont greffés (livre du maître, guide, etc.), le programme d'enseignement religieux pour le cours secondaire préparé à la demande du ministère de l'éducation, et un manuel ("Regard neuf sur un monde nouveau") qui sera en usage dès cet automne dans les classes de septième année qui sont intégrées au secteur secondaire public.

Mais devant les critiques soulevées par la revue "Maintenant", la conférence de presse s'est transformée en une longue mise au point, très détaillée, portant sur la nature de l'Office, son rôle, ses méthodes de travail, et même son mode de financement.

Le père Racine se faisant l'écho de propos souvent répétés dans les milieux spécialisés, reprochait à l'Office catéchistique de s'être engagé dans le champ de la rédaction de manuels.

A cela, Mgr Coderre répond que c'est à la demande même des principaux responsables de la catéchèse, réunis lors d'une session d'études, en janvier

1961, réunion au cours de laquelle l'épiscopat avait été "assez malmené" à cause de sa lenteur à remédier à la situation déplorable qui prévalait alors, que l'Office a entrepris un tel travail.

Les délégués à ce congrès, auquel participaient à peu près tout ce que le Québec comptait de personnes compétentes en ce domaine, émettaient le vœu très précis que "l'Office recrute au plus tôt une équipe permanente de spécialistes libérés de toute autre tâche et travaillant à plein temps à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs fixés au cours de cette même réunion."

Or un de ces objectifs expressément décrits, outre le rajeunissement des programmes d'enseignement religieux, était "la rédaction de manuels pour les élèves, les maîtres et les parents".

C'est à cette tâche que l'Office s'est attaqué peu de temps après; on aurait mauvaise grâce de le lui reprocher aujourd'hui.

Est-il vrai que l'Office détient un monopole de la rédaction de manuels d'enseignement religieux, comme l'article de "Maintenant" le laisse entendre?

La-dessus, un autre porte-parole de l'O.C.P., M. l'abbé Réginald Marsolais, fait une distinction:

Il affirme que n'importe quel individu ou groupe d'individus a le droit de rédiger des manuels à partir des programmes officiels et de les proposer pour approbation aux organismes mandatés à cet effet (épiscopat et comité catholique du conseil supérieur de l'éducation).

Il souligne d'autre part que si un individu ou un groupe d'individus se propose de rédiger un manuel, il devra se soumettre aux exigences très lourdes que comporte une telle tâche (coordination des énergies, consultation suivie et expérimentation sérieuse

auprès des milieux représentatifs).

"Il semble donc que, d'ici quelques années au moins, une équipe mise sur pied par l'épiscopat et jouissant dans son travail de conditions de liberté, de possibilités de liaison étroite avec les offices diocésains et bénéficiant du support financier de la communauté chrétienne, ait plus de chance de produire des manuels de qualité et en conformité avec les besoins de notre milieu," conclut l'abbé Marsolais.

En est-il maintenant de l'édition et de la vente des manuels eux-mêmes? Y a-t-il matière à un second rapport Bouchard comme le suggère le père Racine?

Le secrétaire de l'Office catéchistique apporte à ce sujet les précisions suivantes:

— L'Office est régi par une corporation civile autonome;

— il recrute son personnel sur la base de la compétence et de l'expérience;

— tous les membres du personnel sont rémunérés selon un traitement fixe, et non pas d'après les revenus basés sur les droits d'auteur. Les salaires payés aux prêtres et aux religieux se conforment aux normes en vigueur dans le diocèse de Montréal; les salaires des laïcs sont basés sur les échelles acceptées par la Commission des écoles catholiques de Montréal;

— tous les revenus de l'Office sont employés exclusivement pour les fins de l'enseignement religieux, y compris la recherche, les études, la révision des manuels, etc.

L'abbé Gaudet précise que l'Office doit se conformer à la politique gouvernementale en vigueur au sujet des publications: normes quant à la qualité de la présentation extérieure, correction de la langue. De même le prix des manuels est fixé non par l'Office, mais par le ministère de l'éducation.

En ce qui a trait à ses relations avec les éditeurs et les libraires, l'Office, ajoute son porte-parole, ne conserve sur ses publications que les droits d'auteur et remet entre les mains des maisons de commerce tout ce qui concerne l'aspect commercial de ses publications officielles: imprimerie, édition, service de librairie.

L'organisme veut cependant garder le plus de liberté possible sur le plan pédagogique afin de renouveler constamment ses publications (ce qui est conforme aux directives du ministère), voilà pourquoi elle met un terme de cinq ans à ses contrats d'édition.

En outre, l'Office tient à ce que les catéchismes qu'il publie se vendent le moins cher possible; il utilise à cette fin des demandes de soumissions, ou procède par des prix négociés auprès d'un certain nombre de maisons reconnues.

Mais, à ce sujet, précise l'abbé Gaudet, il ne faudrait pas demander à l'Office de régler les problèmes nombreux et évidents qui existent dans le domaine de l'édition et de la distribution d'un manuel scolaire.

L'article du père Racine laissait entendre qu'il pourrait bien y avoir des raisons "autres que pastorales" dans cette affaire de vente de manuels d'enseignement religieux.

Afin de dissiper tout doute à ce sujet, les responsables de l'Office ont rendu public un sommaire des droits d'auteurs et pertes pour l'année 1965-66, ainsi qu'un bref aperçu des résultats des années précédentes.

Ainsi après quatorze ans d'existence, l'Office catéchistique provincial, organisme financièrement autonome et sans but lucratif, dispose d'un surplus de \$56,000 qui servira à l'achat d'un immeuble pour loger ses services.

Au cours d'un échange avec les journalistes, il a été possible de dissiper une équivoque que l'article de "Maintenant" avait engendrée chez certains. Il n'est pas exact que l'O.C.P. perçoive des droits d'auteurs sur TOUS les manuels scolaires d'enseignement religieux produits au Québec, ce qui serait proprement une monstruosité; l'organisme ne retient les droits d'auteur QUE sur les ouvrages produits sous sa responsabilité.

Raymond Denis ne subira pas de deuxième procès avant février

OTTAWA — Le deuxième procès de Raymond Denis, âgé de 33 ans, ancien chef de cabinet du ministre fédéral de l'immigration, a été ajourné hier au mois de février.

M. Denis est accusé d'avoir offert un pot-de-vin à M. Pierre Lamontagne, un avocat montréalais, pour l'inciter à ne pas s'opposer à une demande de cautionnement pour le trafic de stupéfiants, Lucien Rivard, en juillet 1964.

Le juge A. E. Honeywell s'est rendu rapidement à la requête de l'avocat de la défense, Me Louis Assaly qui avait demandé l'ajournement. Le premier procès avait pris fin le 30 mars par suite d'un déni de justice.

Le procureur de la couronne, Me Robert Vincent, a déclaré pour sa part qu'il était prêt à procéder en tout temps.

Denis est en liberté sous un cautionnement de \$1,000.

La SSJB décerne son prix de théâtre 1966 à Marcel Dubé

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal attribuera, pour l'année 1966, son grand prix de théâtre Victor-Morin au dramaturge montréalais Marcel Dubé. C'est ce que vient d'annoncer le président général, Me Yvon Groulx, à la suite d'une réunion du conseil général de la Société au cours de laquelle a été ratifiée à l'unanimité la recommandation du jury présidé par M. Jean Seguin, et dont faisait partie M. Jean Duceppe, comédien et animateur du théâtre québécois. Me Jean Valcour, directeur du conservatoire d'art dramatique du Québec,

Mme Jean-Louis Audet, qui dirige une école d'art dramatique, et Mme Yvonne Béguin d'amour, directrice du Rideau Vert qui a reçu le prix Victor-Morin en 1964. Le président général de la SSJB, Me Yvon Groulx, faisait partie d'office du jury.

Le prix de théâtre de la SSJB de Montréal consiste en une somme de \$500, avec remise d'une médaille de bronze dans laquelle est gravé le nom du lauréat accompagné de l'inscription "Bene merenti de patria".

Depuis sa fondation en 1962, le grand prix Victor-Morin a été décerné successivement à M. Jean Gascon, M. Jean Béland et à Mme Yvette Brindamour. M. Marcel Dubé en devient donc le quatrième lauréat.

La remise officielle du prix 1966 aura lieu le 20 octobre, à la Comédie-Canadienne, à l'occasion d'une avant-première de la nouvelle pièce de Dubé, "Au retour des oies blanches", à laquelle assistera une importante délégation de la Société Saint-Jean-Baptiste. L'écrivain de métier depuis 14 ans, Marcel Dubé est surtout connu comme auteur dramatique et comme scénariste à la radio et à la télévision. Parmi ses pièces les plus connues notons: "Zone", "Florence", "Octobre", "Un simple soldat", "Le temps des lilas", "Chambres à louer", "Les beaux dimanches", "Au retour des oies blanches", etc.

Méfiez-vous des pilules amaigrissantes

Un petit comprimé pour couper l'appétit, c'est tentant! Mais cela vaut-il que vous risquiez votre santé morale et physique? Car, c'est un fait, certaines pilules peuvent vous rendre malade. Ce qui compte, ce sont les bonnes habitudes alimentaires. Si vous êtes de ceux qui ont besoin de maigrir, ne manquez pas de lire cet article instructif dans Sélection du Reader's Digest d'octobre!

Nominations pour trois ans au Conseil supérieur du travail

QUEBEC. — M. Maurice Bellemare, ministre du travail vient de rendre publique la composition du Conseil supérieur du travail pour la période 1966-1969.

Ce conseil se compose de 24 membres dont 8 représentent le travail, 8 le capital et 8 autres qui sont choisis parmi les personnes versées dans les questions économiques et sociales.

Les membres représentant le capital et le travail ont été recommandés conformément à l'article 4 de la loi par les associations patronales et ouvrières les plus représentatives.

Les représentants du groupe "C" (sociologues et économistes) ont été choisis après consultation des universités de la province. Le Conseil supérieur du travail ainsi formé pourra continuer de jouer son rôle d'organisme consultatif auprès du ministre.

Voici la liste des membres du conseil supérieur du travail pour la période 1966-1969:

Groupe "A" (travailleurs)
M. Ernest Berrigan; M. Laval Grondine; M. Jean Gerin-Lajoie; M. Adrien Plourde; M. Marcel Pépin; M. Louis Laberge; M. Robert Sauvé (nouveau); M. André Thibodeau.

Groupe "B" (employeurs)
M. André Després; M. Michel Dion (nouveau); M. Alexandre Dugré (nouveau); M. L. Gonzague Langlois (nouveau); M. G. D. Lavolette (nouveau); M. Charles E. Lebrun; M. Alfred Lévesque; M. Jacques Villeneuve (nouveau).

Groupe "C" (sociologues et économistes)
Rev. Père Emile Bouvier (nouveau); Me Jean-Réal Carlin; Me Guy Merrill Desautels (nouveau); M. Gérard Fortin (nouveau); M. Fernand Martin (nouveau); Me Jean Massicotte (nouveau); M. Louis-Marie Tremblay; M. William Westley (nouveau).

Membres adjoints
Me Donat Quimper, Me Évariste Bernier et M. Emilien Landry.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 4 OCTOBRE 1966

TROIS

Les hôteliers devront afficher leurs prix sur des cartes fournies par Québec

QUEBEC. — Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier, a annoncé que, dorénavant, l'affichage des tarifs dans les chambres des hôtels, motels et maisons de logement devra s'effectuer au moyen de cartes mises à la disposition des établissements par le Service de l'hôtellerie.

On sait que, chaque année, les détenteurs de permis doivent informer le Service de l'hôtellerie des tarifs qui seront en vigueur au cours de

la période de douze (12) mois consécutifs débutant le 1^{er} mai suivant, et ce, pour chaque chambre individuellement.

L'article 38 des règlements relatifs à l'hôtellerie stipule que les prix déclarés doivent être affichés lisiblement dans chaque chambre. Le Service de l'hôtellerie met à la disposition des entreprises qui souhaitent s'en servir. Certains établissements préfèrent utiliser les leurs mais, en certains cas, les cartes ne comportent pas les numéros des chambres, de sorte

Pas d'autre procès pour Léopold Dion

QUEBEC. — Le ministre de la justice a décidé d'arrêter les procédures entreprises contre Léopold Dion, 44 ans, de Pont-Rouge.

Dion, trouvé coupable en 1964 du meurtre du jeune Pierre Marquis, a été condamné à la peine capitale mais le cabinet fédéral a commué sa sentence en peine d'emprisonnement à vie.

Me Anatole Corriveau, procureur de la couronne, a déclaré hier matin, alors que s'ouvrait à Québec le terme d'automne des Assises criminelles, que le ministère de la justice, devant l'attitude d'Ottawa, avait décidé d'arrêter les procédures contre Dion qui doit répondre de trois autres meurtres.

"A cause de la décision d'Ottawa qui a commué la sentence de peine de mort imposée contre Dion et en supposant que le gouvernement fédéral agira de la même façon si elle lui est à nouveau imposée, le ministère de la justice a décidé d'arrêter les poursuites des poursuites et de ne pas continuer les poursuites," a dit Me Corriveau en expliquant cependant que, si Dion venait à bénéficier d'une libération conditionnelle, les poursuites se continueraient.

Dion devait répondre du meurtre de Guy Luckenik, 12 ans, de Alain Carrier, 10 ans, et de Michel Morel, 8 ans.

Ces trois garçons et le jeune Marquis avaient disparu au printemps de 1963 et, après d'actives recherches, la police retrouvait leurs corps enterrés dans des boîtes près de Pont-Rouge ou Dion vivait.

Dion, un ébéniste, avait été condamné à l'emprisonnement à vie en 1940 après avoir été trouvé coupable de viol, mais il avait été libéré plus tard par le service des libérations conditionnelles.



Le juge en chef Paul Champagne, de la Cour municipale de Montréal, a procédé hier après-midi à la prestation du serment d'office de M. Claude Melançon, récemment nommé juge de la même juridiction par les autorités provinciales. Ancien associé de Me Jean Drapeau, maire de Montréal, M. Melançon était conseiller municipal au moment de son accession au Banc. Une réception a suivi la cérémonie dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville.

(Photo Le Devoir)

En l'an 2,000, une seule ville englobera Boston et Washington!

M. Jack Justice, président de l'Association nationale américaine des courtiers en immobilier, a déclaré hier à Montréal qu'il y aura en l'an 2000 des villes immenses qui s'étendront par exemple de Windsor à Toronto ou encore de Boston à Washington. Ces sortes de mégapoles des temps modernes résulteront de l'accroissement de la population qui, au dire des économistes et sociologues, passera en Amérique du Nord de quelque 200 millions à plus de 500 millions.

M. Justice, dont l'Association groupe plus de 75,000 membres, s'adressait à quelque 1,500 courtiers en immobilier réunis à l'hôtel Reine Elisabeth à l'occasion du 23^e congrès annuel de l'Association canadienne des chambres d'immobilier.

Parlant de la gigantesque croissance que connaîtra le continent nord-américain, il a signalé: "On nous dit que nos nations doivent construire autant au cours des 34 prochaines années que nous avons construit au cours des 300 dernières années."

La rapidité de notre évolution crée de nombreux impé-

tifs, entre autres, celui de la spécialisation, a-t-il ajouté. Le courtage immobilier n'échappe pas à cette règle et ceux qui exercent aujourd'hui la profession immobilière se trouvent en mesure de s'en rendre compte. De nombreux cours de perfectionnement sont actuellement à leur portée et dans un avenir très rapproché, il ne sera plus possible de s'en passer dans ce domaine sans posséder un degré universitaire en immobilier. Cette ère de spécialisation intense que nous traversons a contribué à décourager et parviendra à éliminer rapidement et totalement les aventuriers et chevaliers d'industrie.

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les

GOUTTIERES

"PRIMEAU"

GALVANISÉ • ALUMINIUM

OUTVIER

Estimation gratuite

* MONTREAL — 322-4160

* QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

superflame

LES MEILLEURES HUILES COMBUSTIBLES
POUR USAGE DOMESTIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL

A PORTEE DE LA MAIN

GRAND MONTREAL

PETROLES HOCHELAGA INC.

525-2555

GRANBY	240 rue York	372-3311
LACHINE	725, rue Provost	437-3233
LAVALLÉE	710, rue Notre-Dame	266-1025
MARIVILLE	100, rue Jeanette	319-7644
SAINT-HYACINTHE	950, rue Saint-Louis	774-6212
SAINT-JEAN-BAPTISTE	115, rue Principale	467-5490
SAINT-JEROME	2368, boul. St-Canut	438-7771
ST-JOSEPH-DU-LAC	1035, Chemin Oka	473-5562
SAINT-MADELEINE	Comité St-Hyacinthe	795-3375
SAINT-PIE-DE-RAGOT	218, rue Notre-Dame	772-2994
SAINT-THERÈSE	16, Côte St-Louis O.	823-5075

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Série du Centenaire

Offertes durant encore quelque temps
exemptes d'intérêts

Rendement en intérêts

- 5 % les quatre premières années
- 5 1/2 % les trois années suivantes
- 5 3/4 % la huitième année
- 6 % les cinq dernières années

Rendement moyen de 5.48 % par an lorsque détenues jusqu'à l'échéance (1979) ... ou vous pouvez doubler votre capital initial par le réinvestissement des intérêts.

COUPURES

\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000

Prix \$100

Nos représentants vous aideront à
placer votre commande

NESBITT, THOMSON ET COMPAGNIE, LIMITÉE

65, rue Ste-Anne QUÉBEC 522-1588 355, rue St-Jacques MONTREAL 845-9221 165, rue Wellington SHERBROOKE 567-8455

VISITEZ ISRAEL LA SEMAINE PROCHAINE au Sheraton, Mt. Royal Salle Normandie

Un programme tout spécial vous attend: Chanteurs Folkloriques d'Israël Exposition

Projection de films en couleurs

Entrée Libre

Mardi, le 11 Octobre 1966 de 2.00 p.m. à 5.00 p.m.

Mercredi, le 12 Octobre 1966 de 9.00 a.m. à 12.00 a.m. — de 3.00 p.m. à 5.00 p.m.

Un excellent programme de rénovation urbaine

Le programme de rénovation de "La Petite Bourgogne", qui sera soumis demain au Conseil municipal, promet un réaménagement complet de ce secteur vétuste, qui était jadis résidentiel et a été envahi par des industries; la moyenne d'âge des constructions est de 78 ans, près de la moitié des bâtiments datant de la période 1875-1890. L'on prévoit de plus que les voies du Canadien National, qui traversent actuellement le secteur, disparaîtront graduellement d'ici dix ans.

Ces circonstances permettent de procéder à une chirurgie urbaine de belle envergure. Sur les 1,511 bâtiments de la zone, 382 pourraient être restaurés; la majorité de ces constructions récupérables sont groupées et l'on pourra préserver certains ensembles. Toutefois, l'ampleur de la démolition nécessaire permet de remanier de façon notable la grille des rues; pour cela il faudra sacrifier quelques bâtiments isolés qui autrement auraient pu être restaurés; en tout le programme prévoit qu'environ 280 bâtiments seront conservés, dont 32 sont de caractère public.

Le réaménagement projeté part de deux décisions majeures. La première consiste à établir deux zones d'occupation distinctes; au sud de la rue Notre-Dame, c'est-à-dire jusqu'au canal Lachine, entre les rues Atwater et Guy, une zone exclusivement industrielle où l'on supprimera les îlots domiciliaires actuels; au nord, ce sont les industries qui disparaîtront pour laisser toute la place à l'habitation et à ses fonctions complémentaires.

La deuxième décision de base, c'est que la zone nord, de la rue Notre-Dame aux voies du Pacifique Canadien, sera divisée en deux quartiers, séparés par la rue Fulford. À l'ouest, le quartier Sainte-Cunégonde, entre les rues Fulford et Atwater, aura comme axe la rue Vinet; à l'est, de la rue Fulford à la rue Guy, le quartier Saint-Joseph aura comme axe la rue des Seigneurs.

L'on s'est efforcé de conserver autant que possible la facture actuelle de ces quartiers, en fonction de leurs institutions paroissiales et scolaires, mais en même temps, à la fin de l'opération, ce seront deux quartiers presque entièrement neufs. Plusieurs rues seront supprimées pour donner un meilleur aménagement général, des terrains de jeux seront aménagés; les commerces locaux seront installés dans les deux rues qui serviront d'épines dorsales aux deux quartiers, sans déranger le rôle commercial de la rue Notre-Dame.

Comme La Petite Bourgogne, le quartier voisin, Saint-Henri, manque d'équipement récréatif; il profitera de cette rénovation, car à la frontière des deux secteurs, un parc régional sera aménagé, l'édifice du marché Atwater devenant le centre de l'organisation. La plupart des rues seront élargies, sauf des exceptions où les bâtiments actuels seront conservés sur les deux côtés.

La lisière nord du secteur sera occupée par la route transcanadienne et le programme prévoit un nouveau tracé de la rue Saint-Antoine. La communication avec les quartiers voisins au nord et au sud sera améliorée par le nouveau tracé de la rue Fulford qui

traversera le canal Lachine, vers le quartier Saint-Gabriel, et se prolongera au nord sous la route transcanadienne et les voies du Pacifique pour déboucher au nord du boulevard Dorchester.

Le plan comporte maints autres détails dignes de mention, par exemple le fait que toutes les ruelles seront supprimées dans les nouveaux quartiers, et que des stationnements souterrains seront aménagés à courte distance des habitations desservies. Mais l'un des aspects les plus importants du programme c'est l'attention qu'on veut apporter au relogement des familles déplacées.

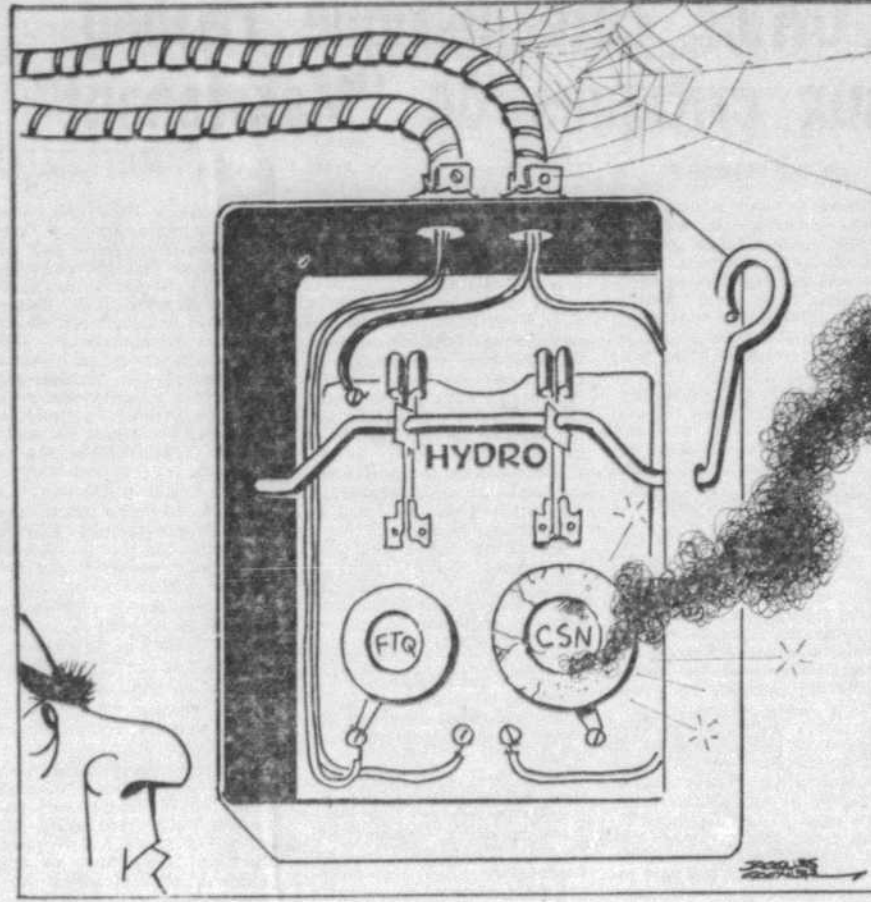
Dans le cadre des accords prévus avec Ottawa et Québec, les autorités municipales devront exproprier la plus grande partie du secteur. Même dans le cas des constructions à restaurer, c'est la ville qui se chargera du travail. Cela implique que d'ici dix ans la plupart des habitants de la zone seront déplacés. Des mesures sont prévues pour les reloger. Cette opération sera synchronisée avec les différentes étapes du programme.

Il existe actuellement 300 logements vacants dans la zone; de plus, une partie des maisons expropriées seront réaménagées pour servir de banque de logement; en outre, on prévoit que les terrains libérés serviront à bâtir de nouveaux logements qui seront ordinairement en nombre supérieur aux besoins des étapes suivantes. Qu'il s'agisse de trouver aux familles des habitations temporaires ou définitives, l'office de logement du service d'urbanisme verra à renseigner les intéressés, quant aux logements disponibles et aux indemnités prévues, et les aider à organiser leur déménagement.

La municipalité se chargera des premières réalisations du plan. L'on prévoit notamment la construction de logements spacieux à loyer modique pour les familles économiquement faibles, et de petits logements pour les personnes âgées. À mesure que le programme se déroulera, l'entreprise privée sera invitée à y collaborer. De même on encouragera la propriété privée sous forme de coopérative ou autrement. Chaque étape sera soumise au Conseil municipal.

L'examen du rapport général préparé en vue de cette rénovation permet d'espérer qu'après des retards qui s'expliquent même s'ils sont regrettables, l'offensive contre les taudis pourra enfin s'engager de manière efficace. La réalisation de ce premier plan d'ensemble exigera dix ans et servira de banc d'essai pour les autres quartiers vétustes. Il importe que la rénovation soit entreprise, graduellement mais simultanément, dans plusieurs zones de taudis et qu'on n'attende pas la fin de ce premier programme pour en commencer d'autres. Il nous faudra rattrapper beaucoup de temps perdu depuis la deuxième guerre mondiale. Cette vaste entreprise d'assainissement urbain qui doit s'étendre à une partie notable de la ville, dépassera en importance les réalisations déjà remarquables de la présente administration municipale.

Paul SAURIOL



C'est le gros fusible qui a sauté!

Face à la nouvelle Rome

par André FONTAINE

"Le monde s'unifie, c'est-à-dire qu'il s'américanise." L'évolution de la société contemporaine à singulièrement confirmé ce jugement qu'exprimait, dès 1917, le romancier Upton Sinclair. Il n'y a pas que dans les pays dits atlantiques que les goûts, les habitudes, les modes de pensée s'inspirent de modèles "made in U.S.A." que les capitaux américains s'investissent massivement dans l'économie, que l'identité des placards publicitaires, du Coca-Cola aux grandes compagnies pétrolières, fait oublier l'existence des frontières. Dans le monde, pour la civilisation, l'aspect américain, et la population, dans bien des pays socialistes d'Europe, manifeste un attrait chaque jour plus évident, quitte souvent à en surestimer considérablement les bienfaits, pour la guerre du Vietnam, le "blue jean" et du "shake".

La progression de l'influence politique va de pair avec celle des mœurs et de l'implantation économique. En Amérique latine, les derniers maquis, complètement lâchés par Moscou, ont été vaincus par quelques centaines de combattants. Nkrumah et Sukarno, champions principaux de l'anti-impérialisme, ont mordu la poussière. La rébellion extrémiste est autant dire vaincue au Congo, La Guinée et le Mali, jadis considérés comme les têtes de pont du communisme en Afrique, ont aujourd'hui fêté au roi Fayal, rival, bény par Washington, du président Nasser. Les trônes de Jordanie, d'Arabie Saoudite, d'Iran, qui paraissaient bâtis sur le sable, se sont consolidés, tandis que la R.A.U. éprouvée par la guerre du Yémen, semble hors d'état de réaliser avant longtemps ses rêves d'unité arabe ou de destruction du sionisme. L'Inde, longtemps critique sévère de la politique des États-Unis, est trop heureuse de les savoir dans le

secteur pour contenir la puissance chinoise. La "révolution culturelle" et la prédominance du pouvoir militaire qu'elle paraît consacrer ont singulièrement freiné l'évolution vers le neutralisme que l'on commençait à ressentir à Tokyo. La Corée du Sud n'hésite pas à envoyer trente mille hommes au Vietnam.

Quant à l'U.R.S.S., elle fait preuve d'une totale prudence, et l'on a peine à croire qu'il y a quatre ans, à cette époque, elle était sur le point d'engager contre les États-Unis la plus grande, et peut-être la dernière, épreuve de force de la guerre froide. La signature du contrat Fiat suffit à montrer dans quel sens elle oriente désormais son effort, et chacun sent bien que s'il n'y avait pas le conflit du Vietnam elle développerait davantage encore dans tous les domaines ses rapports avec Washington.

La nouvelle lutte des classes

Ceux qui préfèrent la paix à l'affrontement armé et la liberté politique au totalitarisme n'auraient qu'à s'en réjouir si l'affirmation progressive de la prépondérance américaine tendait vraiment, après les avatars de l'ALB, à prouver en Amérique latine.

Ce n'est pas à dire que certains pays, de dimensions limitées, mais disposant de ressources importantes ou d'un port bien placé, ne puissent pas atteindre le stade du "décollage" et entrer, à la suite des pays riches, dans l'économie d'abondance. Au plus grand nord, cet espoir demeure cependant interdit, aussi longtemps du moins que se manifestent pas des forces capables de remettre en cause des structures sociales aussi anti-économiques qu'inhumaines.

Or force est de constater que, pour maintenir leurs privilèges, ceux qui profitent de ces structures restreignent autant qu'il le faut l'exercice de la liberté politique. En Amérique latine, on compte sur les doigts de la main les pays qui peuvent s'en prévaloir. En Afrique et en Asie, à quelques exceptions près, d'ailleurs remarquables, comme le Japon, l'Inde, le Liban, Israël, le Sénégal, les États-Unis se réclament des idéaux de l'Occident ne sont pas sensiblement plus libres, du point de vue de la démocratie formelle, que ceux qui ont mis en application le marxisme-léninisme. Or c'est un fait que l'affirmation grandissante de la force américaine aboutit à consolider ces pouvoirs plus ou moins dictatoriaux. Non seulement parce que dans plusieurs des États-Unis sont intervenus soit par l'intermédiaire de la C.I.A. (Iran, Guatemala, Laos), soit directement (Chine, Vietnam, Cuba, Congo, Saint-Domingue) contre des gouvernements qui leur étaient hostiles, mais parce que la diminution de la pression soviétique dans le monde enlève tout motif d'inquiétude réelle à des régimes comme ceux de l'Afrique du Sud ou des colonies portugaises, pour lesquels l'Amérique n'a certes qu'antipathie, mais qu'elle ne se donne pas grand mal pour faire évoluer.

Les pièges de la statistique

L'autre jour, commentant le mémoire conjoint de la CSN, de la FTQ et de l'UCC sur les questions constitutionnelles, j'écrivais qu'en réduisant de 15 p.c. à 10 p.c. le pourcentage de francophones requis dans une province pour y établir le bilinguisme officiel, on régressait le problème au Nouveau-Brunswick et en Ontario, de me suis trompé pour l'Ontario. Dans cette province, les francophones ne représentaient, au dernier recensement du Canada de 1961, que 6,8 p.c. de la population totale, ce qui est assez loin de la norme que j'étais disposé à accepter. Il faut cependant se rappeler que le nombre de francophones ontariens s'élevait alors à 425.302. Ce chiffre doit être aujourd'hui assez proche de la norme parallèle ou alternative (minimum de 500.000) que proposaient également les centrales syndicales.

Je dois ces précisions à la vigilance d'un lecteur averti qui suit de très près les questions de bilinguisme. Je lui dis volontiers merci et m'excuse de mon erreur qui avait consisté à m'appuyer sur les statistiques relatives à l'origine ethnique plutôt qu'à la langue maternelle. Il y a là une confusion qu'il faudra dissiper si l'on veut un jour définir des politiques linguistiques solidement enracinées dans le réel.

C. R.

Le Nigeria, un nouveau Congo

De tous les pays indépendants d'Afrique noire, le Nigeria est assurément celui qui connaît les troubles les plus graves et dont l'avenir est le plus sombre. Depuis une semaine, de nouveaux incidents raciaux ont ensanglanté la partie septentrionale du pays; selon des estimations conservatrices, on compterait jusqu'à maintenant plus de 1.000 morts, dont 300 pendant le seul week-end.

On peut considérer désormais qu'il faudra un miracle pour préserver l'unité de l'immense pays et encore moins celle politique, va difficilement au-delà d'un régime confédéral. La conférence ouverte voici trois semaines à Lagos (et suspendue voici quelques jours) a confirmé la difficulté d'en arriver à un accord. Les événements de Kano et des autres grandes villes du nord ne vont pas rendre le climat plus propice à l'entente sur une nouvelle constitution.

Avec 55 millions d'habitants, le Nigeria fait figure de géant dans l'Afrique noire où la

commu le maccarthysme, soient absolument vaccinés contre elle.

Trois hommes

D'une façon générale d'ailleurs, tout pouvoir est exposé aux risques contradictoires de l'immobilisme et de l'excès, et il est d'autant plus qu'il est absolu. Pour se garder de ces deux périls, il a besoin d'une opposition systématique, du moins d'une force autre qu'il puisse, si nécessaire, contester la sienne propre.

Or, pour le moment, pour contester le pouvoir américain, il n'y a plus guère que trois pays, incarnés chacun par un homme: la France de de Gaulle, la Chine de Mao et le Vietnam de Ho Chi Minh. À Washington on s'en console assez aisément. D'abord on rappelle la date de naissance des uns et des autres, en disant qu'il n'y a pas d'exemple que la disparition du grand chef, dans un régime de pouvoir personnel, n'entraîne pas un changement profond de politique; dernier exemple: Staline. Dieu sait pourtant s'il avait épuré toute velléité d'opposition!

On fait valoir également des considérations de réputation nationale qui ne sont pas sans évoquer celles que formulait jadis Staline sur les divisions du pape. Malgré tout le gaspillage qu'il en font, les immenses ressources des États-Unis leur ont en fin de compte permis de rattraper dans la course aux armements et à l'espace leur adversaire soviétique, qui donne quelques signes d'essoufflement. À plus forte raison la France et la Chine n'ont-elles guère de chance d'équilibrer jamais la puissance américaine.

Reste enfin le peu de succès de la prédication de ces hérétiques. Les discours de de Gaulle à Phnom-Penh n'ont guère eu d'écho en dehors de la France, du Cambodge et du Vietnam. Pékin l'a complètement ignoré. Le bon point que lui ont donné les soviétiques n'a été que de lui donner la lèvre d'un ennemi extérieur, ou par la faim, savent bien que la France n'est pas de taille à se substituer à l'Amérique pour leur procurer l'assistance dont ils ont besoin.

Quant à Mao, il n'est plus guère prophète que dans son pays. Son radicalisme, la légèreté avec laquelle il évoque les millions de victimes d'un possible conflit épouvantant les pacifiques. Les prolétaires des nations développées préfèrent leur sort à celui que Pékin leur propose; et dans les pays du "tiers monde", nombreux sont les dirigeants qui se demandent si les protestations de pureté idéologique de Mao ne dissimulent pas, comme fut jadis le cas pour la Russie stalinienne, un orgueil national, voire racial, effréné, qui cherche à recruter des alliés bien plus qu'à promouvoir l'émancipation générale. Après tout la Chine s'est montrée fort capable de fermer les yeux sur les méchancetés de l'impérialisme quand elle y trouvait son intérêt. Lorsque les paras français intervinrent au Gabon pour y rétablir le président Mba, la Pravda se déchaîna contre cet acte typique de neo-colonialisme, mais le Quotidien du peuple se tut pudiquement.

Aujourd'hui, comme les temps ont changé, c'est le contraire. Pékin a violemment attaqué la politique française à Djibouti, y voyant la preuve que le colonialisme français n'avait pas changé de nature, alors que les Russes manifestent la plus grande compréhension.

Le risque existe dans ces conditions que les États-Unis deviennent de plus en plus à notre époque ce que Rome fut autrefois: une puissance impériale, qui ne se contente pas de protéger des provinces, mais qui s'efforce d'imaginer pas sans appéhension un monde dont ils seraient le seul gendarme. Mais il faut encore tenir compte de l'incertitude qui pèse sur l'avenir même de la démocratie américaine. Dans le climat de violence croissante créé par la guerre du Vietnam, le durcissement du conflit racial, la vague de criminalité, la dégradation de la civilisation urbaine, les germes toujours vivants du fascisme peuvent un beau jour se développer soudain. Bien rares sont les grands peuples qui ont échappé, au cours de leur histoire, à une expérience totalitaire, et rien ne prouve que les États-Unis, qui ont déjà

grande majorité des pays comptent de 500.000 à 5 ou 6 millions d'habitants. S'il était uni et stable, fortement organisé, dirigé par des chefs dynamiques disposant d'une large audience dans tout le continent, il pourrait même apparaître comme une menace pour les autres: son autorité, en tout cas, serait incontestée. Mais tel n'est pas le cas. Même pendant la phase d'apparente stabilité, de l'indépendance en octobre 1960 jusqu'à la crise de fin 65, il n'a pas commandé en Afrique ni sur le plan international l'influence que sa taille aurait justifiée: les violentes rivalités des partis politiques, les querelles des grandes ethnies, de multiples scandales, la vive opposition entre les régions ont empêché le Nigeria de jouer un rôle déterminant.

À fortiori, le pays a-t-il perdu depuis un an toute influence sur l'évolution des affaires africaines. On peut dire qu'il est la proie de l'anarchie depuis les dernières semaines de 1965.

L'autorité du gouvernement central cessé de s'exercer dans la plus grande partie du pays depuis décembre 1965 et la situation a continué de s'aggraver, chaque accalmie étant suivie au bout de peu de semaines de nouveaux troubles. C'est par milliers, sinon par dizaines de milliers, qu'il faut compter les victimes des guerres raciales et des mutineries: le plus grave, c'est que les forces armées elles-mêmes participent aux luttes intestines, lorsqu'elles ne les provoquent pas. Il n'y a plus de gouvernement central ni de commandement central des forces militaires.

Le triomphe du régionalisme est accentué par le départ massif des "immigrants", les Ibos quittant en hâte le nord pour regagner l'est, les Haousses regagnant le nord du pays et les Yorubas, l'ouest. Pour apaiser ses esprits et réduire les risques d'incidents, le général Gowon a décidé voici deux mois de cantonner les troupes dans leur région d'origine: ainsi, il n'y a plus que des unités haousses dans le nord, des unités composées d'Ibos dans l'est, etc. Ces troupes forment l'embryon d'armées nationales et n'accepteront plus l'autorité du commandement central de Lagos. On a pu voir, d'ailleurs, à Kano, ces jours derniers, les troupes composées d'Haoussas faire bande commune avec les civils de la même ethnie pour massacrer les Ibos.

Les Ibos, qui étaient les derniers à quitter le nord; les autres — les survivants — suivront d'ici peu.

Il était naturel que les Ibos fussent les partisans les plus fervents d'un régime unitaire: leur niveau de développement et d'instruction leur assurait la direction effective du gouvernement central et celui-ci pouvait consolider leur présence dans les diverses régions du pays, principalement dans le nord, au fil de fonctionnaires et de techniciens qu'ils avaient pu espérer gagner la partie, lors du coup d'État sanglant de janvier 1966 qui éliminait les chefs civils et militaires issus du nord; mais en août dernier, ils étaient à leur tour victimes d'un coup d'État, plus sanglant encore que le précédent.

Aujourd'hui, la rupture est consommée, du moins entre le nord et le reste du pays, et les relations ne sont pas précisément chaleureuses entre les trois autres régions. À supposer que le pays éclate, trois des quatre régions actuelles seraient alors plus ou moins séparées par la population, la superficie et les ressources que la plupart des autres États africains; il resterait à voir si le processus de désintégration s'arrêterait ou si au sein de chacune des régions, diverses ethnies (il y en a près de 250 dans le pays) ne réclameraient pas un degré plus ou moins grand d'autonomie. Le Nord à lui seul compte près de 30 millions d'habitants, l'Ouest environ 10,5 millions, l'Est, plus de 12 millions et le Centre-est, 2,5 millions.

La seule possibilité de maintenir d'une certaine unité du Nigeria tient peut-être justement à l'existence, dans chaque région, de fortes minorités qui refusent ou redoutent un tête-à-tête avec l'ethnie dominante et, conséquemment, comptent sur le gouvernement central pour assurer protection et équilibre. Qu'il en soit, si la conférence constitutionnelle de Lagos — dont la fin n'est pas pour demain — réussit à sauver "un" Nigeria, ce sera probablement sous la forme d'une fédération très décentralisée, sinon même d'une confédération.

J. M. L.

Voir page 5: Rome

MONTREAL, MARDI 4 OCTOBRE 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1918

Claude RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Marie CARDINAL
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire. L'empagage à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Toute la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et Saguenay: 12 mois \$25,00, 6 mois \$13,00, 3 mois \$7,00. À l'étranger: 12 mois \$35,00, 6 mois \$18,00. Edition du samedi: 12 mois \$5,00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en masse et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Victoire de la FTQ à l'Hydro

Il faudrait être très familier avec les rouages complexes de l'Hydro-Québec et du syndicalisme vécu au jour le jour pour pouvoir offrir une explication complète du scrutin syndical qui a eu lieu vendredi dernier à l'Hydro.

Point n'est besoin, cependant, d'être grand clerc en syndicalisme pour se rendre compte que la FTQ vient de remporter une victoire majeure aux dépens de la CSN. Pour la CSN, dont les progrès les plus spectaculaires ont été accomplis depuis quelques années dans le secteur des services publics, cet échec devrait avoir un effet de choc analogue à celui qu'a produit chez les libéraux la défaite du 5 juin dernier. L'ère des conquêtes globales et du syndicalisme "dans le vent" paraît terminée. Nous entrons apparemment dans une époque où, par-delà les grands élan et les mouvements spectaculaires, les travailleurs voudront mesurer concrètement l'apport de chaque centrale à l'amélioration réelle de leurs conditions de vie. Pour ceux qui inquiétaient la surenchère provoquée par les luttes intersyndicales, le résultat de vendredi annonce aussi le retour à des conditions plus propices à des négociations réalistes.

Le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représentera désormais la très grande majorité de l'Hydro, est loin d'être novice dans ce domaine.

Il jouit, à travers tout le pays, de liens précieux et d'une longue expérience. Il a pu compter sur des responsables d'excellente qualité dans son travail auprès des employés de l'Hydro. La CSN a accueilli sans amertume — ce dont il faut la féliciter — le verdict des travailleurs de l'Hydro. L'avènement d'une plus grande unité syndicale permet de souhaiter une stabilisation prochaine des relations de travail à l'Hydro-Québec.

Qu'a voulu dire M. Louis Laberge?

Le président de la FTQ est un homme exubérant. Il possède un langage direct et imagé. Cela ne veut pas dire, toutefois, qu'il est toujours clair. S'adressant dimanche aux employés des postes de Montréal, M. Louis Laberge a fait une allusion assez mystérieuse aux "amis de Rocky Pearson". "Jamerais savoir", a dit M. Laberge, combien de ministres ont été bannis de nos rangs, dans leur organisation... J'ai jamais su voir qui d'entre eux, de l'autre côté du fleuve en particulier, se sont faits (sic) élire avec les amis de Rocky Pearson". En lisant cette phrase, il m'est tout de suite venu à l'esprit que M. Laberge faisait peut-être allusion à l'actuel député fédéral de Longueuil, M. Jean-Pierre Côté, qui est, comme par hasard, également ministre des postes dans le cabinet Pearson!

J'ai suivi d'assez près la carrière de M. Côté depuis son entrée dans la politique fédérale. Je crois sincèrement que M. Côté n'a jamais cherché à trouver d'appui auprès des éléments qui mentionne M. Laberge.

Si M. Laberge possède des renseignements qui ne font défaut, je lui serais reconnaissant de les communiquer sans tarder. Sinon, il devrait corriger tout de suite la très mauvaise impression qu'ont créée ses propos de dimanche. Des insinuations comme celles-ci, si elles ne repoussent sur rien, sont de la plus basse, de la plus vile démagogie. Survant à la veille de négociations très difficiles ou le ministre des postes jouera naturellement un rôle très important, elles doivent être vigoureusement dénoncées. À moins que M. Laberge ne puisse justifier ce qu'il a laissé s'entendre.

BLOC-NOTES

La prière et le jeûne, armes du chrétien dans la recherche de la paix

Rien de plus conforme à la tradition biblique et pastorale — en ces jours où Paul VI multiplie ses initiatives en faveur de la paix — que l'appel du cardinal Léger conviant les fidèles de son diocèse à une journée de prière et de jeûne pour la paix.

Il est devenu courant, à notre époque axée sur la responsabilité des laïcs, de faire appel à l'esprit d'invention, au devoir d'excellence humaine des chrétiens. Cette exigence reste. Elle est noble et grande. Elle ne saurait amoindrir, cependant, le rôle des grands moyens spirituels qui ont tant de prière et pénitence, c'est-à-dire conversion du cœur et abandon à la volonté du Tout-Puissant qui est source première de toute paix durable.

Les chrétiens de Montréal prient et jeûneront aujourd'hui pour la paix. Ils le feront avec humilité, sans ostentation, sans fanfare; leur action n'a pas besoin de publicité spéciale, car elle est dénuée de tout mobile politique. C'est peut-être quand ils agissent ainsi que les chrétiens sont, au fond, le plus agréables au Seigneur et le plus utiles aux hommes. Dans ces actions simples, mais profondément accordées aux attentes de notre époque, la communauté chrétienne retrouve comme par enchantement le sens profond de sa vocation et de son indestructible actualité.

Un grand disparu le P. J.-Papin-Archambault

Depuis plusieurs années, le P. Joseph Papin-Archambault était discrètement effacé de la scène publique. Cet homme qu'on croyait naguère insensé à l'usage du temps telle-

ment il savait demeurer stable et présent à tout, avait fini par laisser à des hommes plus jeunes la direction de tant d'œuvres à la fondation desquelles il contribuait naguère. Il s'était effacé sans bruit, avec la discrétion caractéristique du vieux luttant qui, après avoir donné toute sa mesure, va se préparer silencieusement au grand départ. La mort, il fut le pion des doutes et la tranquillité — est venue confirmer ce consentement à la loi ultime de toute existence qui inspira hier la retraite de l'émiment religieux.

Aux plus jeunes, pour qui l'histoire a commencé avec 1960, cet événement ne dira rien. Pour ceux qui ont commencé à travailler dans les années 40, le décès du P. Papin-Archambault sera, au contraire, l'évocation d'un demi-siècle d'action religieuse sociale et civique qui fut loin d'être sans grandeur. Avec des moyens de fortune, le P. Archambault fonda et maintint pendant plus de 30 ans les Semaines sociales du Canada, il fut le pion des doutes d'œuvres des retraités fermées. Il fonda l'Institut social populaire qui continue aujourd'hui, sous des formes différentes, l'œuvre toujours nécessaire de diffusion de la pensée sociale chrétienne dans notre milieu.

Pour être complet, on devrait ajouter que peu d'intitutions sociales et apostoliques n'auraient été créées entre 1900 et 1945, sans que le P. Archambault y fût associé de quelque façon.

Certains hommes ont la chance de disparaître alors que leur œuvre brille encore de tout son éclat. Le P. Archambault aura vécu, au contraire, assez longtemps pour constater que les formes d'action d'hier devaient céder le pas à des formes nouvelles. Il eut sans doute, comme tous les hommes de sa génération, beaucoup d'inquiétude devant la manière souvent rapide et confuse dont se faisaient ces changements. Mais l'histoire lui saura gré d'avoir su rester discret dans la retraite, d'avoir écrit de jurer publiquement et sans discernement les hommes et les institutions nouveaux, d'être en somme

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

On cherche encore une signification au congrès des conservateurs

Vingt-quatre heures après les assises conservatrices de Québec les opinions sont considérablement partagées. Tandis que les grands journaux ontariens voient dans l'adoption d'une résolution sur le leadership un appui non équivoque à l'adversaire de M. Diefenbaker, le président de l'Association conservatrice nationale, M. Dalton Camp, d'autres opinent le contraire; le vieux leader a rallié les suffrages québécois et obtenu ce qu'il était venu chercher: l'ovation.

L'on souligne naturellement l'élection de M. Paul-O. Trépanier à la présidence de l'Association québécoise et un journal d'Ottawa, le "Citizen", de la chaîne Southam, en fait même le porte-parole d'une nouvelle garde.

Enfin, il a suffi que M. Diefenbaker aille serrer la main de M. Daniel Johnson après que ce dernier eut logé un appel vendredi après-midi à ses bureaux d'Ottawa, pour que le "Globe and Mail" chuchote l'imminence d'une nouvelle alliance entre les bleus pâles et les bleus foncés.

A vrai dire, la seule inquiétude manifestée par l'entourage de M. Diefenbaker est l'accueil que les toriers impénitents ont dû faire à une photographie étalée à la une des deux hommes se serrant la main.

Enfin, le journal de John Bassett, "Toronto Telegram", poursuit sa campagne anti-Camp tandis que la rumeur circule d'un dîner "officiel" que préparerait le premier ministre conservateur ontarien M. John Robarts en l'honneur de M. Diefenbaker, à la fin du mois, deux semaines tout juste avant les grandes assises conservatrices nationales.

Nous publions donc ici deux versions qui, dans des contradictions, indiquent assez, selon que l'observateur se trouve à Québec ou à Ottawa, les diverses interprétations qui peuvent être données au congrès conservateur.

Vu d'Ottawa... une victoire des vieux routiers

par Jean-V. DUFRESNE

OTTAWA — Les "uncle Tom" de l'Association conservatrice québécoise l'ont emporté haut la main en fin de semaine à Québec, et comme on s'y attendait, les délégués une fois de plus ont exprimé à leur chef M. Diefenbaker des sentiments émus de haute fidélité.

A Ottawa, en tous cas, on ne s'ennuie guère dans l'entourage du chef, du succès insignifiant de la résolution qui réclame la tenue d'un congrès de chefferie tous les quatre ans, à compter de 1967.

Il s'agit là tout au plus d'une manœuvre d'anglophones québécois insatisfaits et minoritaires qui eurent la prétention d'usurper la couronne des rois-nègres dont s'environne M. Diefenbaker pour s'assurer une bonne cabale à l'occasion de ses incursions dans le Québec.

Même ceux parmi les délégués francophones qui ont appuyé cette résolution avaient des airs d'enfants perdus en faute en bégayant comme pour s'excuser de s'être si honteusement compromis, qu'elle ne vise personne en particulier, comme si la présence du leader de Prince-Albert aux assises était fortuite.

Ainsi, le président sortant, M. Jacques Bouchard, et le directeur du comité des résolutions, M. Didier Leroux, ont signé une déclaration dans laquelle ils nous disent jusqu'à au point d'affirmer que la résolution ne doit pas être interprétée comme vi-

sant M. Diefenbaker. On suppose qu'elle s'adressait à sir John A. Macdonald.

La résolution n'affermait rien la position du principal adversaire de M. Diefenbaker, le président de l'Association conservatrice nationale, M. Dalton Camp. Les seuls militants sur qui le rebelle ontarien peut compter au Québec sont les délégués des comités anglophones, pour tout dire une minorité insatisfaites à laquelle M. Diefenbaker, pour sa part, préfère de beaucoup l'indéfectible attachement de ses amis canadiens-français.

La victoire de M. Paul-O. Trépanier à la présidence de l'Association conservatrice n'a pas de quoi follement rejouir les progressistes du parti. Il est même inconcevable qu'un candidat ne possédant aucune expérience (c'est là un très important critère chez les conservateurs) et dont les attaches avec les progressistes-conservateurs sont vieilles d'à peine un an, ait pu recueillir des suffrages aussi nombreux: 168 voix, contre son plus proche adversaire, M. Bourdages, qui n'en a recueilli que 93, selon les résultats officiels.

Mais cela s'explique, au fond, car même les rebelles anglophones ont, en désespoir de cause, donné leur appui à M. Trépanier. Personne n'ayant rien fait avant lui, passant pour un type "actif", fort sur les documents bien préparés (il exerce le métier d'architecte, une profession méticuleuse), il

est d'autre part assez habile, évitant de s'engager dans la querelle sur la chefferie, invitant en même temps M. Camp à couronner sa victoire par un petit laus en langue française, d'où le compromis qui lui a valu un appui aussi massif.

Ainsi M. Trépanier affiche-t-il les caractéristiques les plus facilement identifiables du classique conservateur québécois: ménager la chèvre et le chou. D'autres l'ont tenté avant lui dans le parti, mais la chèvre a mangé le chou, et eux avec.

L'ambiguïté des positions de M. Trépanier a d'ailleurs semé la confusion dans la presse nationale. Certains ont conclu des assises de Québec que les délégués se sont ralliés derrière M. Camp, d'autres au contraire qu'ils ont donné leur appui à M. Diefenbaker. Pour l'instant M. Trépanier fait figure de garde montante à l'assaut des vieux croulants du parti.

En somme l'Association conservatrice a réussi ce qu'elle seule semble être capable de faire avec autant de brio: appuyer son chef M. Diefenbaker en appuyant son adversaire M. Camp.

L'explication la plus délicate de cette admirable stratégie vient d'un délégué qui a expliqué, privément, qu'avant adopté une attitude trop anti-Diefenbaker aurait augmenté ses appuis dans l'ouest canadien.



Vu de Québec... l'autorité des jeunes

par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC — Il n'a suffi que d'une poignée de jeunes pour balayer la vieille garde du parti conservateur fédéral au Québec et entreprendre ce qui semble être un noyautage systématique par l'Union nationale du groupe tory.

Ces jeunes, dont plusieurs ont participé au renouveau de l'Union nationale lors de ses assises de mars 1965, ont tenu constamment la vedette, en fin de semaine, au congrès de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, et réussi à faire élire leur candidat à la présidence.

La victoire de M. Paul-O. Trépanier ouvre deux voies à l'Association québécoise: soit qu'elle demeure au sein d'un parti conservateur fédéral renoué qui donnera suite aux aspirations du Québec, soit qu'elle devienne, petit à petit, un groupement indépendant, purement québécois, qui serait à Ottawa le porte-parole de l'Union nationale. Les jeunes à qui l'on demandait si l'Union nationale n'avait pas noyé le congrès se contentaient d'un sourire qui en disait long. Une voix québécoise à Ottawa qu'elle contrôlerait demeure un vieux rêve de l'Union nationale.

M. Duplessis, sous le règne du tout-puissant Louis Saint-Laurent, n'avait guère le choix. Malgré l'appui que fournissaient les partisans aux candidats libéraux fédéraux dans certains comités — on parle même, dans ces cas, d'entente quasi officielle entre les deux partis — le chef du gouvernement québécois aidait concrètement à l'élection de quelques députés indépendants. Ils devenaient ses porte-parole à Ottawa.

Cependant, en 1958, devant la vague conservatrice, M. Duplessis n'a pu se retenir de mettre toute la puissance de sa machine électorale au service des candidats de M. Diefenbaker.

Aujourd'hui, la situation est différente: les libéraux fédéraux n'ont pas au Québec leur toute-puissance d'autrefois et les conservateurs y survivent à peine.

Depuis sa fondation, l'Union nationale n'a jamais eu une occasion plus favorable que celle qui lui est offerte aujourd'hui de se donner une aile fédérale.

Depuis le 5 juin, elle a le vent dans les voiles. De plus, l'instabilité de la politique d'Ottawa et la fragilité des partis fédéraux dans le Québec — qu'on se rappelle l'aventure créditiste de 1962 — ne peuvent que favoriser un tel projet.

Les partisans de l'Union nationale qui nourrissent des ambitions électorales et rêvent d'un emploi gouvernemental ne peuvent pas être tous déçus à Québec et encore moins, depuis le syndicalisme, tous fonctionnaires. Il leur resterait donc cette porte ouverte sur les Communes.

Ceci n'est peut-être qu'un rêve: mais plusieurs jeunes qui ont participé au congrès conservateur de la fin de semaine ne le rejettent pas comme une illusion et même le nouveau président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, M. Trépanier, ne serait pas fâché de devenir chef de file d'un groupe de l'Union nationale à Ottawa.

D'ailleurs, l'appel pressant qu'il a lancé à l'Union nationale, quelques minutes après son élection et qu'il a répété en termes clairs à une conférence de presse télévisée, est très significatif.

OPINION DU LECTEUR

En Pologne et autres pays de l'est, l'Eglise doit secouer le poids du passé et faire son aggrornamento

par Guy SARRAZIN

La situation de l'Eglise en Europe de l'Est a attiré régulièrement l'attention depuis plusieurs mois, attention maintenue par des événements aussi divers qu'un accord partiel en Hongrie, une apparente tension en Pologne, ravivée par les fêtes du millénaire, et enfin un accord élaboré entre le Vatican et la Yougoslavie. Si la signification positive de ce dernier a été soulignée par un certain nombre d'observateurs, la situation en Pologne a peut-être trop été vue par des yeux occidentaux. Certains faits incitent à y voir une situation typique de l'Eglise en Europe de l'Est.

Quand la rumeur de la visite de Paul VI en Pologne à l'occasion des fêtes du millénaire se mit à courir, nombreux furent les commentaires optimistes. On y voyait, d'une part, un autre symbole de l'ouverture de l'Eglise au monde, d'autre part, celui de la libéralisation des pays de l'Est. Ces observateurs optimistes furent déçus quand des tensions se manifestèrent entre l'épiscopat, dirigé par le cardinal Wyszyński, et le gouvernement communiste de M. Gomulka. Ces tensions, évidemment, furent attribuées à l'attitude du gouvernement. "La main tendue se referme", disait-on. On était d'autant plus encouragé dans cette interprétation qu'elle était, semble-t-il, celle de Paul VI lui-même. Ainsi, le gouvernement "intransigent" n'acceptait pas la réconciliation. Et on relatait en outre cette attitude regrettable au refus opposé par le gouvernement à la réconciliation avec l'Allemagne.

Arrivé à ce point, il ne reste plus qu'à se croire injustement persécuté, à se croire réduit au silence derrière le rideau de fer, etc. Mais peut-être des observateurs attentifs, qui se sont eux-mêmes rendus sur les lieux, auraient-ils des points de vue plus nuancés à faire valoir. Précisons, tout d'abord, qu'il ne s'agit pas pour nous de justifier tous les gestes du gouvernement polonais relativement à l'Eglise. Sans enier la persécution, on peut admettre lucidement que certains de ces gestes ont été malheureux. Mais ce qu'il faut se demander, c'est si l'attitude de la hiérarchie polonaise n'a pas envenimé la situation et n'a pas maintenu un climat propice aux maladroites du gouvernement.

Car peut-être le problème fondamental ne vient-il pas de la réconciliation (ou des) gouvernement communiste face à l'Eglise, mais plutôt de la situation même de cette Eglise en Europe de l'Est.

Le contexte dans lequel se situe le débat, c'est celui d'une chrétienté agonisante, déjà morte en certains endroits, certains (croyants ou incroyants) acceptent joyeusement sa mort, d'autres espèrent au contraire pouvoir la revitaliser. Citons ici Hervé Chaigne, o.m., qui, dans le numéro 39 de la revue franciscaine et socialiste "Frères du Monde" publiée à Bordeaux, tente de faire le point: "on ne peut... demander (au cardinal Wyszyński) au nom de l'Evangile de manifester à l'endroit de la Pologne populaire l'enthousiasme qu'il réserve au beau temps où la Pologne était l'un des 'bastions catholiques' de l'Europe" (p. 12).

Le même auteur, qui s'est rendu lui-même sur place pour mieux connaître le mouvement Pax, ou des chrétiens s'engageant dans la construction du socialisme, poursuit plus loin: "Quand on connaît les difficultés qu'éprouvent les différentes hiérarchies nationales — pour ne pas parler ici du véritable patronat qu'exerce le Vatican sur la politique italienne — à imaginer une action politique des chrétiens qui ne soit pas, de près ou de loin, une mise en tutelle du temporel, non pas tant par le spirituel au sens le plus élevé du terme que par le clérical, il ne faut pas trop s'étonner de l'attitude de la hiérarchie polonaise, mal débarrassée du rôle directement politique qu'elle jouait naguère, cherchant à retrouver bien que mal un pouvoir qui ne peut que lui échapper et trouvant condamnable ce qui n'est après tout que désagréable et nouveau pour elle. Ce qui aggrave la situation en Pologne, c'est que le cardinal primate ne réussit peut-être pas à se défaire tout à fait du sentiment d'avoir été disposé, par un décret direct de la Providence, au rôle de régent de la 'Pologne éternelle', en quelque sorte hypostasie, dont la Pologne populaire n'est qu'une perpétuelle malheureuse et inéluctablement transitoire. Tout cela, qui n'est ici qu'esquisse, explique les récents incidents, qui ont opposé le gouvernement de M. Gomulka au cardinal Wyszyński à propos de la lettre adressée à l'épiscopat allemand. Quel gouvernement pourrait accepter, en effet, de se voir mis comme entre parenthèses, pour cause d'insuffisance patriotique, par une hiérarchie prétendant s'identifier à la patrie et à l'Etat, sans tenir aucun compte de la nécessaire autonomie du temporel?" (pp. 12-12).

A ceux qui prétendaient que la lettre des évêques n'avait aucun sens politique, voici ce que répondait Wladyslaw Gomulka: "... S'il ne s'agit pas de la lettre des évêques, il serait difficile de reprocher aux évêques de vouloir restituer aux Allemands nos régions occidentales. Personne ne leur ferait pareil reproche (...). Les divergences résident dans l'attitude de chacun vis-à-vis de notre régime social, dans la façon dont il apprécie la Pologne populaire, ce que chacun représente sur le plan politique. Dire que la lettre des évêques polonais n'a rien de commun avec la politique est un non sens. Elle contient un profond sens politique (...). Toute l'affaire ne réside pas dans le fait que nous cherchons à opposer le Millénaire du baptême au Millénaire de l'Etat, mais dans le fait que l'épiscopat, et notamment le cardinal Wyszyński, entendent opposer le Millénaire du baptême à la Pologne populaire..." (id., p. 13).

Le problème, dès lors, est peut-être plus de savoir si l'Eglise est prête, notamment sous la pression du socialisme, à abandonner le régime de chrétienté où elle se trouve en position de puissance, pour une situation où elle se définirait comme servante et pauvre face aux hommes. Car elle n'est pas, bien sûr, une attitude actuelle. Au risque de mettre à l'épreuve la patience des lecteurs de ce journal, je citerai ici intégralement deux paragraphes du même article du P. Chaigne, où la situation de l'Eglise en Pologne est on ne peut mieux décrite. Lui-même renvoie, pour de plus amples informations, au livre de José de Broucker, "L'Eglise à l'Est: la Pologne" (Le Cerf, 1963):

"On ne peut, bien sûr, tracer ici un tableau complet de l'Eglise de Pologne, ni même en esquisser les traits marquants. Qu'il nous suffise de dire qu'elle est à la fois la plus vivante des communautés chrétiennes et la plus menacée. Vivante: les églises pleines, les vocations sacerdotales et religieuses de qualité qui surabondent, tout un peuple rassemblé derrière ses pasteurs. Menacée: la politique de vexations continues menée par le gouvernement et l'office du culte, politique qui pour ne plus aller jusqu'à la persécution ne représente pas moins une intolérable atteinte à la liberté religieuse. Mais le plus grave ne vient pas à mon avis de ce côté-là. L'Eglise de Pologne est en train de vivre, avec près d'un siècle de retard, le passage,



Le cardinal Wyszyński, primate de l'Eglise de Pologne

toujours douloureux, de l'état de chrétienté à l'état de diaspora, passage dont l'Eglise de France, par exemple, ne s'est pas tout à fait relevée. Aujourd'hui encore les masses viennent à elle, mais en masses, non pas tant sur les "conquêtes" d'un socialisme des "vaches maigres", que sur la vie nouvelle, encombrée de biens de consommation et d'habitudes et de comportements inédits, que le progrès économique ne peut pas ne pas séduire. Cette vie nouvelle, l'Eglise de Pologne a tort de croire qu'elle est le fruit venimeux et diabolique du matérialisme athée, alors qu'elle est la conséquence directe et nécessaire de la société industrielle. La limitation des naissances par l'utilisation de moyens contraceptifs, que la morale catholique réprouve, flérisse immoraux, érotisme débordant, "blousons noirs" à la mode de Varsovie ou de Cracovie, etc. — tout cela n'est ni la conséquence, ni une sorte de surcroît néfaste, mais le résultat direct de la laïcisation générale de la société sous l'influence de l'industrialisation et des phénomènes sociologiques qui lui sont liés. La preuve indiscutable en est la situation qui existe dans les pays où la liberté religieuse la plus totale est de rigueur. Franco a beau soutenir financièrement et politiquement l'Eglise, l'Espagne va, elle aussi, vers la laïcisation.

Le poids du passé

"Mais l'Eglise de Pologne est progressivement en train de s'abandonner à une attitude proprement psychopathique qui consiste à rendre le marxisme responsable d'un phénomène qui lui échappe et dont, pour sa part, il a toutes les raisons de se plaindre, car il réussit à déchristianiser les chrétiens, il 'désidéologise' du même coup et du même

mouvement la jeunesse de Pologne, rendant extrêmement difficile la relève politique et militante au sein du parti communiste. Ce faisant, l'Eglise s'abuse elle-même, se donne un alibi facile et se prépare des lendemains préoccupants. Malheureusement encore, je ne suis pas sûr du tout que l'Eglise de Pologne ait vraiment la volonté de préparer des changements sociaux nécessaires à l'agglomération. Le vieux pessimisme, le vieux paternalisme, le vieux cléricalisme persistent encore sur elle. Et ce centralisme étroit autour du primate de Pologne, rendu nécessaire, je le sais, par le 'rideau de fer' mais qui aboutit à doter le pays d'une sorte de Vatican de surcroît. L'Eglise de Pologne ne peut mieux se dire que le régime communiste lui interdit de renouveler son style de pastoral, car, grâce à Dieu, le gouvernement ne peut rien en ce domaine, et je ne vois pas pourquoi il serait impossible au cardinal Wyszyński de diffuser sur l'ensemble de la nation la bonne nouvelle d'un agglomération, par exemple dans le domaine de la liturgie, alors que le moindre de ses sermons 'pastoraux' est immédiatement connu. La vraie raison n'est pas là, mais dans le fait que la hiérarchie estime que la meilleure façon de conserver intacte la foi de la Pologne est de la fixer dans ses formes les plus traditionnelles et les plus folkloriques, comme en une sorte d'écrin intemporel et définitif, avec le secret espoir qu'une fois disparue 'l'abomination de la désolation' la foi pourra résurgir, rayonnante et jeune, du cocon où elle hibernait. La hiérarchie ne cherche pas vraiment à faire vivre l'Eglise à l'heure de Vatican II, elle se contente de prendre des mesures conservatrices."

Le vrai défi

Le défi que rencontre l'Eglise est donc de revitaliser la foi en se reconnaissant servante

des hommes, dans une situation de diaspora missionnaire plus que de domination politique. Dans cette perspective, on peut justifier avec peut-être moins d'optimisme l'accord partiel avec la Hongrie intervenu, on s'en souviendra, il y a un peu plus d'un an. Je me souviens personnellement de l'impression d'ambiguïté que j'eus à cette époque. D'une part, j'étais heureux de voir un gouvernement socialiste s'acheminer vers une reconnaissance plus effective de la liberté en matière de foi. Mais quelle ne fut pas ma désagréable surprise lorsque je vis le triste usage que l'Eglise voulait faire de cette liberté. Bien sûr, j'avais rien, contre l'idée de procéder sans délai à des ordinations épiscopales qui, sans doute, s'imposaient. Mais toute la pacotille religieuse qui les entourait me montait au cœur. Non, vraiment, l'épreuve n'avait pas profité à l'Eglise, qui cherchait plus à manifester son prestige dans une société officiellement athée, et avec sa bénédiction qu'à renouveler sa pastorale et sa foi. Non, vraiment, je me refuse à croire que c'est là la liberté que l'Eglise réclame. Car alors, ce serait la liberté de dominer, comme ailleurs existe la liberté d'exploiter que les capitalistes revendiquent.

L'exemple yougoslave

Il est possible par ailleurs (sans que la cause soit assurée que l'accord récent avec la Yougoslavie, première entente officielle entre l'Eglise et un gouvernement communiste, prenne une signification différente pour la société ou intervienne cette entente. On sait en effet l'évolution considérable du régime yougoslave dans le contexte du socialisme. C'est probablement le premier régime communiste à s'être orienté vers un desserrement de la contrainte étatique pour donner effectivement aux ouvriers, dans le contexte d'une politique

La "Francophonie": une idée en marche

PARIS — A qui faudra-t-il attribuer, pour l'histoire, la "Francophonie"? — ce regroupement de "ceux qui parlent français" — dont il est, à l'heure actuelle de plus en plus question? A M. Habib Bourguiba, président de la République tunisienne, qui, le premier semble-t-il, le 25 novembre 1965, au cours d'une visite officielle à Dakar, a proposé l'idée d'un "Commonwealth à la française"? Ou bien le président tunisien de l'époque, le général de Gaulle, qui, le 16 et le 17 septembre, à la presse, M. Hamani déclara que l'avant-projet situait la francophonie sur le plan économique, mais aussi bien que sur les plans culturels et linguistiques et qu'il établissait trois groupes d'Etats: 1) les Etats qui ont le français comme langue nationale; 2) ceux qui ont le français comme langue officielle; 3) ceux qui utilisent le français comme langue de travail.

Il révèle au surplus que le général de Gaulle s'était montré favorable au projet. En fait le gouvernement français ne s'est pas encore engagé de façon positive. Ce souci de discrétion est bien naturel, comme l'a dit M. Jean Charbonnel, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération, le gouvernement français accueille l'idée de la francophonie avec sympathie et amitié, mais entend ne point se départir de sa discrétion en attendant que l'idée prenne corps, afin d'éviter de "donner au reste du monde le sentiment de voir officiellement une opération de type néo-colonialiste en action".

Les présidents Hamani et Senghor ont déjà pressenti, avec des fortunes diverses, le premier, le Maroc et l'Algérie, le second, le Canada. Les résultats ne sauraient sans doute être encore que provisoires. Pour l'instant toutefois, on peut ranger parmi les pays favorables à la Francophonie les treize membres actifs de l'OCAM, plus le Congo-Kinshasa et, curieusement, le Mali, qui ne suit pas en cela l'attitude de la Guinée, le second Etat dit "révolutionnaire" de l'Afrique noire francophone. Les Etats, qui, officiellement ou officieusement, ont fait connaître leur opposition, sont outre la Guinée, l'Algérie et le Maroc.

Il reste à consulter les autres pays pour lesquels le français est langue officielle ou langue de travail. De toute façon, l'idée est en marche et rien ne semble pouvoir l'arrêter. Car, pour citer une fois de plus le président Senghor, la Francophonie n'est pas une "machine à guerre" dont on pourrait se méfier, elle est "par delà la langue, la civilisation, plus précisément l'esprit de cette civilisation, c'est-à-dire la culture française que l'appellera la francité".

On pouvait difficilement concevoir, cependant, la Francophonie en dehors de la France. C'est pourquoi l'OCAM chargea son président en exercice, M. Diori Hamani, président de la République du Niger, et le pré-

sident Senghor lui-même d'exposer l'idée au général de Gaulle avant de la proposer partout où elle pouvait avoir des chances d'être accueillie. Le président de la République française en fut personnellement informé le 9 juillet par le président Hamani. Celui-ci déclara, à l'issue de l'entretien, que le général de Gaulle avait "montré beaucoup de compréhension pour l'idée et lui avait réservé un accueil très fraternel". Il indiqua en outre, qu'avec le président Senghor, il mettrait au point un texte d'un avant-projet qui serait alors officiellement présenté au général de Gaulle et aux pays intéressés.

Cet avant-projet sera incessamment transmis par le secrétaire général de l'OCAM au gouvernement français, aux Etats de l'Afrique noire et à tous les Etats intéressés. Le président nigérien eut un autre entretien avec le général de Gaulle et avec M. Georges Pompidou, premier ministre français, le 16 et le 17 septembre. A la presse, M. Hamani déclara que l'avant-projet situait la francophonie sur le plan économique, mais aussi bien que sur les plans culturels et linguistiques et qu'il établissait trois groupes d'Etats: 1) les Etats qui ont le français comme langue nationale; 2) ceux qui ont le français comme langue officielle; 3) ceux qui utilisent le français comme langue de travail.

Il révèle au surplus que le général de Gaulle s'était montré favorable au projet. En fait le gouvernement français ne s'est pas encore engagé de façon positive. Ce souci de discrétion est bien naturel, comme l'a dit M. Jean Charbonnel, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération, le gouvernement français accueille l'idée de la francophonie avec sympathie et amitié, mais entend ne point se départir de sa discrétion en attendant que l'idée prenne corps, afin d'éviter de "donner au reste du monde le sentiment de voir officiellement une opération de type néo-colonialiste en action".

Les présidents Hamani et Senghor ont déjà pressenti, avec des fortunes diverses, le premier, le Maroc et l'Algérie, le second, le Canada. Les résultats ne sauraient sans doute être encore que provisoires. Pour l'instant toutefois, on peut ranger parmi les pays favorables à la Francophonie les treize membres actifs de l'OCAM, plus le Congo-Kinshasa et, curieusement, le Mali, qui ne suit pas en cela l'attitude de la Guinée, le second Etat dit "révolutionnaire" de l'Afrique noire francophone. Les Etats, qui, officiellement ou officieusement, ont fait connaître leur opposition, sont outre la Guinée, l'Algérie et le Maroc.

Il reste à consulter les autres pays pour lesquels le français est langue officielle ou langue de travail. De toute façon, l'idée est en marche et rien ne semble pouvoir l'arrêter. Car, pour citer une fois de plus le président Senghor, la Francophonie n'est pas une "machine à guerre" dont on pourrait se méfier, elle est "par delà la langue, la civilisation, plus précisément l'esprit de cette civilisation, c'est-à-dire la culture française que l'appellera la francité".

Rome

(suite de la page 4)

au monde antique; la seule source véritable de la puissance, capable de tenir en échec sur son limes les assauts des barbares, voire de détruire, avant qu'ils soient en mesure de lui porter des coups trop sérieux, la Carthage chinoise, la Russie, incapable de leur disputer la première place, se contentant de défendre tant bien que mal un empire où l'on peut déjà déceler de Tirana à Bucarest les signes, aux contours des dislocations, d'un futur.

A la vérité la seule force de contestation qui serait capable de limiter ou d'infléchir ce pouvoir fantastique serait celle qui aurait la puissance sans faire peur, qui pourrait à la fois se targuer d'une réussite économique et social comparable à la sienne, proposer un "tiers monde" des relations d'échanges meilleures que celles des Etats-Unis, et vivre un peu plus en conformité qu'eux avec le message culturel, moral, voire spirituel dont ils se réclament. Cette force ne peut être que l'Europe, une Europe aussi ouverte que possible dans toutes les directions, assez imposante pour que Washington doive en toutes circonstances tenir compte de ses avis, assez indépendante pour aider à la solution des grands problèmes hérités de la guerre froide. Il est vrai que sa réalisation suppose de la part des uns et des autres une révision quasi déshirante de leurs principes de base: de l'atlantisme inconditionnel des uns, comme du nationalisme des autres. Mais il devrait bien venir un jour, ou, même à Londres, on réalisera l'inconvénient qu'il y aurait à laisser la direction du monde à un seul homme, fût-il le président des Etats-Unis, et ou, à Paris, on comprendra qu'on ne peut à la fois prêcher l'Europe indépendante et réclamer pour la France seule les privilèges de l'appartenance au club des Cinq Grands.

Guy SARRAZIN.

(Le Monde).



La chanteuse Pauline Julien et le comédien Guy Hoffman se sont envolés à bord du même appareil d'Air France en direction de Paris. Pauline Julien se produira à Bobino à compter du 4 octobre et Guy Hoffman préparera la prochaine saison de la salle café-concert qu'il dirigera au Château Champlain.

A L'OCCASION DU 1er ANNIVERSAIRE DE SA VISITE

Thant et Pazhwak rendent hommage au pape Paul VI

CITE DU VATICAN — A l'occasion de l'anniversaire de la visite du pape aux Nations unies, le secrétaire général, U Thant, a adressé à Paul VI un message dans lequel il le remercie de ses efforts en faveur de la paix et du bien-être de l'humanité.

"La présence d'un grand chef spirituel parmi nous, dit U Thant et ses paroles historiques de sagesse, de raison et de compassion ont, et continueront à avoir, un profond effet sur ceux qui travaillent pour la paix ici aux Nations unies. Cet effet a été maintenu et renforcé par les déclarations successives de Votre Sainteté, dont votre lettre du 24 janvier 1966, à l'occasion de la réunion du comité des 18 sur le désarmement, votre message adressé par mon intermédiaire au conseil du programme de développement des Nations unies le 28 mai et votre récent et émouvant appel pour la paix dans le monde."

Et U Thant conclut: "En adressant à Votre Sainteté mes vœux en ce jour, j'exprime une fois de plus, comme secrétaire général des Nations unies, ma gratitude à vous qui avez apporté votre grande autorité spirituelle et votre force à l'appui des efforts des Nations unies pour la paix et le bien-être humain et je formule l'espoir ardent que vos efforts inspirés et nos travaux ne soient pas déçus en vain. Je prie Votre Sainteté d'agréer les expressions renouvelées de ma profonde gratitude et de mes hommages."

De son côté, le président de l'Assemblée générale, M. Abdul Rahman Pazhwak, a tenu à marquer l'anniversaire de la visite de Paul VI en ces termes: "Nous devons reconnaître que tous nos efforts, nos appels, nos suggestions se sont révélés insuffisants. Ils sont tombés sur un sol aride et la guerre continue de déferler."

"Le devoir moral de chaque individu, de chaque nation est donc clair. Nous devons redoubler d'efforts et tous les moyens doivent être tentés. Ce n'est que lorsque nos efforts seront à la mesure de notre volonté de paix que nous mettrons fin à la guerre."

Ass.-maladie: les optométristes appuient les centrales syndicales

Le Collège des optométristes du Québec appuie en totalité le mémoire des grandes centrales syndicales sur l'assurance-maladie, et il espère qu'il aura l'occasion de se faire entendre au cours des études devant conduire à l'établissement d'un régime qui veut "universel, complet, obligatoire et public". Ce régime ne doit pas imposer de frais dissuasifs et devrait être financé par l'impôt sur le revenu, selon un communiqué signé par le Dr Pierre Crevier, président du Collège.

Le Collège préfère le terme assurance-santé à celui d'assurance-maladie, à cause de son aspect positif.

Le Collège émet toutefois quelques réserves sur une déclaration du premier ministre, M. Johnson, à la suite de la présentation du mémoire conjoint de la CSN, de la FTQ et de l'UCC, la semaine dernière, à Québec.

"Il ne faut pas, d'une part, que le comité de spécialistes sur l'assurance médicale ne termine ses travaux sans avoir rencontré les représentants de toutes les professions de la santé. Cette nécessité est d'autant plus grande que toute la lumière n'est pas encore faite sur les responsabilités sociales et le champ d'action respectifs des différentes professions. Les dangers de partialité et de vues restrictives sont encore plus sérieux si les conseils sur les questions de services de santé ne sont que des médecins."

"D'autre part, il serait inconcevable et inconvenant que le comité mixte des deux Chambres ne reprenne pas les travaux ajournés lors de sa dissolution pré-électorale. Le Collège

des optométristes, parmi nombre d'autres corps intermédiaires n'a pas eu l'occasion de présenter son mémoire, et il y tient. L'établissement d'un régime d'assurance-santé est trop important pour prendre le risque d'écarter des éléments essentiels, faute de connaissances sur le sujet. Le législateur doit connaître le point de vue de l'optométrie pour juger des besoins visuels de la population."

Le Dr Crevier poursuit: "Le Collège des optométristes de la province de Québec félicite la FTQ, l'UCC et la CSN pour la clarté de son mémoire et pour ses prises de position lucides. Le C.O.P.Q., dans son mémoire, met l'accent sur l'importance de la prévention. Ce n'est pas par la seule application d'une thérapeutique correctrice qu'il est possible d'arriver à cette fin. Porter des lunettes pour mieux voir ne prévient pas nécessairement une détérioration ultérieure des mécanismes visuels, ni l'avènement de problèmes de rendement visuel. L'expérience prouve souvent le contraire. C'est pourquoi, tel que proposé par la FTQ, l'UCC et la CSN, un régime complet idéal doit offrir les services de diagnostic, les lunettes et la rééducation visuelle (éducation et réadaptation)."

"Le C.O.P.Q. réclame, à l'instar des syndicats ouvriers, la représentation de l'optométrie dans la direction du régime d'assurance-santé. Il est exact aussi que le Québec ne peut pas se permettre, à cause de sa position désavantagée, de mouler son action sur le déjà fait et qu'il doit innover."

Le congrès de Brighton

(Suite de la première page)

Dans le domaine de la politique intérieure, on aurait pu croire que M. Wilson se montrerait timide devant l'opposition syndicale de gauche, d'autant plus que la situation économique du pays est très pénible. Les affaires sont à la baisse. L'industrie automobile a récemment procédé à des congédiements massifs et le nombre des chômeurs a atteint 340.000. Les impôts sont lourds et les prix sont à la hausse. Et c'est dans une situation économique semblable que le gouvernement travailliste parle de geler les salaires. Mais apparemment, M. Wilson qui n'envisage pas d'autres moyens qu'une politique d'austérité pour faire face à la crise que traverse actuellement la Grande-Bretagne, a décidé de ne pas se montrer hésitant et d'affirmer sa volonté très nette d'imposer cette politique plutôt que d'en discuter. M. Wilson aurait même toute décidé de prendre ses distances vis-à-vis des syndicats ouvriers, de rompre une fois pour toutes avec l'idéologie d'extrême-gauche et de faire carrément de son parti une formation légèrement à gauche du centre. Certains observateurs croient que la majorité des Britanniques seraient relativement satisfaits de cette orientation. Les prochaines journées du congrès travailliste permettront d'évaluer avec plus de précision l'influence du premier ministre britannique.

Le syndicat des marins demande une enquête fédérale sur le naufrage de la drague

Le Syndicat international des marins du Canada a fait parvenir hier un télégramme au ministre fédéral des transports, M. Pickersgill, demandant une enquête fédérale sur

Les cabarets-hôtels se plaignent des requins du spectacle

"Il est actuellement prouvé hors de tout doute que nos hôteliers (du Québec) sont exploités honteusement par toutes sortes de requins du spectacle et que des millions de dollars par année passent dans les coffres de l'Onclé Sam sans que personne tente de s'y opposer" déclare un communiqué de l'Association des cabarets-hôtels de la province de Québec.

Depuis nombre d'années, explique-t-il, les hôteliers du Québec se plaignent du fait qu'un de leurs grands problèmes est celui du spectacle. Ce problème n'a jamais été étudié par les autorités compétentes. Dans les petites villes, il n'existe apparemment aucune sorte de coordination et de classification, ni aucun contrôle: c'est là une "situation tragique et alarmante" pour les hôteliers.

C'est pourquoi, l'Association des cabarets-hôtels du Québec, qui est présidée par M. Michel Messier, a décidé d'ouvrir une "Centrale du spectacle" dans les locaux du Centre de l'hôtellerie de la province de Québec, 3545, est, rue Bélanger, à Montréal.

"Cet organisme, précise le communiqué, a pour objectif de grouper les artistes et les musiciens dans un syndicat provincial, de contrôler les tarifs, d'établir une classification des artistes et d'empêcher l'hôtelier d'être exploité à fond comme il l'est présentement."

Cette centrale contribuera à raffermir l'économie hôtelière du Québec "en gardant nos dollars chez nous", ajoute-t-il.

Une manche

(Suite de la première page)

M. Lesage n'est pas opposé à la création d'un "comité directeur", mais il s'en fait une conception qui diffère sensiblement du projet de M. Kierans. Pour l'ancien premier ministre, en effet, un comité directeur serait un utile trait d'union entre l'Assemblée législative et le parti et la Fédération libérale, mais elle n'aurait qu'un caractère consultatif. Dans l'esprit de M. Kierans, ainsi qu'en témoigne son projet de résolution, le comité directeur aurait de pouvoirs étendus et, sans aller jusqu'à contraindre le chef du parti, pourrait exercer sur lui des pressions très fortes.

Cette résolution, normalement sera débattue au congrès de la Fédération, en novembre, à Montréal. Auparavant, elle sera examinée à la commission de la constitution de la Fédération (qui en est déjà saisie) et en caucus.

Or, ce matin, il est très probable que M. Lesage soulèvera cette question devant les 108 candidats défaits et députés élus avant de la poser, dans l'après-midi, au caucus. L'accueil que réserveront les candidats et les députés à la résolution Kierans et aux arguments qu'invoquera, sans doute M. Lesage à l'encontre de ce projet déterminera dans une large mesure le sort qui attend l'aile agissante du groupe montréalais au congrès. Dans les jours qui suivront, députés et candidats défaits retourneront dans leurs comités et pourront "éclairer" les députés des associations régionales au congrès de la Fédération, en novembre. Ou bien ils tiendront le langage de M. Arsenault (qui risque d'être bien accueilli dans une province dont M. Laporte disait hier midi qu'elle est "conservatrice"); ou bien ils se rallieront à la conception que MM. Kierans, Brière et Caspary tentent laborieusement de répandre dans le parti. Il s'agit de savoir en définitive si M. Lesage considère une telle réforme comme une motion de blâme à son endroit, comme une atteinte à son autorité.

Arsenault

(Suite de la première page)

temps perdu nous avons dû depuis 1960 engager le peuple à prendre des bouchées doubles, ce groupement voudrait induire la population à en faire encore davantage. Si nous vivions sous une dictature socialiste, tout irait pour le mieux, mais nous sommes en démocratie. Or, en démocratie, un parti politique ne peut se maintenir au pouvoir ou reprendre le pouvoir qu'il a perdu s'il n'a pas la confiance et l'appui de l'électorat. Ce groupement de Montréal qui, sous le couvert de la collégialité et de la démocratisation, tente à la faveur du prochain congrès de la Fédération de diminuer les pouvoirs du chef du parti libéral et de miner la confiance que la masse des véritables libéraux de cette province a en lui, du même souffle est engagée à fond dans la socialisation du parti libéral provincial.

"Or, ce n'est pas en transformant le parti libéral provincial en un RIN socialisant ou communiste et en manifestant par des moyens coussus de fil blanc leur manque de confiance en la direction du chef actuel du parti que ce groupement réussira à redorer le blason du parti et à lui assurer la confiance de la population. Le parti libéral du Québec se doit d'appartenir à tous les militants du parti de toutes les régions de la province."

le naufrage de la drague Manseau 101, dans le fleuve Saint-Laurent, près de Québec, vendredi soir.

Huit des victimes de l'accident étaient membres de ce syndicat tandis que les deux autres faisaient partie de l'Union des officiers de marine marchande, dont le président a aussi demandé l'intervention des autorités fédérales dans les enquêtes en cours.

Le président du SIM, M. Leonard J. McLaughlin, a expliqué que, bien que la sûreté provinciale ait entrepris une enquête, les experts fédéraux devraient faire enquête en vue de soumettre des recommandations pour prévenir la répétition de tragédies semblables dans le fleuve.

Il a dit que le SP avait été appelé à faire enquête parce qu'en vertu de la loi les navires qui ne se meuvent pas par eux-mêmes, tels les dragues, ne relèvent pas de la juridiction de la loi de navigation du Canada.

Projet de Fondation des anciens de Laval

QUEBEC — L'Association des anciens de Laval projette de créer une fondation des anciens de Laval ayant un objectif d'un million de dollars.

C'est le nouveau président de l'association, M. Jean-Paul Tardif, qui a annoncé ce projet samedi au cours du banquet annuel de l'organisme.

M. Tardif a déclaré que le but de cette fondation serait de permettre une plus grande participation de l'association à la cause de l'éducation dans la province.

"L'Événement" paraît en petit format

QUEBEC — Le quotidien québécois du matin, "L'Événement", a paru hier pour la première fois sous sa nouvelle toilette, le format tabloïd.

"L'Événement", un quotidien maintenant centenaire, est publié par "Le Soleil Ltée" et est tiré à 18.000 exemplaires. Son prix de vente est de 10 cents l'exemplaire.

Sous son ancienne formule, le quotidien se vendait sept cents et il tirait à 11.000 exemplaires. En augmentant le prix de vente de "L'Événement", la direction du Soleil a également annoncé qu'elle haussera le prix de vente du Soleil à 10 cents. Il s'agit de la deuxième augmentation de prix de ces deux quotidiens depuis 1964 alors que l'on avait haussé le prix de 5 à 7 cents.

"L'Événement", sous format tabloïd ne publiera pas le samedi.

Gordon

(Suite de la première page)

ce livre de 140 pages devient en français, "Le Canada à l'heure du choix".

Dans ce livre, M. Gordon traite de l'influence croissante des étrangers sur l'économie canadienne et, par voie de conséquence, sur les politiques canadiennes; il propose des moyens par lesquels le Canada pourrait reprendre en main son économie.

"Nous avons encore le choix, dit-il dans sa conclusion: prendre les mesures nécessaires pour recouvrer le contrôle de notre économie et par là, sauvegarder notre indépendance nationale — ou laisser aller les choses au petit bonheur, quitte à voir transformer notre pays lentement, mais sûrement, en une sorte de satellite américain, pour aboutir à l'intégration pure et simple."

La première chose à faire, a-t-il répété hier, c'est de fixer les objectifs que nous voulons atteindre. Une fois que cela sera fait, il ne sera pas difficile de mettre au point les techniques qui nous permettront d'atteindre ces objectifs. Par exemple, établir qu'en l'an 2.000 il faudra que les capitaux canadiens représentent les deux tiers des capitaux investis dans toute entreprise canadienne dans un but louable et modeste, qui peut être atteint sans réduire aucunement le niveau de vie du Canada.

M. Gordon considère qu'il est encore possible pour le Canada de reprendre le contrôle de son économie. La situation actuelle, cependant, est suffisamment grave pour qu'un choix doive être fait d'ici quelques années. Plus nous attendrons, dit-il, plus ce sera difficile de redevenir maîtres de notre économie.

A ceux qui, lui reprochant son nationalisme économique, croient que la solution réside plutôt dans une conception nord-américaine des économies canadienne et américaine, M. Gordon exprime son désaccord. Ce sont les États-Unis et non le Canada qui profiteraient le plus d'une telle politique et, à l'intérieur du Canada, le Québec ne serait guère favorisé par cette politique économique continentale. L'une des raisons pour lesquelles nous voulons que le Canada continue d'être indépendant c'est pour permettre à tous les Canadiens, y compris les Québécois, de mieux vivre.

Se défendant d'être anti-américain et d'avoir manifesté son anti-américanisme dans son livre, M. Gordon a répété hier qu'il souhaite que les capitaux étrangers soient investis au Canada sur une grande échelle. Ce qu'il faut, ce n'est pas d'empêcher l'entrée des capitaux étrangers, c'est d'indiquer à quelles conditions ils pourront venir, c'est de les associer aux capitaux canadiens.

nada. Mais le Manseau 101 était tout par des remorqueurs au moment du naufrage et il existerait des précédents d'accidents similaires où le gouvernement fédéral a fait enquête. Le SIM cite en particulier l'accident mortel survenu l'an dernier au Island Commander, en Colombie-Britannique.

Le télégramme à M. Pickersgill dit notamment ceci: "Il semblerait d'après les versions des survivants, que ce désastre a pu être causé ou favorisé par le transatlantique Franco-nia, qui a doublé les remorqueurs et la drague quelques instants avant l'accident."

"Nous suggérons respectueusement qu'il est nécessaire d'effectuer une enquête complète sur les causes de cette tragédie et d'en partager les responsabilités, tout en étudiant les recommandations visant à éviter de semblables tragédies à l'avenir."

Le télégramme demande en outre la reprise immédiate des discussions entre l'industrie de la navigation, les syndicats et les fonctionnaires du ministère des transports concernant les mesures de sécurité sur le fleuve.

M. McLaughlin a indiqué que les projets du gouvernement au

Plaidoyer pour l'unité

EDMONTON — La majorité des Canadiens reconnaissent que la force du Canada réside dans son unité, a affirmé hier le major général R. H. Keefler, de Montréal, président de la Chambre de Commerce du Canada.

Dans un discours au congrès de la Chambre de Commerce, M. Keefler a passé en revue l'année de la durée de son mandat à la présidence de l'organisme, et il a souligné certains incidents sensationnels au sujet de l'unité canadienne qui ont conduit à des tendances alarmantes.

"Je ne peux pas nier, bien sûr, qu'il existe des mouvements organisés favorables au séparatisme, a-t-il dit. J'espère sincèrement que de plus en plus, les Canadiens en viendront à la conclusion qu'aucune partie du Canada ne peut se séparer de l'ensemble du Canada. Le chemin est et que nous nous développons pour devenir une nation forte."

M. Keefler, qui est président de la société Northern Electric, s'est dit heureux de constater le rapprochement entre le gouvernement et le monde des affaires.

sujet de l'amélioration du chenal impliquant qu'un plus grand nombre de dragues travailleront dans le fleuve à l'avenir. Il est donc essentiel de porter le plus grand soin aux mesures de précaution à édicter aux navires qui passent dans le voisinage.

Entretiens, les recherches se poursuivent en vue de retrouver les huit hommes qui manquaient encore à l'appel. Deux corps ont été retrouvés peu après que le Manseau 101 eut coulé à pic, vendredi soir dernier. L'autopsie a établi que les deux hommes ont succombé à l'asphyxie par submersion.

Des scaphandriers doivent être descendus aujourd'hui dans l'épave du bâtiment, qui repose dans 125 pieds d'eau. Un porte-parole de Marine Industries, à qui appartenait la drague évaluée les pertes à quelque \$200.000.

La drague a été touchée par de fortes vagues, au moment où une violente bourrasque s'abattait sur la région de Québec. Treize des 23 membres de l'équipage ont été rescapés. Le bâtiment a coulé en moins de trois minutes.

Un contremaître qui était à bord de la drague estime que le paquebot Franconia, de la compagnie Cunard, n'est aucunement à blâmer. M. Donat Bergeron a dit que le paquebot avait diminué sa vitesse, tel que convenu dans les circonstances, et qu'en venant de l'arrière de la drague, il a protégé cette dernière contre la force du vent pendant un certain temps. Après le passage du navire, le vent s'est mis à fouetter directement la drague et les vagues l'ont envahie rapidement.

Le programme de la Fédération des SSJB de Saint-Hyacinthe

La Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Hyacinthe a confié à des spécialistes la préparation de schémas de travail pour l'année 1966-67. Voici la liste de ces schémas.

Etudes et recherches constitutionnelles.

Culture populaire.

Pauvreté.

Promotion sociale de la femme.

Formation professionnelle.

Main-d'œuvre.

Rentabilité de l'agriculture.

Le consommateur canadien-français.

La préparation de ces schémas vise à faciliter la participation du plus grand nombre possible de membres et de corps intermédiaires à la préparation du programme de la société.

Hausse des importations durant la période de janvier à avril

OTTAWA — Les importations de marchandises au Canada ont été évaluées à \$775, 075.000, au cours du mois d'avril dernier, signale un bulletin du Bureau fédéral de la statistique, et ont ainsi connu une hausse de 11 pour cent, comparativement à celles du mois d'avril 1965, établies à \$698.220.000.

Le total des importations au cours de la période janvier-avril a été de \$2.980.681, 000, soit 17 pour cent de plus que pour la même période de l'an dernier.

Les principaux pays fournisseurs, soit les États-Unis, la

République fédérale allemande, le Japon, la Suède et l'Italie, ont accru leurs ventes au Canada durant cette période. Les achats en provenance du Royaume-Uni et du Venezuela ont toutefois connu une baisse.

Les principaux articles d'importation, durant le mois d'avril, ont été les pièces de véhicules automobiles, le pétrole brut, les avions, les feuilles d'acier, le nickel et ses alliages, les produits chimiques organiques, les ordinateurs électroniques, les pièces d'avions et les machines-outils pour travailler le métal.

Bassett: Dief doit démissionner mais il ne faut pas le forcer

TORONTO — M. John Bassett, propriétaire d'un des grands quotidiens torontois, le TELEGRAM — et conservateur influent, a déclaré en fin de semaine qu'on doit permettre à M. Diefenbaker de choisir lui-même le moment où il quittera son poste de chef du parti. Son intervention s'inscrit dans le débat de plus en plus vif qui se poursuit dans le parti conservateur sur suite de déclarations du président national M. Dalton Camp, qui favorise la tenue d'une convention pour la chefferie.

M. Bassett, parlant à une émission du poste radiophonique CFRB, a déclaré qu'il serait bon que MM. Pearson et Diefenbaker démissionnent tous deux de leurs postes de chefs des grands partis. Mais il a ajouté qu'à son avis on devrait permettre à M. Diefenbaker d'en arriver à cette décision par lui-même. Il s'est opposé au projet de M. Camp.

"Si M. Diefenbaker n'est pas aussi pressé de quitter son poste que certains le souhaitent, le parti conservateur se trouve simplement à payer la note de la force considérable qu'il a acquise sous le présent leadership", a précisé M. Bassett, ajoutant que la démission forcée de M. Diefenbaker provoquerait l'hostilité de dizaines de milliers de Canadiens qui l'ont appuyé.

D'autre part, l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de l'Est de l'Ontario a adopté dimanche à l'unanimité une résolution pour accorder son appui à la campagne entreprise par le président du parti national, M. Dalton Camp dans le but de réorganiser la direction du parti.

Au congrès annuel des jeunes conservateurs de l'Est de l'Ontario, M. Delbert O'Brien a observé qu'après une tournée des différentes sections conservatrices au pays, il en est venu à la conclusion qu'on ne peut esquisser le problème de la direction du parti.

Il a expliqué que les jeunes conservateurs veulent démocratiser leurs cadres.

Enfin, la controverse au sujet de la direction du parti conservateur semble avoir séparé le parti en deux groupes en Colombie-Britannique.

L'association des jeunes conservateurs de la province et l'Association conservatrice de l'université de Colombie-Britannique ont envoyé des télégrammes à M. Dalton Camp, président national du parti, lui déclarant qu'ils l'appuyaient dans sa campagne pour la tenue d'une convention.

Pendant ce temps, Mme Mae Ross, présidente de l'Association des conservatrices de Richmond, en banlieue de Vancouver, a révélé qu'elle, aidée d'une dizaine d'autres femmes, avait amassé une liste de 10.000 signatures appuyant M. John Diefenbaker.

Mme Ross, qui voudrait recueillir 20.000 signatures de la Colombie-Britannique jusqu'en Ontario, a déclaré qu'elle avait jusqu'ici reçu 2.000 signatures du Yukon.

Elle a aussi déclaré qu'elle avait recueilli plusieurs signatures de députés conservateurs fédéraux, mais elle a refusé d'en divulguer les noms.

Le Château Champlain sera un des plus prestigieux hôtels du monde. C'est le reflet de la vitalité et de l'hospitalité du Montréal cosmopolite.

Ambiance sympathique LE CHATEAU CHAMPLAIN

PLACE DU CANADA, MONTRÉAL

Nombre limité de chambres disponibles

à compter du 15 novembre 1966.

Toutes chambres disponibles à compter du 1er janvier 1967.

Canadien Pacifique

TRAIN / CAMIONNAGE / BATEAU / AVIONS / HOTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

expo67

CANADIEN PACIFIQUE
MONTRÉAL - 100, rue de la Montée

Virulente attaque de la CMA contre les syndicats qu'elle accuse de causer l'inflation

LONDON (Ontario) — L'association canadienne des manufacturiers a formulé hier l'une de ses attaques les plus vigoureuses contre les syndicats canadiens, les accusant d'être la cause de la présente vague inflationniste.

M. J. C. Whitelaw, vice-président et directeur général de l'ACM, a déclaré que des revendications salariales extravagantes causent présentement plus d'inquiétudes qu'en aucun temps depuis la guerre de Corée.

Prénant la parole à une assemblée conjointe de la section locale de l'AMC et d'un club des M. Whitelaw a attribué l'agitation actuelle dans le monde syndical aux syndicats plus jeunes et plus extrémistes "qui

sont ni prêts à écouter, ni sensibles aux arguments logiques. Pour ces jeunes militants, le problème se résume à ce qu'ils veulent obtenir et qu'ils entendent obtenir sans discussion. Ces gens refusent tout simplement de comprendre que les profits n'appartiennent pas à la direction de l'entreprise, mais à ceux qui lui ont confié leurs épargnes dans l'espoir d'obtenir un retour raisonnable".

"Compte tenu de cette mentalité, il n'est pas étonnant que les grèves et les arrêts de travail deviennent de plus en plus fréquents, de même que la violence et les menaces de violence sur les lignes de piquetage. Le droit de grève est bien établi. Les activités illégales qui se greffent à son exercice ne sauraient être tolérées."

Un syndicaliste: la hausse du coût de la vie est causée par les profits exagérés des entreprises

CALGARY — M. Gilbert Levine, d'Ottawa, directeur du service des recherches du Syndicat canadien de la fonction publique (CTF) a affirmé en fin de semaine à Calgary que le public commence à se rendre compte que l'énorme hausse du coût de la vie est attribuable aux bénéfices exagérés des entreprises et non pas au niveau actuel des salaires.

M. Levine a affirmé qu'il était ridicule de rendre les syndicats responsables de l'augmentation du coût de la vie et des pressions inflationnistes sur notre économie. "Bien au contraire, dit-il, la productivité accrue dans le secteur industriel et le niveau de vie déplorables d'un grand nombre d'employés de la fonction publique justifient des augmentations de salaires appréciables".

Le chercheur du SCFP a noté entre autres que: "Le prix des cigarettes a récemment monté d'un cent, soit 2 pour cent et quelques jours plus tard la Société Rothmans of Pall Mall of Canada Ltd. a déclaré une augmentation de 29 pour cent de ses bénéfices pour l'année en cours."

• "Les bénéfices des entreprises commerciales ont augmenté de 67 pour cent pendant la période allant de 1961 à 1965, alors que les salaires n'ont subi qu'une hausse de 16 pour cent."

• La Société Canada Packers s'est servie du prétexte de la grève de ses employés pour payer des prix plus bas aux éleveurs de porcs tout en augmentant ses prix aux consommateurs.

Les entreprises commerciales misent sur la crainte injustifiée de l'inflation pour procéder à des augmentations arbitraires des prix. Certains responsables de l'Association des éleveurs de porcs prévoient une augmentation de 40 pour cent du prix de la viande. Une telle augmentation ne peut certainement pas être mise sur le dos des salaires, puisque les frais de main-d'œuvre n'occupent que 10 à 11 pour cent du prix de vente de la viande.

• Contrairement aux rumeurs qui circulent, les moyens perfectionnés de calcul statistique ont prouvé que les frais de main-d'œuvre à l'unité n'ont pas subi de hausse significative au cours des dix dernières années.

Pour lutter contre l'inflation, le ministre des finances propose l'achat d'obligations du Canada

OTTAWA — Le ministre des finances a invité hier les Canadiens à se procurer de nouvelles obligations d'épargne du Canada, disant qu'elles étaient une excellente mesure anti-inflationniste.

Dans un communiqué, M. Mitchell Sharp souligne que les obligations d'épargne de l'émission du centenaire, mises en vente lundi, "constituent un facteur important de l'effort national en vue d'assurer une prospérité continue au Canada".

"De plus, dit-il, elles offrent aux Canadiens une excellente occasion de profiter des modalités les plus attrayantes jamais offertes par les obligations d'épargne du Canada."

M. Sharp signale que l'épargne personnelle a de tout temps joué un rôle important dans l'économie et que les Canadiens ont, par tradition, mis de côté une bonne partie de leur revenu pour dépenses futures.

"Dans le contexte économique actuel, dit le ministre, un taux d'épargne élevé réduirait la demande globale de biens et de services, aurait une incidence marquée sur la réalisation de notre objectif, soit celui d'une

croissance économique saine et soutenue."

"Dans la mesure où le gouvernement peut satisfaire ses besoins financiers, dit encore M. Sharp, par la vente d'obligations d'épargne du Canada, une réduction correspondante des pressions de la demande sur le marché conventionnel des capitaux suivra. Ceci profitera nettement aux autres gouvernements et au secteur privé, leur accès à un marché des capitaux fonctionnant sans heurt étant d'une importance essentielle au maintien d'une croissance économique saine."

"C'est ainsi qu'un succès dans la vente de l'émission du centenaire, au cours des six prochaines semaines, occuperait une place dans l'ensemble des mesures que j'ai énoncées en vue de combattre les forces inflationnistes."

Le taux de rendement moyen des nouvelles obligations est de 5,48 pour cent l'an à échéance.

De plus, cette année, le gouvernement paiera un intérêt sur l'intérêt. Cet intérêt composé permettra à un Canadien de toucher, à échéance, la fin de la 13e année, le double du montant investi.

La Chambre de Commerce du Canada veut protéger les droits de l'individu

EDMONTON — La Chambre de commerce du Canada a donné hier un appui de principe à deux propositions visant à protéger les droits de l'individu contre la bureaucratie gouvernementale. La première prévoit la création d'un poste d'ombudsman au Canada et la seconde, l'établissement d'un comité parlementaire permanent chargé de surveiller l'application des lois qui donnent des pouvoirs discrétionnaires à un fonctionnaire.

Quelque 800 délégués ont approuvé ces mesures en principe au cours d'un débat d'orientation politique de la chambre, s'inscrivant dans le cadre de la 37e assemblée annuelle. Les délégués ont également approuvé la suggestion qu'Ottawa collabore de très près avec les provinces dans le financement de l'éducation universitaire, malgré les objections des délégués du Québec qui voient dans cette mesure une atteinte aux droits des provinces.

Tous les projets de résolution approuvés en principe au cours de la conférence de quatre jours doivent être approuvés à la séance plénière de clôture avant de devenir la politique officielle de la Chambre de commerce.

Dimanche le vice-président du conseil d'administration de la chambre, M. C. P. Beaubien, a révélé les plans d'une enquête détaillée que les sections

locales de la chambre mèneront au niveau local dans toutes les régions du pays au cours de la prochaine année, pour définir les besoins et les perspectives économiques du Canada pour les trois prochaines années.

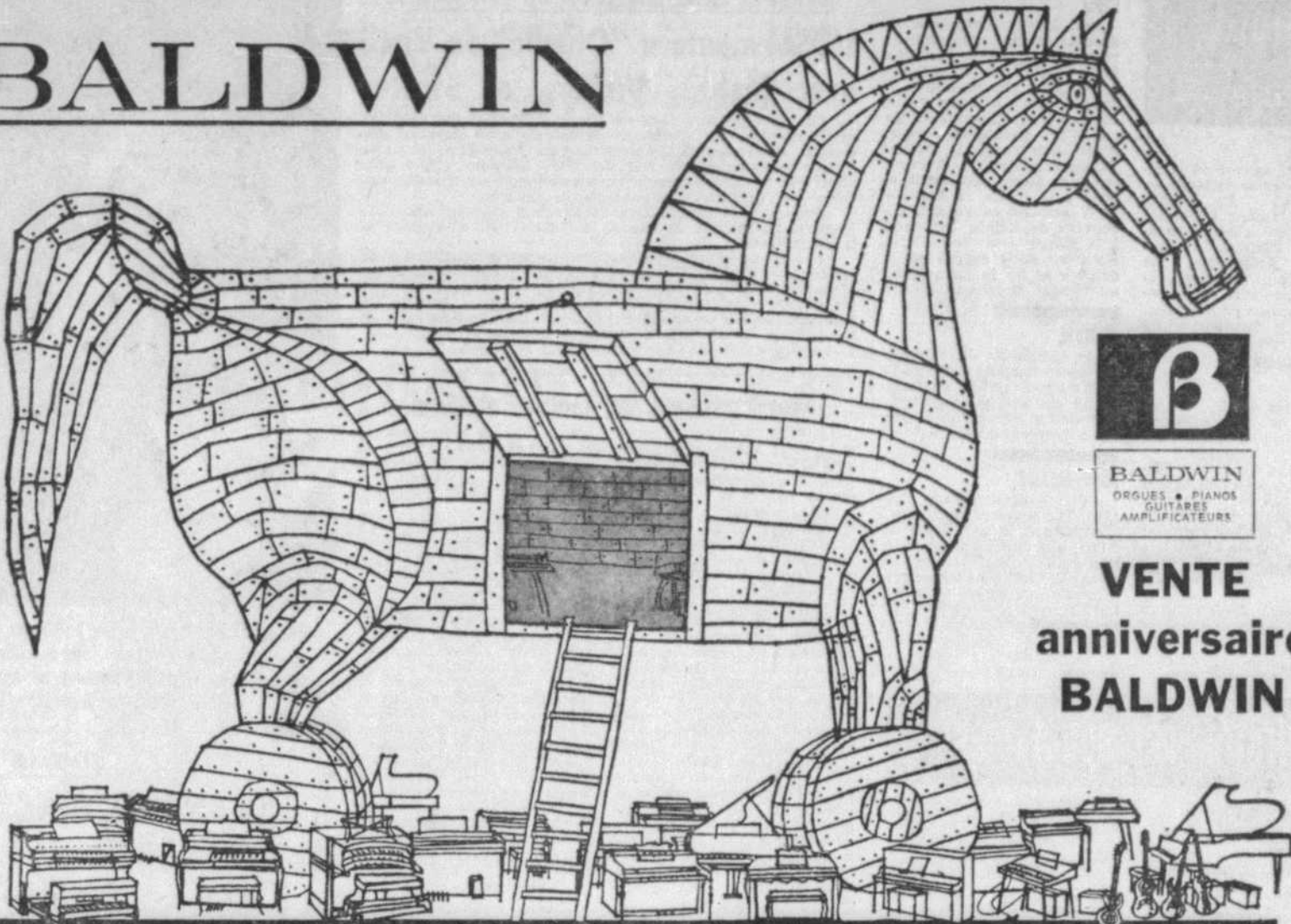
Selon les dirigeants de la Chambre de commerce, si cette enquête atteint le succès que partiellement ses objectifs, elle sera l'étude économique à court terme la plus complète qui ait jamais été faite au Canada.

La Chambre fera appel à chacune de ses 850 sections pour leur demander de s'inscrire auprès des entreprises de leur région pour connaître leurs prévisions d'expansion et leurs besoins en main-d'œuvre. À partir de ces données, la Chambre s'attend que les communautés locales pourront évaluer leurs besoins en matière d'éducation et de services.

On prévoit au moins 200 — et peut-être jusqu'à 500 — des Chambres locales participeront à l'enquête qui devra être complétée à la fin de 1967. Les Chambres de Saint-Catharines (Ontario), Magog (Québec) et Watrous (Saskatchewan) l'ont déjà menée à titre d'expérience et les résultats permettent de prévoir dans chacune de ces localités des hausses de population de l'ordre de 15 à 30 pour cent.

APRÈS SA RECONNAISSANCE OFFICIELLE PAR "EXPO '67"

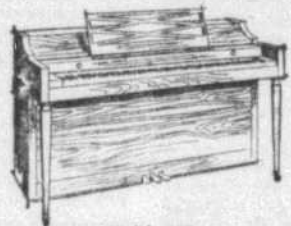
BALDWIN



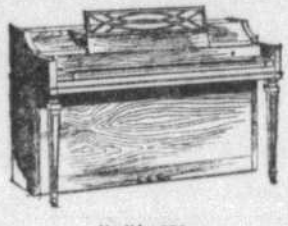
VENTE anniversaire BALDWIN

ENVAHIT MONTRÉAL EN OCTOBRE '66!

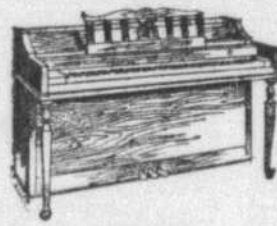
FAMEUX PIANOS "BALDWIN" À D'INCOMPARABLES BAS PRIX



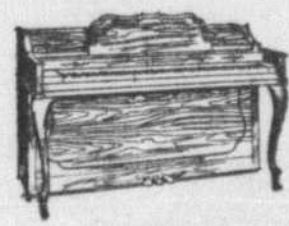
Modèle 990
BALDWIN de style contemporain, fini noyer.
PRIX REG. \$1525.
SPECIAL \$1145.
BANC INCLUS



Modèle 991
BALDWIN de style provincial italien, fini noyer brun.
PRIX REG. \$1595.
SPECIAL \$1195.
BANC INCLUS

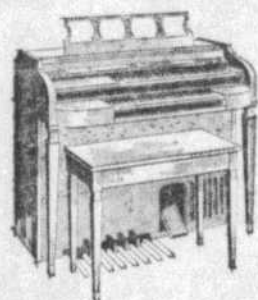


Modèle 992
BALDWIN de style canadien, fini cerisier.
PRIX REG. \$1595.
SPECIAL \$1195.
BANC INCLUS



Modèle 993
BALDWIN de style Provincial français, fini cerisier.
PRIX REG. \$1595.
SPECIAL \$1195.
BANC INCLUS

ORGUE "BALDWIN"



Modèle 54
Baldwin — modèle 54 A P-T complet — modèle classique de goût moderne, teinte de Traditionnel — fini noyer — 3 claviers — pédalier de 13 notes — son panoramique — ensemble de percussion — Tempo Mate — combinaisons fixes — 22 notes aux 2 claviers — 19 jeux individuels — haut-parleur double — manette de sonorisation — Trémolo théâtral.
PRIX REG. \$2575.
SPECIAL \$2050.
BANC INCLUS



Modèle 74
ORGUES BALDWIN
Modèle illustré de style "Canadien" s'obtient en cerisier.
PRIX REG. \$1875.
SPECIAL \$1425.
BANC INCLUS
Modèle 73 — Style provincial français, fini cerisier — PRIX REG. \$1935. **SPECIAL \$1475.** Banc inclus.
Modèle 72 — De style moderne — PRIX REG. \$1875. **SPECIAL \$1475.** Banc inclus.
Modèle 71 — S'adapte à tous les styles. Noyer et acajou. PRIX REG. \$1835. **SPECIAL \$1375.** Banc inclus.

PIANOS A QUEUE BALDWIN



Modèle M
Grandeur 52". D'un style traditionnel et d'une sonorité incomparable, c'est un instrument que vous serez fier de posséder. Fini ébène.
PRIX REG. \$5050. — BANC INCLUS
SPECIAL \$4095.
Modèle D — 9 pieds — de concert — Fini ébène. Rég. \$11475. **SPECIAL \$9195.** Banc inclus.

GUITARES BALDWIN



Guitare modèle 503, corps de l'instrument d'une seule pièce en bois solide, trois microsphones, chevalet ajustable pour hauteur et longueur des cordes, touche en bois de rose, levier pour vibrato, complète avec étui. PRIX REG. \$455. **SPECIAL \$375.**

Guitare modèle 505, même description que modèle 503, sauf deux microsphones. PRIX REG. \$395. **SPECIAL \$325.**

Guitare modèle 537, corps de l'instrument à demi solide, modèle mince, dimensions conventionnelles, deux microsphones, contrôle de sonorité et de volume, complète avec étui. PRIX REG. \$705. **SPECIAL \$575.**

Guitare acoustique modèle 550, selon les dimensions conventionnelles, chevalet ajustable, deux microsphones, contrôle de sonorité et de volume, complète avec étui. PRIX REG. \$705. **SPECIAL \$575.**

Guitare basse modèle 545, 4 cordes, corps de l'instrument à demi solide, modèle mince, deux microsphones, levier de vibrato, contrôle de sonorité et de volume, complète avec étui. PRIX REG. \$705. **SPECIAL \$575.**

Orgue THOMAS — modèle 515 — fini noyer — PRIX REGULIER: \$2,995 **SPECIAL: \$2,395** banc inclus

Orgue THOMAS — modèle 415 — style Provincial Français fini cerisier avec "band box" — PRIX REGULIER: \$1,965 **SPECIAL: \$1,495** banc inclus

Orgue THOMAS — modèle 415 — Scandia — fini noyer — avec "band box" — PRIX REGULIER: \$1,895 **SPECIAL: \$1,445** banc inclus

ORGUE COMBO de BALDWIN



La révélation musicale de 1966...
Versatilité étonnante — 9 jeux individuels — 4 effets de vibrato — 2 canaux — solidité remarquable — instrument complet de 61 notes au clavier — 24 notes de basse pour accords complets — Possibilité de jeux à un octave plus haut ou plus bas — Contrôle de tonalité — Ajustement pour balancer individuellement les notes de la basse et de la haute. — Poids: 64 lbs.
Prix rég. \$695.
SPECIAL \$595.

AMPLIFICATEURS

Amplificateur modèle D-1, "Deluxe", pouvoir 70 watts, un haut-parleur de 12", effets de trémolo et de réverbération, commutateur double pour contrôle à distance du trémolo et de la réverbération, prise spéciale pour haut-parleur supplémentaire, complet avec housse.
Rég. \$815. **SPECIAL \$425.**

Amplificateur modèle C-1 "Custom", pouvoir 125 watts, deux haut-parleurs de 12", effet de trémolo et de réverbération, commutateur double pour contrôle à distance du trémolo et de la réverbération, prise spéciale pour haut-parleur supplémentaire, complet avec housse.
Rég. \$815. **SPECIAL \$515.**

Amplificateur modèle B-1, "Special pour basse", pouvoir 125 watts, deux haut-parleurs, spéciaux pour fréquence grave, un de 12" et un de 15", prise spéciale pour haut-parleur supplémentaire, complet avec housse.
Rég. \$600. **SPECIAL \$495.**

Orgue CONN — modèle de théâtre — no. 640 — avec cabinet Leslie — 2 claviers complets — pédalier de 25 notes — fini noyer — PRIX REGULIER: \$5,900 **SPECIAL: \$3,595** banc inclus

ORGUE HAMMOND RT-3 — modèle de concert — avec cabinet de résonance — 2 claviers complets — pédalier de 32 notes — fini acajou — PRIX REGULIER: \$5,800 **SPECIAL: \$3,795** banc inclus

IL NOUS FAUT LIQUIDER

Ed. Archambault INC

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. P.M.

500 est, STE-CATHERINE coin BERRI — Tél. 849-6201

TERMES FACILES:
livraison sur paiement de la taxe de vente; le solde payable en 12-24-36 versements mensuels.

le bruit de la ville

CE SOIR

Deuxième concert de la série d'abonnement de l'OSM, ce soir, à 20h20. Au pupitre, Franz-Paul Decker. Le soliste invité est le violoniste israélien, Itzhak Perlman. Au programme, "Antiphonie" de François Morel, musicien canadien, le concerto en la mineur pour violon de Dvorak et "Also Sprach Zarathustra" de Richard Strauss.

BALLET

Après avoir été fêté à Londres pour le cinquantenaire de vie artistique, Anton Dolin ne quittera aujourd'hui à Montréal afin d'y monter "Giselle" pour les Grands Ballets canadiens. "Giselle" sera présentée à la salle Wilfrid-Pelletier le 20 décembre dans le cadre de la série de gala de l'OSM.

BECAUD

Gilbert Bécand est arrivé à N.Y., point de départ qui le conduira à travers les États-Unis, aux Antilles et au Canada où il restera trois mois.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

COMÉDIE-CANADIENNE — Le 8 "L'Éclat du silence" — Festival Beckett, 8h30.
LA POUDRIÈRE — "Catch me if you can" 8h30 — Rel. dim. et lun.
THÉÂTRE DES SALIMBAQUES — "Les Bâtisseurs d'Empire" — Jeu, ven., sam. et dim. 8h45.
RIDEAU-VERT — "Assassins Associés" 8h30 — Dim. 2h30 — 7h30.
PLACE DES ARTS — O.S.M. 8h30.
AUDITORIUM JACQUES-CARTIER — "A compère du 8" — "La Mouette" — L'ÉPIQUE — A compère du 12 — "Natives hétéroclites".

CINÉMA

ALOUETTE — "Doctor Zhivago" 13h15 — Dim. 7h30 — Matinée: 1h30, 3h30, 5h30, 7h30, 9h30.
ASTOR — "The Silencers" 8h30 — "King Rat" 8h30 — Dim. 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30.
AVENUE — "The Russians are coming" 12h45 — 2h30 — 4h30 — 7h00 — 9h30.
BIJOU — "La Religieuse de Monza" 12h00 — 2h30 — 4h30 — 6h30 — 8h30 — 10h30.
CANADIEN — "Angélique et le Roy" 12h00 — 2h30 — 4h30 — 6h30 — 8h30 — 10h30.
CAPITOL — "Lost Command" 10h30 — 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30.
CHAMPLAIN — "Les Grands Illusions d'un Chinois en Chine" 12h55 — 3h00 — 5h15 — 7h30 — 9h30.
CHATEAU — "Supernature contre les femmes vampires" 2h30 — 4h30 — 6h30 — 8h30 — 10h30.
CINÉMA FESTIVAL — "Onibaba" 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30.
CINÉMA-THÉÂTRE-IMPERIAL — "Khartoum" Tous les soirs 8h30, mer. et sam. 2h00 — Dim. 1h00 — 4h45-4h50.
CREMAZIE — "Le Démon est mauvais" 12h30 — 2h30 — 4h30 — 6h30 — 8h30 — 10h30.
DAUPHIN — "Pierrot le fou" 1h10 — 3h10 — 5h10 — 7h10 — 9h10.
ELYSEE — "Sally Resnais: 'Un homme et une femme'" 7h30 — 9h30 — 11h30 — 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30 — 11h30.
EMPIRE — "Symphonie pour un massacre" Sam. et Dim. 2h30 — 4h30 — 6h30 — 8h30 — 10h30.
ELECTRA — "Le Kébir, fils de Cleopâtre" 12h00 — 2h30 — 4h30 — 6h30 — 8h30 — 10h30.
FRANÇAIS — "Supernature contre les femmes vampires" 1h00 — 3h00 — 5h00 — 7h00 — 9h00 — 11h00.
MARDI — 4 OCTOBRE
CRF-AM
• 10h30 du matin: Femina ou l'expérience des autres. Sujet: Rattachement. Animatrice: Mimi d'Elle. Invitée: le docteur Colette Perras. Sujet: chirurgie esthétique.
• 2h30 p.m.: Place aux femmes. Enquête: Les femmes changent-elles de place avec les hommes? Invité: Claude Corbell.
• 5h30 p.m.: Deux villes, une musique. "Carrousel" de Montréal. Animatrice: Denise Saint-Pierre et Roger Joubert.
• 7h30 du soir: Faire sa vie.

RADIO-SELECTION

MARDI — 4 OCTOBRE
CRF-AM
• 10h30 du matin: Femina ou l'expérience des autres. Sujet: Rattachement. Animatrice: Mimi d'Elle. Invitée: le docteur Colette Perras. Sujet: chirurgie esthétique.
• 2h30 p.m.: Place aux femmes. Enquête: Les femmes changent-elles de place avec les hommes? Invité: Claude Corbell.
• 5h30 p.m.: Deux villes, une musique. "Carrousel" de Montréal. Animatrice: Denise Saint-Pierre et Roger Joubert.
• 7h30 du soir: Faire sa vie.

HORAIRES DE LA TELEVISION

MARDI 4 octobre
Le signal (C) marque une émission en couleur
CBFT 6
9h00 Mire
9h30 Musique
10h30 Théâtre de coucou
11h30 Long métrage
"La maison d'en face" — français
12h00 Téléjournal
1h15 Cinq-témoins
1h30 Long métrage
"Alma" — québécois
1h45 Téléjournal
2h00 Les joyeux naufrages (C)
2h30 Balmain (C)
3h00 Bonne journée et première édition
3h30 Comment aller-vous?
3h45 L'âge heureux
4h00 Téléjournal
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
4h55 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire
6h30 Mire
6h45 Mire
7h00 Mire
7h15 Mire
7h30 Mire
7h45 Mire
8h00 Mire
8h15 Mire
8h30 Mire
8h45 Mire
9h00 Mire
9h15 Mire
9h30 Mire
9h45 Mire
10h00 Mire
10h15 Mire
10h30 Mire
10h45 Mire
11h00 Mire
11h15 Mire
11h30 Mire
11h45 Mire
12h00 Mire
12h15 Mire
12h30 Mire
12h45 Mire
1h00 Mire
1h15 Mire
1h30 Mire
1h45 Mire
2h00 Mire
2h15 Mire
2h30 Mire
2h45 Mire
3h00 Mire
3h15 Mire
3h30 Mire
3h45 Mire
4h00 Mire
4h15 Mire
4h30 Mire
4h45 Mire
5h00 Mire
5h15 Mire
5h30 Mire
5h45 Mire
6h00 Mire
6h15 Mire

Johnson invite les pharmaciens à préparer l'assurance-maladie

Le premier ministre du Québec a demandé hier midi la collaboration des pharmaciens dans l'établissement de l'assurance-maladie. "C'est là, a-t-il dit, un domaine qui est de la compétence exclusive des États provinciaux en vertu de la constitution. Mais le gouvernement d'Ottawa, qui prétend n'avoir pas assez de revenus pour en remettre aux provinces, en a cependant assez pour lancer toutes sortes de projets dans des matières qui ne le concernent pas. Il nous place ainsi devant des échecs inévitables."

M. Daniel Johnson, qui participait à un déjeuner marquant le début de la semaine de la pharmacie au Québec, a rappelé que l'assurance-maladie est une nécessité et qu'il est clair que le Québec devra l'établir "de toute façon".

"Mais, a-t-il ajouté, si nous voulons garder notre liberté d'action et nous donner un système conforme à nos besoins et à notre mentalité, nous devons nous en occuper nous-mêmes. Par contre, nous ne voulons pas répéter les erreurs commises dans le domaine de l'assurance-hospitalisation, erreurs attribuables à un manque de réflexion et de planification."

M. Johnson a invité les pharmaciens à faire connaître leurs vues à cet égard devant la commission qui sera incessamment nommée et qui aura pour tâche de poursuivre les études déjà entreprises.

Le premier ministre a promis que les suggestions de tous les intéressés seront étudiées avec soin.

M. Johnson a aussi déclaré: "Je sais que les pharmaciens ont fait en ces dernières an-

nées des efforts constants et fructueux pour rationaliser leur profession et lui donner un prestige proportionné à l'importance et à la qualité des services qu'elle rend à la société. Je vous en félicite. Il fut un temps où, en Amérique du Nord, une pharmacie pouvait se définir comme une boutique où l'on vend de tout, même des remèdes. Tant mieux si, au Québec, elle tend à se définir d'abord comme un laboratoire scientifique organisé, où des spécialistes d'une haute compétence dispensent des services professionnels dont dépendent la santé et même la vie des gens. L'enjeu de cette alchimie, un peu mystérieuse pour les profanes, est tellement grave que, contrairement au commun des mortels, vous n'avez même pas le droit de vous tromper honnêtement. Le public doit avoir une confiance absolue en votre savoir et en votre conscience professionnelle."

M. Johnson a conclu ainsi ses propos:

"Nous avons promis de gouverner avec le peuple, dans une sorte de dialogue permanent avec les forces vives de la nation. Chacun doit faire sa part pour que ce dialogue soit vraiment générateur de lumière et de progrès. La démocratie est l'affaire de tous, et non pas seulement l'affaire de l'État. Quand certains refusent — et je suis sûr que ce n'est pas votre cas — de contribuer à la solution des problèmes qui les concernent, d'autres s'offrent à les régler à leur place; mais alors, ils ne sont jamais aussi bien réglés que s'ils l'avaient été avec la participation active des premiers intéressés."

Les titulaires des cinq "nouveaux" ministères fédéraux, assermentés

OTTAWA — La réorganisation administrative du gouvernement fédéral annoncée le 17 décembre dernier après les élections du 8 novembre est officiellement entrée en vigueur hier, alors que sept ministres ont prêté de nouveaux serments d'office.

Il s'agit de la création de deux nouveaux ministères, celui du conservateur des actes de l'état civil et celui de solliciteur général, et de la réorganisation de cinq autres.

Ont prêté serment d'office hier, MM. Guy Favreau, qui devient le premier conservateur des actes tout en demeurant président du Conseil privé; Lawrence Pénell, qui devient solliciteur général; Jean Marchand, qui devient ministre de la main-d'œuvre et de

l'immigration; Arthur Laing, qui devient ministre des affaires indiennes et du nord canadien; Maurice Sauvé, qui devient ministre des forêts et du développement rural; Edgar John Benson, qui devient président du conseil du trésor; Jean-Luc Pepin, qui devient ministre de l'énergie, des mines et des ressources.

C'est en robe de chambre, debout près de son lit à l'hôpital général d'Ottawa, que M. Guy Favreau a prêté le serment d'office comme premier conservateur des actes de l'état civil, hier.

On dit que c'est la première fois qu'un ministre est assermenté dans de pareilles circonstances. La décision de pro-

céder dès maintenant à l'assermentation de M. Favreau, qu'on avait désigné pour remplir ce poste il y a déjà quelques mois, a été prise, apparemment, pour faire cesser une rumeur voulant qu'il se retire de la vie politique, à cause de son état de santé.

M. Favreau est à l'hôpital général depuis plusieurs semai-

nes déjà, et son médecin lui a bien défendu de reprendre son travail avant quelques semaines encore. M. Favreau a été hospitalisé à la suite d'une mauvaise grippe qui a dégénéré en pneumonie.

D'ici à ce qu'il reprenne ses fonctions, le cabinet a nommé un conservateur intérimaire, en la personne de M. John Tur-

ner, ministre sans portefeuille. La création de ce nouveau ministère, et la réorganisation de cinq autres, avaient été annoncées le 17 décembre 1965. De nombreux obstacles ayant retardé la mise en application de ces réformes, ce n'est que lundi que les nouveaux ministres ont officiellement vu le jour.

Tenir compte du facteur humain en immigration

EDMONTON — La politique d'immigration du Canada doit se fonder sur des principes sociaux et humanitaires aussi bien que sur des facteurs économiques, selon M. John Munro, secrétaire parlementaire de M. Jean Marchand, ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration.

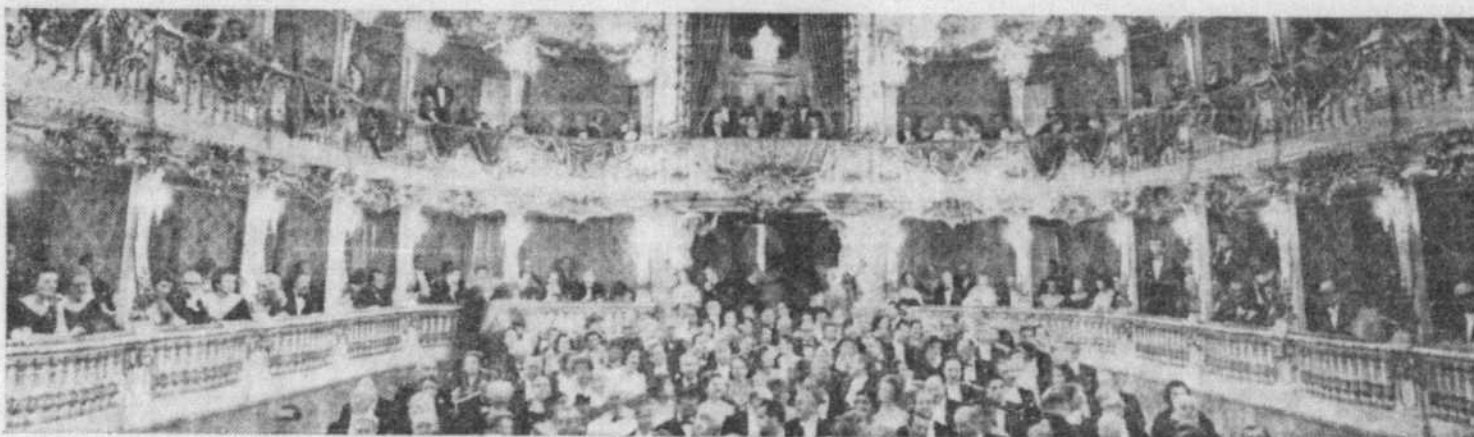
Il a fait savoir aux délégués au congrès de la Chambre de commerce qu'une politique d'immigration équilibrée ne peut que bénéficier au Canada étant donné ses besoins économiques.

"Non seulement devons-nous continuer à accepter les ouvriers spécialisés, les techniciens et les professionnels, qui sont nécessaires à notre progrès industriel et économique, a-t-il dit, mais nous devons aussi partager avec ceux qui ont besoin d'un refuge dans un monde difficile et trouble".

M. Munro a exprimé l'avis que le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que les futurs immigrants soient bien renseignés sur le Canada avant de quitter leurs pays d'origine et qu'ils soient encouragés à se rendre dans les régions où on en a le plus besoin.

Visitez l'Europe cet hiver... en profitant des tarifs d'été!

A vous l'Europe...des Européens — la distance n'existe pas...le prix ne compte plus... et les touristes sont rentrés chez eux!



la "vraie saison"... "hors saison"

Manifestations artistiques ou sportives...récitais, festivals, carnivals — à vous les places de choix à tous les spectacles! D'octobre à avril, l'Europe reprend son vrai rythme de vie — à vous le privilège d'y participer!



l'Europe...sans les touristes

L'automne a chassé les derniers estivants...et chaque pays retrouve son vrai visage pour mieux vous accueillir. A vous toutes les pages...tous les paysages! A vous les plus belles chambres d'hôtel et les meilleures tables des restaurants!



le plein soleil...en plein hiver

A vous le ski alpin...pour les vrais skieurs! A vous la neige étincelante...les superbes pistes interminables...l'ambiance joyeuse des plus fameuses stations d'hiver! Partout, vous serez reçu en hôte de marque...et traité en ami.

Votre agent de voyages est un expert...consultez-le sans tarder! Il vous dira comment Air Canada vous emmène au plus beau des pèlerinages: la Terre Sainte, berceau du Christianisme et le Moyen Orient, terre de contrastes et d'incroyables découvertes. Vous partirez en hiver vers le soleil, les plages tendres de la Méditerranée, les paysages hallucinants de ruines et de sable. Demandez à votre agent de voyages tous les renseignements sur le tour organisé (IT-ACP-4) de 21 jours en Europe et en Terre Sainte. Prix du logement et du billet d'avion compris: \$1,076.00.

Air Canada maintient ses tarifs réduits d'été...à vous d'en profiter! Mêmes tarifs réduits d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique, à certaines dates. Mêmes conditions "Voyagez maintenant...payez plus tard".

Chaque jour AIR CANADA vous offre le vol "Europe 870" Montréal-Paris sans escale, puis Paris-Francfort. Sans oublier les vols pour Shannon, Zurich, Vienne et, conjointement avec BOAC, Londres et Glasgow: autant de plaques tournantes, qui mettent toute l'Europe à votre portée.

Tarifs réduits d'excursions de 14-21 jours, aller-retour en classe économique.

MONTRÉAL-PARIS: \$335 MONTRÉAL-FRANCFORT: \$366 MONTRÉAL-VIENNE: \$404 MONTRÉAL-LONDRES: \$299

AIR CANADA

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

AU BON ACCUEIL
DES VOYAGEURS
DEPUIS 1930
26 PERSONNES
DE LANGUE FRANÇAISE
POUR MIEUX VOUS SERVIR

TRAVELAIDE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES
Services gratuits
UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 — UN. 1-7272

Trois-Rivières: des cours sur l'enfance exceptionnelle au Centre d'études universitaires

Une entente survenue entre l'université de Syracuse, aux États-Unis, et le Centre des études universitaires de Trois-Rivières permettra d'offrir, dès cette année, au Québec, des cours en éducation de l'enfance exceptionnelle. Ces cours permettront d'obtenir une maîtrise (Master Degree) de l'université de Syracuse en éducation spéciale ou des crédits du Centre des études universitaires de Trois-Rivières, selon le choix et les qualifications des candidats.

En annonçant la nouvelle, le C.E.U. de Trois-Rivières si-

gnale que le programme de ces cours permettra aux enseignants du Québec qui désirent se spécialiser ou se perfectionner dans l'un ou l'autre des secteurs de l'enfance exceptionnelle de le faire sans être astreints à des stages coûteux à l'étranger.

Les cours seront assurés pendant un certain temps par le corps professoral de l'université de Syracuse. Au fur et à mesure que le programme se développera, plusieurs professeurs du C.E.U. de Trois-Rivières y apporteront leur concours.



Pour marquer la parution de la collection "CANADA 24 x 24", le Centre de Psychologie et de Pédagogie a organisé une réception à laquelle assistaient de nombreuses personnalités, tant des milieux littéraires que du monde de l'enseignement. Entièrement réalisée au cours de l'année 1965, par M. Jacques-D. Casanova, professeur au Collège Stanislas, la collection "CANADA 24 x 24" compte 24 séries de 24 diapositives sur la géographie physique, économique et humaine de notre pays et constitue une véritable anthologie sur ce sujet. A la même occasion, la direction du Centre de Psychologie et de Pédagogie a présenté deux autres séries de diapositives sur le Nord canadien, l'une consacrée au GRAND NORD, l'autre au MOYEN NORD. Ces deux nouvelles séries de diapositives sont l'œuvre de M. Louis-Edmond Hamelin, professeur de géographie et directeur de l'Institut de Recherches nordiques à l'Université Laval. Sur notre photo, dans l'ordre habituel, M. Fernand Seguin, président du Conseil d'Administration du Centre de Psychologie et de Pédagogie, M. Maurice Gosselin, directeur de la radio et télévision scolaires, et M. Jacques-D. Casanova.

DES COMMISSAIRES PROPOSENT:

Des économistes plutôt que des juges pour arbitrer les conflits

QUÉBEC. — Des participants au congrès de l'association des commissions scolaires du diocèse de Québec ont souligné en fin de semaine la possibilité éventuelle de confier de plus en plus la présidence des tribunaux d'arbitrage à des comptables agréés ou à des économistes quand il s'agit de conflits scolaires tournant principalement autour des salaires et des normes gouvernementales fixées en ce sens.

C'est d'ailleurs en ce sens qu'a penché le sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay, alors qu'il prenait la parole devant les participants à ce 24e congrès.

Il a émis l'opinion que des personnes autres que les juges pourraient être appelées de plus en plus à présider les tribunaux d'arbitrage dans les conflits scolaires.

Pour sa part, le président de la fédération des commissions scolaires du Québec, M. Lévis Sauvé, tout en précisant qu'il n'avait rien contre les juges, a dit croire qu'un comptable agréé ou un économiste serait plus en mesure de trancher les litiges à cause de la complexité des négociations principales lorsque la question des salaires est en jeu.

On a aussi reproché aux conciliateurs du ministère du travail de ne pas toujours tenir compte des normes en vigueur en matière de traitements d'instituteurs.

A ce sujet, le sous-ministre de l'éducation a déclaré que le ministère ne pouvait pas intervenir dans ces cas, son rôle devant se limiter à l'information touchant le sens et la signification des normes établies.

Enfin, le sous-ministre Tremblay a invité de façon pressante les commissions scolaires à utiliser tous les moyens de financement mis à leur disposition.

Il a ajouté que le ministère a constaté qu'il existe de nombreux arriérés de taxes depuis l'an dernier et que les commissions scolaires n'utilisent pas la disposition de la loi qui leur permet d'envoyer des comptes de taxes au début de l'année; ces comptes pouvant représenter 50 pour cent du total.

"De son côté, a-t-il ajouté, le ministère fait son effort en tentant de faire parvenir aux commissions scolaires, au début de l'année, une partie des subventions gouvernementales qui leur sont accordées."

Enfin, M. Tremblay a dit

que le ministère de l'éducation suivait de très près l'évolution de la situation quant à la situation financière qui prévaut dans les commissions scolaires.

Visite à Montréal du représentant du primat de la Pologne

Mgr Ladislas Rubin, "évêque protecteur des Polonais à l'étranger", sera à Montréal du 6 au 8 octobre. A titre de représentant personnel du primat de la Pologne, le cardinal Wyszyński, il visite les différentes colonies polonaises en Amérique du Nord. Jeudi soir le 6 octobre, un banquet officiel aura lieu auquel assisteront le cardinal Paul-Emile Léger et le maire Jean Drapeau, de même que le président du congrès canadien polonais, M. George Korey-Krzyszowski. Mgr Rubin parlera à cette occasion du millénaire chrétien de la Pologne. Vendredi soir à l'église Notre-Dame, une messe solennelle sera célébrée avec la participation du cardinal Léger et du clergé polonais à Montréal.

Les Norvégiens, derniers décidés, seront peut-être les premiers prêts pour Montréal 67

OSLO. — Il semble tout naturel au visiteur de la Norvège que ce pays ait choisi comme thème de sa participation, dans le cadre plus large du pavillon scandinave: "L'homme et l'eau". Cette eau, douce ou salée, fait assurément la richesse de la Norvège et des Norvégiens dont le pavillon flotte sur toutes les mers du monde, dont les réserves hydro-électriques sont plus importantes que celles du Canada, ce qui n'est pas peu dire.

Les Norvégiens ne se sont pas "embarqués" sans réflexion dans la grande aventure d'Expo 67. En réalité, quand est venue l'invitation du Canada, on s'est souvenu à Oslo que Bruxelles 58, dans le cas de la Norvège, n'avait pas été tellement rentable, compte tenu des investissements. Comme les prix avaient d'ailleurs augmenté depuis 1958 que le prochain rendez-vous devait se tenir en terre d'Amérique, les Norvégiens, avec regret, ont décliné l'invitation. Mais quand apparut la possibilité de partager le coût de l'opération avec les autres pays nordiques, la réticence du début se transforma en enthousiasme.

Cet enthousiasme, ce dynamisme, sont très visibles actuellement à Oslo où il n'y a pas que le commissaire général qui s'occupe de la présence norvégienne à Montréal l'an prochain. En réalité, à l'issue d'une tournée des quatre pays continentaux participants au pavillon scandinave (le cinquième devant être l'Islande), l'observateur se doit de reconnaître que c'est ici qu'on semble le plus engagé dans l'aventure. Nulle part ailleurs, sauf peut-être à Helsinki, nous n'avons rencontré plus de monde intéressé, de près ou de loin au rendez-vous de Sainte-Hélène.

A preuve que pour M. Edouard Mowinkel-Larsen, le commissaire général, il ne s'agit pas d'un "one-man-show" il s'est assuré l'aide d'un comité consultatif de l'Expo formé de représentants de tous les organismes, privés et publics, impliqués dans la mission de faire connaître la Norvège à l'étranger. Il y a dans ce comité des hommes d'affaires, bien sûr (il faut être réaliste quand on est un pays de 3,700,000 habitants qui dépend essentiellement de ses marchés extérieurs) mais aussi l'architecte Otto Torgersen, concepteur de la participation norvégienne, le scripteur des inévitables films appelés à illustrer en peu d'images et en peu de mots certains aspects de la vie norvégienne. Hans Gelmoynd, ainsi que des représentants des services culturels du ministère des affaires étrangères.

A l'heure qu'il est, plusieurs artistes travaillent déjà à la réalisation des éléments d'exposition de la salle norvégienne. Oernulf Bast, notamment, chargé de traduire dans le métal brut l'ambitieux dynamisme de la Norvège, a terminé son œuvre ces jours derniers. Sa version personnelle de la victoire de Samothrace comme il l'appelle volontiers lui-même, a quitté Oslo et arrivera incessamment à Montréal où, fort heureusement, le pavillon scandinave est le plus avancé.

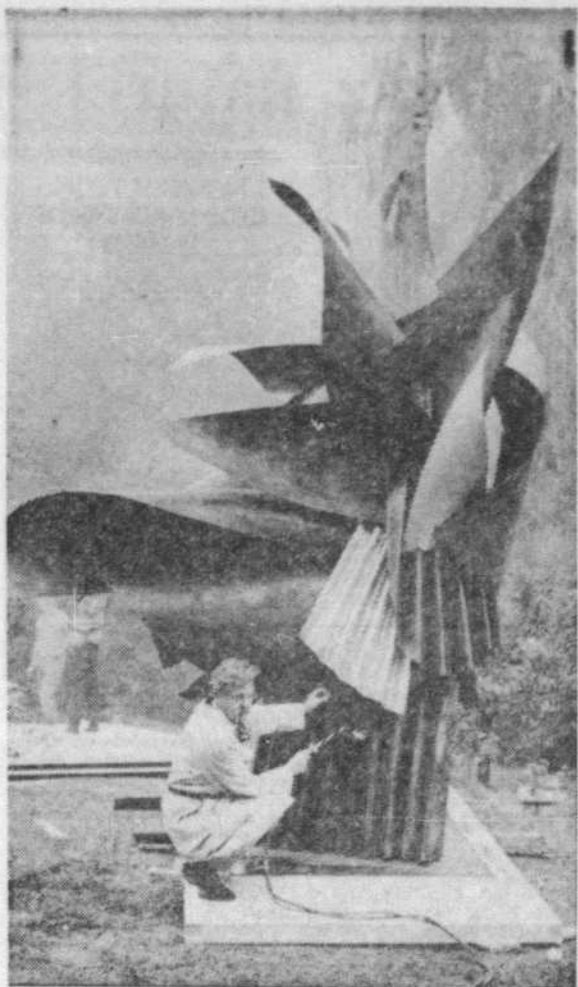
L'eau verticale et l'eau horizontale

En plus de cette importante sculpture à laquelle nous avons vu Bast et son collaborateur mettre la dernière main la semaine dernière, la salle norvégienne contiendra un élément central chargé de traduire "l'eau" que le concepteur partage en "eau verticale" et en "eau horizontale".

L'eau verticale, on s'en doute, c'est celle qui constitue les nombreuses chutes qui, une fois domptées par la volonté de l'homme génèrent l'énergie électrique. L'eau horizontale, c'est surtout la mer, les mers devraient-on dire plutôt tant les Norvégiens sont omniprésents sur toutes les eaux du monde.

Une chute artificielle de 15 pieds de haut prendra place au centre du mur principal de la salle norvégienne. Le rideau d'eau s'appuiera sur un élément sculptural qui réalise en ce moment le jeune Torgersen, fils de l'architecte concepteur.

Les responsables de la participation norvégienne au pavillon scandinave ont voulu dégager au maximum la surface relative-ment peu importante dont ils disposent. Aussi, les éléments d'exposition prendront principalement place le long des parois de la salle laissant d'autant plus d'espace aux visiteurs qu'ils espèrent évidemment nombreux. (On ne peut que partager leur



Devant son atelier des environs d'Oslo, Oernulf Bast met la dernière main à ce qu'il appelle lui-même une "version moderne et nordique de la Victoire de Samothrace". Cet élément sculptural, réalisé en métal brut, prendra place dans la salle norvégienne du pavillon scandinave.

espoir en y ajoutant une certitude, quand on sait la situation privilégiée du pavillon scandinave sur la carte de l'exposition insulaire).

Le scripteur des films destinés à donner, en cinq minutes, un juste coup d'oeil sur la Norvège, en sera particulièrement réalisateur. En effet, les bandes seront essentiellement le résultat d'un montage que M. Gelmoynd veut très dynamique, très choc. En couleurs et en cinémascope, un de ces films parlera surtout de l'eau ou plus exactement de l'usage qu'en font les Norvégiens; l'autre traitera des réalisations de l'industrie norvégienne.

Des lignes pures, comme celles des bateaux vikings

Mais les Norvégiens ne produisent pas seulement des bateaux pour la mer et des produits de métallurgie pour partout. Ils sont aussi, puisqu'ils sont scandinaves, des "designers" par tempérament. Et dans ce qu'ils présenteront à ce titre à l'Expo 67, ils entendent bien se personnaliser le plus possible. Ils souhaitent, et on ne peut que les comprendre, qu'on ne confonde plus le design norvégien et le design scandinave qui est du reste indéfinissable. On a évidemment beaucoup parlé du mobilier scandinave comme des articles particulièrement beaux à la fois fonctionnels qui semblent sortir tout droit de la planche à dessin sans passer par l'usine. Les Norvégiens (comme les autres Scandinaves d'ailleurs) souhaitent que l'on sache davantage qu'il y a des produits norvégiens comme il y a des produits suédois, danois ou finlandais.

Les réalisations norvégiennes en matière de design et singulièrement au chapitre du mobilier se distinguent essentiellement, au moindre examen, par une certaine forme de traditionalisme. C'est dire que les lignes générales des meubles, des objets de toutes sortes, possèdent cette pureté que l'on peut, elle, qualifier de scandinave (de nordique plutôt). Mais les Norvégiens n'ont pas voulu nier, oublier, leurs traditions qui se manifestent encore dans la sculpture, stylisée certes, de meubles ravissants. Et cela donne une chaleur extraordinaire, rend un meuble attachant qui serait froid dans la monotonie des lignes.

C'est peut-être chercher un peu loin mais en voyant les réalisations artisanales des Vikings, leurs bateaux, leurs objets d'utilisation courante, leurs meubles, leurs tréneaux, extraordinairement travaillés sans jamais avoir l'air "chargés", on se prend à penser que l'art du design norvégien remonte aussi loin que là, à plus de 1000 ans d'ici.

En réalité, ce n'est peut-être pas chercher si loin, car l'organisme norvégien voué à l'exportation n'a pas trouvé mieux, comme symbole, que le dessin, tout simple, d'une proue de bateau viking. C'est peut-être ça "avoir des racines".

en devenir

Gérin-Lajoie invite les commissaires d'écoles à se sentir responsables de la réforme pédagogique

CHATEAUGUAY. — L'ancien ministre de l'éducation du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré que les commissaires d'écoles doivent se renseigner et acquiescer toutes les connaissances nécessaires pour réaliser la réforme pédagogique possible, la réforme pédagogique du ministère de l'éducation.

Le député libéral de Vaudreuil-Soulanges à l'Assemblée législative du Québec s'adressait aux membres de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Valleyfield.

M. Gérin-Lajoie a suggéré l'organisation de conférences ou de cours pour préparer les commissaires d'écoles à ces transformations dans le domaine de l'enseignement.

"Ces conférences seraient destinées non seulement aux commissaires d'écoles mais pourraient également être ouvertes au public intéressé. Elles devraient mettre à contribution les grands responsables de la réforme du ministère de l'éducation, de même que les services techniques de votre fédération. Ces conférences auraient pour but général d'informer les commissaires et les autres personnes présentes des transformations précises que connaît notre système d'enseignement, et de les préparer à bien participer à ces transformations. Au premier plan des sujets à l'étude se trouverait évidemment la

réforme pédagogique, telle que définie dans le document d'éducation numéro 2", a-t-il souligné.

L'ancien ministre a affirmé que les commissaires d'écoles sont — et doivent se sentir — responsables de l'organisation et de la transmission, à toute la population, de tous les enseignements requis, de la maternelle à la fin du secondaire, sans oublier l'enseignement permanent.

"D'autre part, la normalisation des revenus et des dépenses d'opération des commissions scolaires a fixé des cadres clairs et précis à l'action des commissions scolaires en ce qui a trait à la taxation et à la gestion des fonds publics. Bien sûr, il reste encore des choix à faire, les commissaires peuvent se révéler de bons ou de piètres administrateurs; mais ils n'ont pas, dans ce domaine, une latitude considérable et la part laissée à leur initiative est relativement réduite. Ceci devrait leur permettre de porter leur attention au domaine pédagogique et d'y consacrer l'essentiel de leurs énergies. Les commissaires peuvent maintenant s'attacher davantage à leur rôle de responsables de l'éducation et s'intéresser à l'enseignement proprement dit; la marche de l'école comme unité d'enseignement, et les réformes qui doivent devenir leur préoccupation majeure", a soutenu M. Gérin-Lajoie.

Le conseil de Montréal devra approuver des crédits d'expropriation pour \$6 millions

Première étape du projet "La Petite Bourgogne"

Le conseil municipal de Montréal sera invité, demain soir, à approuver des crédits d'expropriations de terrains totalisant des crédits de près de \$6 millions, aux fins du projet de rénovation urbaine de "La Petite Bourgogne". Les conseillers se réunissent à 8 heures mercredi, principalement pour adopter diverses mesures relatives à cet ambitieux projet, dont les premières étapes devraient être entreprises incessamment.

On s'attend à ce que, au cours de cette réunion, le maire Jean Drapeau fasse connaître le programme complet

des manifestations qui marqueront l'ouverture du métro, la semaine prochaine. On sait déjà que l'inauguration officielle aura lieu le vendredi après-midi, le 14, dans la station Berri-DeMontigny.

Cette cérémonie, à laquelle participera M. Louis Joxe, ministre du gouvernement français, sera suivie d'un dîner officiel offert par la ville, au chalet du Mont-Royal. La cravate blanche et la robe longue seront de rigueur à ce dîner.

En ce qui concerne "La Petite Bourgogne", les décrets d'expropriation visent à l'acquisition et à la possession préalable de plusieurs terrains, de même qu'à l'acquisition à l'amiable ou par voies d'expropriation de plusieurs immeubles du secteur.

L'approbation du projet permettra à la ville d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir l'appui financier de la province et du gouvernement d'Ottawa.

Les conseillers seront d'autre part invités à approuver un projet d'acte entre la ville de Montréal et les Habitations Saint-Sulpice Inc. La famille relativement à un échange de terrains situés dans le domaine Saint-Sulpice.

Il s'agit d'un projet de crédit de \$570,000 pour la réalisation de l'aquarium de Montréal.

Il s'agit également d'un règlement relatif à l'ordre public dans le métro, et diverses autres mesures. L'ordre du jour compte au total 51 articles.

Quatre jours avant la mise en candidature, 55 bulletins de présentation ont été demandés

Alors qu'il ne reste que quatre jours "ouvrables" avant la mise en candidature pour le scrutin municipal du 23 octobre, 55 contribuables ont demandé un bulletin de présentation au bureau du président du scrutin.

De ce nombre, 45 sont des membres du Parti civique de M. Jean Drapeau, 8 aspirant à briguer les suffrages comme indépendants, et deux seulement, semblent-ils, sont l'égide du Parti de la libération de Montréal, dont M. Gilbert Croteau, à la mairie.

D'autre part, jusqu'ici, seulement deux candidats ont remis leur bulletin au greffier. Tous sont de l'équipe Drapeau, sauf M. H. Pit Lessard, qui se pré-

sente à nouveau comme indépendant au siège numéro 2 de Saint-Henri.

La mise en candidature aura lieu mardi prochain, à midi. Mais comme lundi est un jour de congé civique, les aspirants ont jusqu'à vendredi soir, à 4 h. 30 pour obtenir un bulletin de présentation.

M. Gilbert Croteau tient une réunion électorale ce soir.

Quant au Parti démocratique de Montréal, qui devait faire la lutte dans tous les districts on n'en a pas entendu parler depuis une dizaine de jours.

Le Parti civique de MM. Drapeau - Saulnier n'envisage pas, et pour cause, de faire une campagne active.

la vie syndicale

Application de la formule Rand aux fonctionnaires

Tous les fonctionnaires provinciaux syndiqués paieront la cotisation syndicale à compter du 6 octobre, même ceux qui n'ont pas adhéré au syndicat. Car ce dernier ayant obtenu l'adhésion d'au moins 70 pour cent des fonctionnaires syndiqués, il pourra bénéficier de la formule Rand conformément à la convention collective du printemps dernier. Un communiqué émis par le premier ministre Johnson annonce que de ce fait, le syndicat recevra automatiquement les cotisations de 25,932 fonctionnaires. Environ 500 autres cotisations s'ajouteront lorsque le gouvernement aura fait adopter une loi qui soumettra à la loi de la fonction publique certains organismes qui n'en relèvent pas encore, et dont les employés pourront alors adhérer au syndicat des fonctionnaires.

Parité de salaire entre le Québec et l'Ontario à Canada Packers

M. Roméo Mathieu, chef négociateur pour le syndicat des travailleurs unis des salaisons dans la grève de Canada Packers, a déclaré que le nouveau contrat "donne à l'union un droit de regard sur toutes les décisions de la direction relativement aux conditions de travail, au xcontrats à forfait, à l'accélération et à l'augmentation du fardeau des tâches, aux heures de travail et aux changements technologiques". Le contrat a été rectifié par les membres au cours de la fin de semaine, et le travail a repris hier aux usines de Canada Packers dans 9 villes du pays, paralysées par la grève depuis le 20 juillet.

Le nouveau contrat de travail assure la parité de salaire entre les travailleurs du Québec et ceux de l'Ontario. Il accorde une augmentation de 25 cents l'heure, rétroactivement au premier avril dernier, ce qui porte le salaire des travailleurs manuels à \$2.375. Des augmentations respectives de 20 et 10 cents l'heure sont prévues, pour les mois d'avril 67 et 68.

Les autres clauses du contrat incluent une réévaluation des tâches, et la création d'un fonds de \$500,000, destiné à augmenter les versements faits aux anciens employés de la compagnie qui sont déjà à la retraite.

De plus, les employés se verront verser, à leur retraite, une somme additionnelle de \$4.50 par mois, pour chaque année passée au service de la compagnie. Ce contrat contient également certaines mesures de protection contre les mises à pied occasionnées par la modernisation et l'automatisation.

Grève spontanée de 4,000 employés de Ford à Oakville

OAKVILLE. — Une production des modèles 1967 de la société Ford du Canada a été interrompue hier par la grève spontanée des 4,000 ouvriers à Oakville. Cet arrêt de travail

fait suite à un malaise qui régnait à l'usine depuis l'arrivée d'un surveillant des États-Unis il y a une semaine. Plusieurs travailleurs avaient déserté leurs postes des lignes d'assemblage vendredi, mais des chefs syndicaux les avaient persuadés de retourner au travail.

Le rapport Montpetit sur les employés des postes n'est pas prêt

OTTAWA. — Un porte-parole de la commission Montpetit, qui a fait enquête sur les conditions de travail des employés des postes, a déclaré hier que le rapport n'était pas encore terminé, qu'il le serait vers le 15 novembre, et que par conséquent il n'était pas encore transmis au gouvernement. La commission répondait ainsi à l'affirmation du front commun des employés des postes (union des postiers et union des facteurs), selon laquelle le gouvernement retarde la publication du rapport parce qu'il constitue une véritable condamnation des "conditions inhumaines" dans lesquelles travaillent les employés des postes. Cette affirmation a été faite à l'assemblée des postiers dimanche à Montréal, et reprise dans un communiqué officiel émis hier à Ottawa par le front commun.

BETTER BUSINESS ENGLISH
COLLÈGE DE LYS INC.
Suite 2335 — 1 Place Ville-Marie

CETTE SEMAINE 2 COURS DEBUTENT

- ORAL ENGLISH 02
L'ANGLAIS ORAL NIVEAU INTERMÉDIAIRE
MERCREDI 5 OCT., DE 7 À 10 P.M.
- BUSINESS WRITING W2
L'ANGLAIS ORAL NIVEAU INTERMÉDIAIRE
JEUDI 6 OCTOBRE DE 7 À 10 P.M.
- 3 autres niveaux de cours disponibles.
- Certificat décerné à tous ceux qui suivent le cours avec succès.
- Inscrivez-vous dès maintenant.
- Téléphonez pour une entrevue et pour un classement gratuit.

Tél.: 878-1408

BORD DE L'EAU

Iles de Boucherville
Sur le St-Laurent,
tout près du nouveau
pont-tunnel
Louis-Hippolyte-Lafontaine
à quelques minutes
seulement du centre de
la ville. Nouveau
projet domiciliaire de
grande distinction.
Plan d'urbanisme prévoyant
de nombreux parcs
sur le bord de l'eau.
Prix: \$0.30 à \$1.00 le pi. car.

LES ENTREPRISES BOUCHERVILLE INC.
739-2268

Ce que tout père de la mariée devrait savoir.
Les mariages heureux commencent par des noces au REINE ELIZABETH

Pour faire un vrai mariage, il faut bien un peu de confusion, un petit quiproquo: cela fait presque partie du plaisir. Mais il ne faut pas trop, aussi faisons-nous en sorte que, dès que le cortège arrive au Reine Elizabeth, vous soyez sûr de vous.

De l'arrivée des invités au départ des mariés, nous nous occupons de tout: fleurs, gâteaux, vins, musique... On ne marie pas sa fille tous les jours, alors faites donc pour le mieux: appelez-nous!

Bernadette M. Pierre Bouquin, au Reine Elizabeth, 961-3811; il se fera un plaisir de vous renseigner et de vous aider. Un hôtel du CNJ administré par Hilton of Canada. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver (un hôtel du CNJ) et le Montréal Airport Hilton.



ménagez vos pas

SI UN SEUL TÉLÉPHONE VOUS FAIT MARCHER, UN AUTRE, AILLEURS, VOUS REPOSERA.

Deux téléphones coûtent à peine plus cher qu'un seul!

Bell Canada

B.A. Oil produit plus et vend plus de gaz naturel et de pétrole brut

potins financiers

Les mines d'or étaient liquides au début de cette semaine sur la Bourse de Londres. La semaine a généralement mal commencé sur la Bourse de N. Y. et l'indice des industriels de DJ clôturait 16,26 points plus bas à 757,96, au regard d'une perte de 16,75 au cours de la semaine dernière à 774,22, soit à son bas niveau de l'année. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les stocks paraissent, aussi, en majorité réactionnaires.

Campbell Chibougama Mines a gagné 60,7 cts l'action durant l'exercice clos le 30 juin 1966 vs 53,1 cts précédent.

Durant le 1er semestre de cette année, les recettes nettes, réalisées par Reitman's Canada Ltd., furent de \$360,372, après impôts, vs \$333,776 durant la même période l'an dernier.

Selon la dernière compilation de A.E. Ames & Co. Ltd., il a été lancé sur notre marché pour \$3,160,765,462 d'obligations, du 1er janvier au 26 septembre 1966 contre \$3,430,832,612 durant la période allant de janvier au 18 octobre 1965 et comparativement à \$3,131,288,738 durant l'espace de temps, allant de janvier au 19 octobre 1964.

Il faut remonter au 24 décembre 1963 pour trouver l'indice de DJ aussi bas qu'hier, alors qu'il atteignait 756,85. Il n'y eut pas de nouvelles spécifiques qui justifiaient, hier, cette dégringolade.

Cominco Ltd. vient d'acquiescer un intérêt de 50 p.c., dans une nouvelle entreprise formée en G.B. par Imperial Smelting Corp. Ltd., la principale filiale de Rio Tinto Inc. Corp. en G.B. Cette nouvelle co-entreprise aura comme raison sociale Mazak Limited.

Hier, nous avons fait ressortir les modalités de l'émission du Centenaire, lancée par le gouvernement fédéral et voici que nous apprenons que les autorités de la province de Québec feraient cet après-midi dans la Vieille capitale une importante déclaration annonçant tout probablement une augmentation des taux sur les Obligations d'épargne du Québec, actuellement entre les mains du public. En les conservant, nos gens démontreraient qu'ils font confiance en l'avenir de leur province, dont les ressources naturelles seraient illimitées.

Il a été produit, en août,

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Avis soumis par deux entreprises à la Bourse Canadienne

Une offre vient d'être faite par Inspiration Limited d'acheter la majorité des actions en circulation des classes "A" et "B" de Boyles Bros. Drilling Co. Ltd. et cet achat prendra effet lorsque les formalités légales auront été complétées. D'autres détails seront publiés à mesure qu'ils seront disponibles. North American Rare Metals Limited rapporte qu'en vertu d'accords en date du 30 mai 1966 et 12 septembre de la même année, cette entreprise et Mistango River Mines Limited ont acquis conjointement de M. Norman Doucet, de Bathurst au Nouveau-Brunswick, une option lui permettant d'acheter 566 claims miniers non brevetés, situés dans la région de Bathurst-Newcastle, pour une considération globale de \$42,450, payable \$5,000 comptant et le solde de \$37,450 dans les 45 jours de la date de l'accord et de l'approbation par les membres des conseils d'administration de North American Rare Metals et de Mistango River Mines, par les Commissions des valeurs mobilières de Québec et de l'Ontario ainsi que par les autorités des Bourses Canadiennes et de Vancouver.

Le "Financial World" décerne la 3e place au C.P.R.

Le Canadien Pacifique a mérité une troisième place, dans la catégorie de l'industrie ferroviaire, pour son rapport annuel aux actionnaires, au 26e examen comparé des rapports annuels du Financial World, le plus ancien hebdomadaire financier et commercial des États-Unis. Le trophée sera présenté à New York, le 26 octobre prochain. Environ 5,000 rapports annuels, classés en 97 catégories, avaient été soumis. Plus de 1,200 hommes d'affaires, industriels et financiers des États-Unis et du Canada assisteront au banquet de présentation.

Plusieurs nominations à la B.A. Oil Co.

S.K. McWalter, gérant des opérations à la raffinerie British American Oil de Montréal-Est, a été nommé pour remplacer J.A. McHardy au poste de gérant, lors de la retraite de ce dernier le 1er octobre après 32 ans au service de la raffinerie, dont 13 ans comme gérant. M. McWalter, qui est à la raffinerie depuis deux ans et demi, joignit B.A. en 1948 et occupa différents postes dans le département de la fabrication au bureau chef de Toronto, et aux raffineries de la compagnie à Calgary et à Port Moody, C.B. Il est diplômé en génie chimique de l'Université de Saskatchewan. En remplacement de M. McWalter au poste de gérant des opérations, on a choisi M. W.E. Bentley, qui était gérant de la raffinerie de Kamloops, C.B. Une autre nomination est celle de R.A. McLaren au poste de gérant de la plomberie et alliages, remplaçant D.H. "Gord" Berry, qui est nommé gérant de la raffinerie de Saskatoon. M. McLaren, qui possède une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Toronto, entra au service de la B.A. en 1949 et occupa différents postes rattachés aux relations auprès du personnel au bureau chef et à la raffinerie de Moose Jaw. Toutes ces nominations sont devenues effectives le 1er octobre.

MacMillan Bloedel Ltd. rachètera ses actions privilégiées en cours

MacMillan Bloedel Limited a expédié, le 28 septembre 1966, à ses détenteurs d'actions privilégiées rachetables de la compagnie un avis les invitant à remettre lesdites actions pour fins de rachat et d'annulation, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune. Les remises doivent être sans condition, constituant des offres irrévocables, de vendre les actions de la compagnie à \$1.00 et elles doivent être accompagnées de certificats et de livraison au Royal Trust Company, de Vancouver, le ou après le 1er octobre 1966, mais, au plus tard à midi le 30 novembre 1966. Le paiement pour les actions soumise sera effectué par chèque. Comme on sait, sans doute, M. Angus J. Gardner vient d'être nommé président de MacMillan Bloedel United Inc. Au dire de M. J.V. Cline, président du conseil d'administration et le chef de l'exécutif de MacMillan Bloedel, dont les établissements sont à Vancouver et dans les environs, déclarant en fin de semaine que M. Gardner sera à la tête d'une compagnie qui sera établie conjointement avec The United Fruit Co. de Boston et MacMillan Bloedel, de Vancouver, aux fins d'ériger une papeterie à Pine Point, en Alberta. M. Gardner était auparavant vice-président du développement chez MacMillan & Bloedel.

Marcel CLEMENT

Nomination chez Marine Industries



Guy Houle

Monsieur Gérard Filion, président de Marine Industries Limited, a le plaisir d'annoncer la nomination de Me Guy Houle au poste de secrétaire de la Société. Me Guy Houle continuera cependant à occuper les fonctions de secrétaire et conseiller juridique de la Société générale de financement du Québec et de ses filiales.

Credo Mining Ltd et ses activités

M. Laurier Juteau, ingénieur conseil de Credo Mining Ltd., recommande un levé de poliarisation, à la suite des résultats obtenus lors des récentes levés géologiques, géophysiques et géochimiques, effectués sur 55 claims, aux environs du projet Wexford, de Probox dans la région minière du parc de Gaspé. Les fonds provenant de la vente d'actions permettent l'exécution du programme d'exploration de Credo Mining, dont les officiers et administrateurs sont MM. Yves Germain, président, Laurier Juteau, vice-président, Gaston Germain, ing., Charles Gauthier, prospecteur et Gilles Bergeron, secrétaire trésorier.

Bourse de Toronto

Tous les secteurs ont dégringolé hier

TORONTO. — La cote marqua hier l'une des plus fortes baisses de l'année. Ainsi, l'indice des valeurs industrielles a chuté de 2,25 à 139,51, soit son plus bas niveau depuis le 6 janvier 1964. Le virement a été de 2,561,000 actions au regard de 2,498,000 vendues. Massey-Ferguson et Anthes A ont baissé de 1 1/2 à 22 1/2 et 19 1/2 respectivement que CPR a perdu 1 1/2 à 54 et Algoma Steel un point à 24 1/4. D'autre part, Inco a baissé de 1 7/8 à 82, Canadian General Electric de trois points à 44, International Minerals de deux points à 60 et General Motors de 1 3/4 à 80.

Aux banques, Royale et Toronto-Dominion ont chuté 1 1/4 à 64 et 53 3/4 respectivement que l'Impériale de Commerce a perdu un point à 53 1/2. Montréal 5-8 à un bas de 51 1/2 et Nouvelle-Ecosse 1-2 à 62 1/2. Aux pétroles de l'Ouest, Scurry Tainbow a baissé de 1 3/4 à 17 3/4. Parmi les valeurs spéculatives, Area a chuté 23 cents à \$2,07 et Probox 20 cents à \$2,00.

Par jour

On s'attend que les bénéfices nets consolidés de la British American Oil pour le troisième trimestre soient plus élevés que ceux de la période correspondante en 1965, déclare M. Charles Hay, président, dans son rapport aux actionnaires. La hausse est une continuation de la tendance établie au cours du premier semestre.

La production nette de pétrole brut et de liquides du gaz naturel dans l'Ouest du Canada pour les neuf mois est passée de 64,400 barils par jour en 1965 à 66,400 barils par jour cette année. La production et les ventes nettes de gaz naturel sont passées de 267 à 270 millions de pieds cubes par jour.

B.A. a participé au parachèvement du forage de 45 puits de sondage durant les neuf mois, par comparaison à 52 puits en 1965. Le programme de forage des puits de sondage a donné jusqu'à présent huit découvertes de gisements. Cinquante-quatre puits d'exploitation ont été terminés avec succès, par comparaison à 58 en 1965.

M. Hay a déclaré que les ventes des produits raffinés ont continué à marquer une augmentation par rapport à l'année dernière, et la production et les ventes des produits pétrochimiques se sont également maintenues à des niveaux élevés. Le pétrole brut et le condensat traités ont augmenté de onze pour cent.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 h. hier matin au marché central métropolitain. Les prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: Wealthy \$2.00, Wolf River \$2.25, McIntosh \$2.75 à \$3.25. Pommettes \$3 à \$3.25 la boîte à verger.

Aubergines: \$3.00 à \$4.00 la boîte.

Betteraves: .50 à .60 la douzaine de paquets, \$1.25 à \$1.50 les 50 livres.

Ble d'Inde: .35 à .38 la douzaine.

Brocoli: \$3.00 à \$3.50 la douzaine.

Carottes: .50 à .60 la douzaine de paquets, \$1.00 à \$1.25 les 50 livres.

Chicorée et escarole: \$1.00 à \$1.25 la douzaine.

Celeris: \$3.00 à \$3.50 le caquet de 24.

Choux de Bruxelles: \$3.75 à \$4 les 16 puits.

Choux: verts \$1.25 à \$1.50, Rouges et Savoie \$2 pour 16.

Choux fleurs: \$2.00 à \$2.50 la douzaine.

Choux chinois: \$1.75 à \$2 la douzaine.

Citrouilles: \$2 à \$3 la douzaine.

Courges: marrow \$1 à \$1.25 la douzaine, Hubbard \$3.00, Pepper \$2 la douzaine.

Epinards: \$1.25 à \$1.50 le boisseau, \$2 à \$2.25 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue: Boston ou Romaine \$1.50 à \$1.75 les deux douzaines, Iceberg \$1.75 à \$2 le caquet de 18.

Navets: \$1.75 à \$2.00 le sac de 50 livres, \$2.25 à \$2.50 le boisseau.

Poireaux: .75 à .90 la douzaine.

Oignons: échalottes et gros .70 à .75 la douzaine, \$2.50 les 50 livres.

Panais: \$3.50 à \$4.50 le boisseau, \$2.00 la douzaine de cellos de 24 onces.

Persil: .75 la douzaine de paquets.

Piment: vert doux \$2 à \$4 la boîte.

Pommes de terre: nouvelles lavées \$1.50 à \$1.75 le boisseau, .90 à \$1 les 50 livres.

Radis: .50 à .60 la douzaine de paquets, \$2 les 30 cellos de 8 onces.

Tomates: rouges \$1.25 à \$1.75 roses \$2.50 à \$3 la boîte, vertes .50 le panier de 11 pintes.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a chuté hier 3/64 à 92 47/64 au regard de 92 29/32 lundi dernier.

La livre sterling a haussé de 3/64 à \$2.79 3/16.

NOMINATION CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA



R.-J. Poirier

Monsieur Marcel Guay, directeur général adjoint de la main-d'œuvre au nouveau ministère de l'immigration, annonce la nomination de Monsieur R.-J. Poirier au poste de gérant, Centre de la main-d'œuvre pour le district de Montréal.

Antérieurement à cette nomination, Monsieur R.-J. Poirier a détenu divers postes administratifs au Service national de placement.

Bourse de Montréal

La semaine a mal débuté sur la place locale

NEW YORK — Wall Street a subi une baisse marquée hier alors que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles est tombé à un nouveau bas. Cet indice a en effet baissé de 16,26 à 757,96, tombant ainsi à son plus bas niveau depuis le 24 décembre 1963, alors qu'il s'inscrivait à 756,87. La baisse elle-même est la plus forte depuis le 25 juillet, alors qu'on avait enregistré un fléchissement de 16,32.

Le virement a été de 6,500,000 actions au regard de 6,190,000 vendues.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a chuté à 274.

Aux valeurs canadiennes, International Nickel a chuté 1% et Pacific Canadian 1%.

Hudson Bay Mining et Alcan ont perdu 1/4 chacune cependant que Dome Mines et Walker Gooderham ont haussé de 1/4 chacune.

La cote accusait une baisse marquée à la Bourse Américaine. Scurry Tainbow Oil a chuté 1% et Canadian Javelin 1% cependant que Jupiter Corp., Preston et Canadian Marconi ont baissé de 1/4 chacune.

Marché des bestiaux

MONTRÉAL — Les prix de toutes les catégories de bestiaux étaient fermes. La demande était bonne et le marché relativement actif.

Arrivages: 582 bovins, 812 veaux, 22 porcs et 22 agneaux et moutons.

Bovillons: communs \$19.10 à \$21.75.

Taures: bonnes \$23, moyennes \$21.75, communes \$15 à \$21.

Vaches: bonnes \$19 à \$19.75, moyennes \$17.50 à \$18.65, communes \$16 à \$17.25, sujets destinés à la mise en conserve, de \$10.50 à \$16.

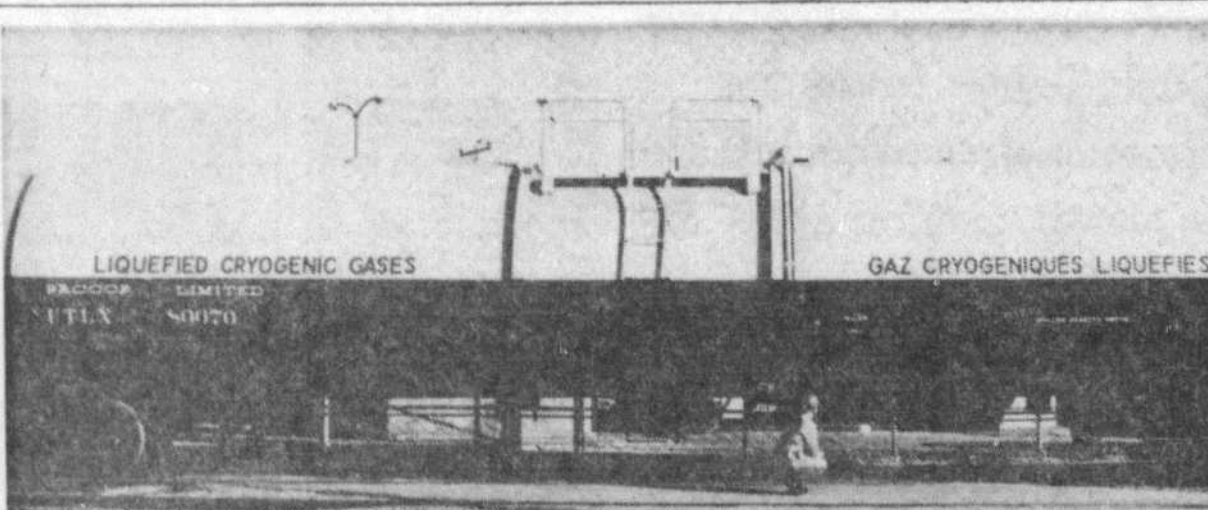
Taureaux: bons \$21 à \$23.50, moyens \$18.50 à \$21, communs \$16.50.

Veaux: bons \$33 à \$40.50, moyens \$29 à \$33.50, communs \$15 à \$30.50.

Aucune vente de porcs, ni d'agneaux, ni de moutons.

Cours des changes

Allemagne, mark 2703
Angleterre, livre 3.0000
Argentine, peso .0061
Autriche, schilling .0419
Belgique, franc .0216
Brésil, cruzeiro .00050
Danemark, couronne .1562
Espagne, peseta .0180
France, franc .2186
Italie, lire .001726
Japon, yen .002977
Mexique, peso .0583
États-Unis, dollar 1.0713-16
Suède, couronne .2085
Suisse, franc .2490



LES GAZ CRYOGENIQUES DEVIENNENT "UNE GROSSE AFFAIRE"

Les gaz cryogéniques liquéfiés, en particulier l'oxygène et l'azote liquides, sont les produits de l'époque spatiale dont la fabrication devient rapidement "une grosse affaire" au Canada et aux États-Unis. L'emploi considérable et toujours croissant de ces gaz se vérifie par les chiffres préliminaires de 1965, compilés par certaines sources gouvernementales, qui démontrent qu'en Amérique du Nord plus de 250 millions de pieds cubes d'oxygène et 80 millions de pieds cubes d'azote ont été produits et utilisés. Les chiffres approximatifs comprennent les gaz de haute et de moyenne pureté et les gaz à l'état liquide.

Il est prévu que, durant les cinq prochaines années, il y aura augmentation de 60% sur la production actuelle.

Extraits de l'air par procédé de séparation à basse température, ces gaz, en particulier l'oxygène, sont utilisés par milliers de tonnes chaque jour dans la fabrication de l'acier, le raffinage du métal, l'industrie lourde et les manufactures, dans les industries chimiques et alliées tandis que certains de nos hôpitaux les plus importants sont de très gros consommateurs d'oxygène, quotidiennement. Conséquemment, la distribution et l'entreposage des gaz cryogéniques est l'une des principales opérations. Les clients importants ne sont guère plus approvisionnés au moyen des cylindres d'acier familiers. Plutôt, la distribution et l'entreposage des masses d'oxygène d'azote et, même, du gaz rare argon, en liquide, sont à l'ordre du jour et sont effectués par des camions spécialement conçus, par des remorques, par des wagons ferroviaires et par des systèmes d'entreposage spécialisés.

Le fait qu'un pied cube d'oxygène liquide soit l'équivalent de 800 pieds cubes d'oxygène gazeux (pour l'azote, le rapport est environ de 700/1) rend possible le transport et l'entreposage de volumes importants de gaz en exigeant un espace relativement restreint. Enfin, tout ce qui satisfait également le fournisseur et le client.

L'oxygène liquide a une température de 297° F et l'azote liquide de 320° F, selon la terminologie cryogénique. Ces températures extrêmement basses présentent des difficultés d'entreposage et de transport qu'on ne rencontre pas dans la manipulation des autres produits. En ce cas précis, il s'agit de maintenir l'isolation appropriée pour conserver l'état liquide du gaz et réduire les pertes à un degré acceptable.

Ceci exige des réservoirs et un équipement de conception spéciale. L'énorme wagon que montre l'illustration est un bon exemple de cet équipement. Employé au transport de l'oxygène liquide, de l'azote et de l'argon, il est composé d'un réservoir d'acier inoxydable interne qui contient le gaz liquéfié, et d'un réservoir externe d'acier ordinaire, les deux réservoirs étant séparés par une poudre isolante introduite dans un espace sous vide qui assure l'isolation maximum contre les températures atmosphériques, relativement élevées de l'extérieur, pour maintenir le minimum vital de 18,000 personnes pendant une journée ou encore, pour parler en termes d'époque spatiale, assez d'oxygène pour soutenir la vie de 10 astronautes dans l'espace durant cinq ans.

Connu sous le nom de "Jumbo", ce wagon cryogénique est le plus récent et le plus moderne en service au Canada. Quelques-uns de ces wagons ont été utilisés pendant un certain nombre d'années par l'Air Liquide Canada Ltée qui, en collaboration avec Procor Ltd., d'Oakville, Ontario, fut le premier à développer et à utiliser ces gigantesques réservoirs cryogéniques en Amérique du Nord et, partant, au monde.

Saint-Denis, Messier & Associés Inc.

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

360, rue Saint-Jacques, Suite 1225 - Tél.: 842-9131

BÉLANGER, OUELLETTE & ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
INGÉNIEURS EN ORGANISATION ET MÉTHODES

1224 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL, QUÉ. • 866-9587



Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE N° 303

Un dividende de 55 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 octobre 1966. Ce dividende sera payable à compter du 1er novembre 1966, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1966, à la fermeture des guichets.

DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE

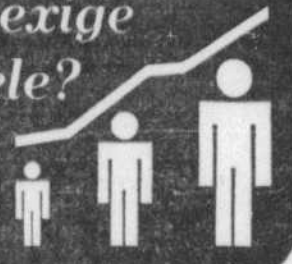
Un dividende supplémentaire de 35 cents par action du capital versé de la Banque a aussi été déclaré. Ce dividende sera payable à compter du 1er novembre 1966, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 septembre.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Gérant général, RENÉ LECLERC

Montréal, le 23 septembre 1966.

Votre entreprise se développe-t-elle comme l'exige sa clientèle?



Afin de satisfaire à la demande grandissante de produits et de services, plusieurs entreprises canadiennes ont ajouté à leurs installations ou les ont modernisées grâce à des prêts obtenus de la BEI. Si vous songez à moderniser votre entreprise, à lui donner de l'ampleur ou si vous désirez vous établir en affaires, un prêt de la BEI pourrait vous aider.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
MONTRÉAL, P.Q.: 901, carré Victoria — Téléphone: 856-2701

Obligations d'Épargne du Canada

Un placement sur et avantageux

La série "Centenaire" des Obligations d'Épargne du Canada se trouve maintenant en vente. Elle offre à l'épargnant averti deux avantages nouveaux et exceptionnels:

- Le rapport le plus élevé à ce jour — 5,48%, si les Obligations sont conservées jusqu'à maturité, en 1979
- Un système d'intérêt composé qui permet de doubler votre placement en 13 ans

ajoutez à cela ces considérations importantes:

- Liquidité immédiate: les obligations sont encaissables à tout moment, à leur valeur nominale, plus intérêt accumulé
- Valeurs de père de famille: obligations du Gouvernement du Canada
- Faciles à acheter: comptant ou avec le plan d'épargne mensuelle.

Nous sommes à votre disposition pour expliquer rapidement notre commande. Il nous suffit de passer à nos bureaux, de nous téléphoner ou de nous écrire.

Wood Gundy Valeurs

Limitée

1, Place Ville Marie, Montréal 1, Québec Téléphone: 866-6321

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co.
membres des Bourses de Montréal et
Canadienne

Offre	Dem.
Administ. & Trust	21 2/3
Allied Tovers	11 1/2
Bank West Can.	3 1/2
Chartered Credit	3 1/2
Corp. d'Épargne 1970 Wils.	27 2/3
Crown Life	6 1/2
Consolidated Theatres 'A'	7 1/2
Credico	2 1/2
Eastern Canada Savings	2 1/2
Gen. Trust Ltd.	2 1/2
Harvey-Fabrica	2 1/2
Harvey Foods	4 1/2
Income Life	2 1/2
Industrial Life	2 1/2
La Prévoyante	2 1/2
Les Prévoyants	2 1/2
London Life	2 1/2
La Stabilité Ass-Vie	2 1/2
North Telephone Sls. Pld.	2 1/2
Noc. Gas Transmission	2 1/2
Paco	2 1/2
Perimeter Corp.	2 1/2
Quebec Savings Bank	2 1/2
Shedman Ind.	2 1/2
Superior	2 1/2
Trizec	2 1/2
Univ. Factors	2 1/2
Venok Pld.	2 1/2
Zodak	2 1/2

INDICES à MONTREAL

45in	13uf	7ba	85co	8pa
Lundf	140.00	128.42	104.32	107.22
Vendf	140.00	127.12	103.14	107.22
S. pas.	151.26	130.40	108.20	108.85
1966	140.00	127.12	103.14	107.22
1965	140.00	127.12	103.14	107.22
1964	140.00	127.12	103.14	107.22
1963	140.00	127.12	103.14	107.22
1962	140.00	127.12	103.14	107.22
1961	140.00	127.12	103.14	107.22
1960	140.00	127.12	103.14	107.22
1959	140.00	127.12	103.14	107.22
1958	140.00	127.12	103.14	107.22
1957	140.00	127.12	103.14	107.22
1956	140.00	127.12	103.14	107.22
1955	140.00	127.12	103.14	107.22
1954	140.00	127.12	103.14	107.22
1953	140.00	127.12	103.14	107.22
1952	140.00	127.12	103.14	107.22
1951	140.00	127.12	103.14	107.22
1950	140.00	127.12	103.14	107.22
1949	140.00	127.12	103.14	107.22
1948	140.00	127.12	103.14	107.22
1947	140.00	127.12	103.14	107.22
1946	140.00	127.12	103.14	107.22
1945	140.00	127.12	103.14	107.22
1944	140.00	127.12	103.14	107.22
1943	140.00	127.12	103.14	107.22
1942	140.00	127.12	103.14	107.22
1941	140.00	127.12	103.14	107.22
1940	140.00	127.12	103.14	107.22
1939	140.00	127.12	103.14	107.22
1938	140.00	127.12	103.14	107.22
1937	140.00	127.12	103.14	107.22
1936	140.00	127.12	103.14	107.22
1935	140.00	127.12	103.14	107.22
1934	140.00	127.12	103.14	107.22
1933	140.00	127.12	103.14	107.22
1932	140.00	127.12	103.14	107.22
1931	140.00	127.12	103.14	107.22
1930	140.00	127.12	103.14	107.22
1929	140.00	127.12	103.14	107.22
1928	140.00	127.12	103.14	107.22
1927	140.00	127.12	103.14	107.22
1926	140.00	127.12	103.14	107.22
1925	140.00	127.12	103.14	107.22
1924	140.00	127.12	103.14	107.22
1923	140.00	127.12	103.14	107.22
1922	140.00	127.12	103.14	107.22
1921	140.00	127.12	103.14	107.22
1920	140.00	127.12	103.14	107.22
1919	140.00	127.12	103.14	107.22
1918	140.00	127.12	103.14	107.22
1917	140.00	127.12	103.14	107.22
1916	140.00	127.12	103.14	107.22
1915	140.00	127.12	103.14	107.22
1914	140.00	127.12	103.14	107.22
1913	140.00	127.12	103.14	107.22
1912	140.00	127.12	103.14	107.22
1911	140.00	127.12	103.14	107.22
1910	140.00	127.12	103.14	107.22
1909	140.00	127.12	103.14	107.22
1908	140.00	127.12	103.14	107.22
1907	140.00	127.12	103.14	107.22
1906	140.00	127.12	103.14	107.22
1905	140.00	127.12	103.14	107.22
1904	140.00	127.12	103.14	107.22
1903	140.00	127.12	103.14	107.22
1902	140.00	127.12	103.14	107.22
1901	140.00	127.12	103.14	107.22
1900	140.00	127.12	103.14	107.22
1899	140.00	127.12	103.14	107.22
1898	140.00	127.12	103.14	107.22
1897	140.00	127.12	103.14	107.22
1896	140.00	127.12	103.14	107.22
1895	140.00	127.12	103.14	107.22
1894	140.00	127.12	103.14	107.22
1893	140.00	127.12	103.14	107.22
1892	140.00	127.12	103.14	107.22
1891	140.00	127.12	103.14	107.22
1890	140.00	127.12	103.14	107.22
1889	140.00	127.12	103.14	107.22
1888	140.00	127.12	103.14	107.22
1887	140.00	127.12	103.14	107.22
1886	140.00	127.12	103.14	107.22
1885	140.00	127.12	103.14	107.22
1884	140.00	127.12	103.14	107.22
1883	140.00	127.12	103.14	107.22
1882	140.00	127.12	103.14	107.22
1881	140.00	127.12	103.14	107.22
1880	140.00	127.12	103.14	107.22
1879	140.00	127.12	103.14	107.22
1878	140.00	127.12	103.14	107.22
1877	140.00	127.12	103.14	107.22
1876	140.00	127.12	103.14	107.22
1875	140.00	127.12	103.14	107.22
1874	140.00	127.12	103.14	107.22
1873	140.00	127.12	103.14	107.22
1872	140.00	127.12	103.14	107.22
1871	140.00	127.12	103.14	107.22
1870	140.00	127.12	103.14	107.22
1869	140.00	127.12	103.14	107.22
1868	140.00	127.12	103.14	107.22
1867	140.00	127.12	103.14	107.22
1866	140.00	127.12	103.14	107.22
1865	140.00	127.12	103.14	107.22
1864	140.00	127.12	103.14	107.22
1863	140.00	127.12	103.14	107.22
1862	140.00	127.12	103.14	107.22
1861	140.00	127.12	103.14	107.22
1860	140.00	127.12	103.14	107.22
1859	140.00	127.12	103.14	107.22
1858	140.00	127.12	103.14	107.22
1857	140.00	127.12	103.14	107.22
1856	140.00	127.12	103.14	107.22
1855	140.00	127.12	103.14	107.22
1854	140.00	127.12	103.14	107.22
1853	140.00	127.12	103.14	107.22
1852	140.00	127.12	103.14	107.22
1851	140.00	127.12	103.14	107.22
1850	140.00	127.12	103.14	107.22
1849	140.00	127.12	103.14	107.22
1848	140.00	127.12	103.14	107.22
1847	140.00	127.12	103.14	107.22
1846	140.00	127.12	103.14	107.22
1845	140.00	127.12	103.14	107.22
1844	140.00	127.12	103.14	107.22
1843	140.00	127.12	103.14	107.22
1842	140.00	127.12	103.14	107.22
1841	140.00	127.12	103.14	107.22
1840	140.00	127.12	103.14	107.22
1839	140.00	127.12	103.14	107.22
1838	140.00	127.12	103.14	107.22
1837	140.00	127.12	103.14	107.22
1836	140.00	127.12	103.14	107.22
1835	140.00	127.12	103.14	107.22
1834	140.00	127.12	103.14	107.22
1833	140.00	127.12	103.14	107.22
1832	140.00	127.12	103.14	107.22
1831	140.00	127.12	103.14	107.22
1830	140.00	127.12	103.14	107.22
1829	140.00	127.12	103.14	107.22
1828	140.00	127.12	103.14	107.22
1827	140.00	127.12	103.14	107.22
1826	140.00	127.12	103.14	107.22
1825	140.00	127.12	103.14	107.22
1824	140.00	127.12	103.14	107.22
1823	140.00	127.12	103.14	107.22
1822	140.00	127.12	103.14	107.22
1821	140.00	127.12	103.14	107.22
1820	140.00	127.12	103.14	107.22
1819	140.00	127.12	103.14	107.22
1818	140.00	127.12	103.14	107.22
1817	140.00	127.12	103.14	107.22
1816	140.00	127.12	103.14	107.22
1815	140.00	127.12	103.14	107.22
1814	140.00	127.12	103.14	107.22
1813	140.00	127.12	103.14	107.22
1812	140.00	127.12	103.14	107.22
1811	140.00	127.12	103.14	107.22
1810	140.00	127.12	103.14	107.22
1809	140.00	127.12	103.14	107.22
1808	140.00	127.12	103.14	107.22
1807	140.00	127.12	103.14	107.22
1806	140.00	127.12	103.14	107.22
1805	140.00	127.12	103.14	107.22
1804	140.00	127.12	103.14	107.22
1803	140.00	127.12	103.14	107.22
1802	140.00	127.12	103.14	107.22
1801	140.00	127.12	103.14	107.22
1800	140.00	127.12	103.14	107.22
1799	140.00	127.12	103.14	107.22
1798	140.00	127.12	103.14	107.22
1797	140.00	127.12	103.14	107.22
1796	140.00	127.12	103.14	107.22
1795	140.00	127.12	103.14	107.22
1794	140.00	127.12	103.14	107.22
1793	140.00	127.12	103.14	107.22
1792	140.00	127.12	103.14	107.22
1791	140.00	127.12	103.14	107.22
1790	140.00	127.12	103.14	107.22
1789	140.00	127.12	103.14	107.22
1788	140.00	127.12	103.14	107.22
1787	140.00	127.12	103.14	107.22
1786	140.00	127.12	103.14	107.22
1785	140.00	127.12	103.14	107.22
1784	140.00	127.12	103.14	107.22
1783	140.00	127.12	103.14	107.22
1782	140.00	127.12	103.14	107.22
1781	140.00	127.12	103.14	107.22
1780	140.00	127.12	103.14	107.22
1779	140.00	127.12	103.14	107.22
1778	140.00	127.12	103.14	107.22

L'univers féminin

Lecture-jeunesse

par Lise BLAIS

Un jeune professeur de la CECM tente actuellement une expérience d'initiation à la lecture avec des garçons de sept ans. Sa façon de procéder, toute simple mais bien adaptée à la psychologie des enfants de cet âge, nous a tellement plu que nous n'hésitons pas à vous en faire part.

Au début de la deuxième année scolaire, la majorité des enfants ne maîtrisent pas encore le mécanisme de lecture; lire demande alors un véritable effort. Pour inciter ses élèves à fournir cet effort le plus fréquemment possible, l'insulteur dont nous rapportons l'entreprise, a décidé de les stimuler en leur faisant participer à un projet qui les concernait directement.

Faisant un jour le rangement de sa classe avec ses élèves, elle leur offrit de leur ceder une étagère, à condition de la remplir de livres. Reconnaissant l'allure de la bibliothèque familiale, les enfants s'enthousiasmèrent. Puis, objectant qu'ils n'avaient rien à l'école à mettre sur les tablettes, ils proposèrent d'apporter des albums de la maison. Le professeur accepta leur collaboration et leur expliqua le principe de base de la bibliothèque de classe: si chaque enfant prête un livre, chaque enfant pourra lire 30 volumes s'il le veut.

Prétextant l'étroitesse des tablettes de l'étagère, elle insista sur le format "petit" que devaient avoir les albums apportés, nivelant ainsi au départ l'apport des enfants et éliminant aussi le risque de détérioration de volumes plus coûteux.

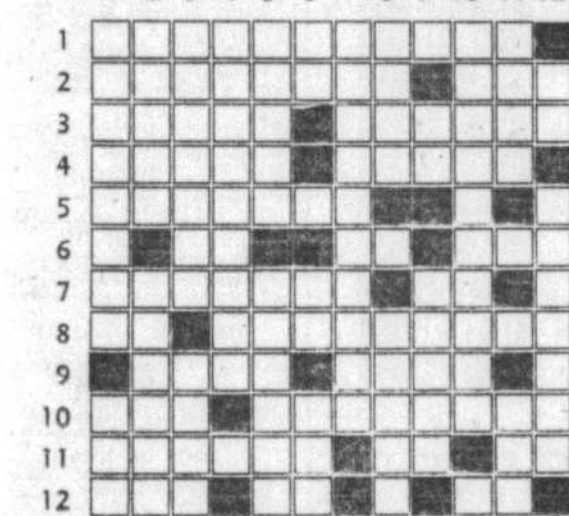
Toute banale qu'elle puisse paraître, la préparation matérielle de la bibliothèque de la classe n'est pas inutile. En voyant le professeur offrir et organiser un meuble qui recevra son livre et celui de ses copains, l'enfant se sent "dans le coup". Il choisira ensuite avec soin et parmi les plus intéressants le livre qu'il acceptera.

VOTRE DENTIER vous gêne-t-il?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, votre langue se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Rapprochez votre dentier d'une petite quantité de PASTILLES. Ces petites agrobilles vous garantiront un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Les forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). PASTILLES se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1—Dont on peut profiter
- 2—Gout désagréable — Place
- 3—Trop bien nourrie — Remplie totalement
- 4—Forme architecturale — Organes
- 5—Recherchée par le chasseur
- 6—Article arabe — Possessif
- 7—Verres pleins — En arme
- 8—Personnel — Ira en bateau
- 9—Construit — Cable marin
- 10—Poisson du St-Laurent — Qui dérangeant
- 11—Prenom — Negation
- 12—Général sudiste — Cardinaux — Marque le lieu

VERTICALEMENT

- 1—Roi célèbre par son désordre vestimentaire — Agréable à regarder
- 2—Reproduction — Chant matinal
- 3—Punitions corporelles — Moyen d'agression
- 4—Qui remporte l'avantage
- 5—Enlevées — Condescend à
- 6—Sur une toile — En vie
- 7—Poème inversé
- 8—Il faut qu'elle soit bonne quand on la laisse
- 9—Imite l'agneau — Comme Charles pour les Français
- 10—Voyelles — Perte totale
- 11—De façon notable
- 12—Direction — Choisi

Solution d'hier

- Horizontalement : —
1—MEURTRIERES
2—INTERRASSABLE
3—ISO — AM
4—ECLAIRAIS — LA
5—RAIDE — DIJON
6—SE — ONESIME
7—CLE — EPIE
8—OURAGAN — AJAX
9—RE — GALOP — ILE
10—DU — IRENE — TER
11—ERE — LASSE
12—REVENUES

Verticalement : —

- 1—MISERICORDE
- 2—EN — CA — LUEUR
- 3—UTILISER — ET
- 4—RASADE — AGI
- 5—TROIE — EGARER
- 6—RI — OPALE
- 7—ISBA — NINON
- 8—ES — IDEE — PELE
- 9—RASSIS — AN
- 10—EB — JIUJITSU
- 11—SLALOM — ALESE
- 12—EMANE — XERES

Jean-Paul Lefebvre chez les femmes libérales :

La ségrégation volontaire des femmes dans des mouvements politiques est nuisible

par Solange CHALVIN

"Le féminisme et les mouvements féminins" sont nuisibles à l'émancipation de la femme" n'a pas craint d'affirmer le député libéral de Montréal-Ahuntsic s'adressant à un auditoire composé exclusivement de femmes. Se sentant probablement en terrain fraternel, ses hôtes étant le club Wilfrid-Laurier des femmes libérales, Jean-Paul Lefebvre a affirmé que la ségrégation volontaire des femmes dans des mouvements politiques parallèles est nuisible à l'émancipation de la femme.

Citant Méné Grégoire, le jeune député a souligné que "promouvoir les femmes en tant que "groupe humain" ne correspond à aucune de nos réalités. Une telle idée rappelle l'ancienne mentalité de minoritaires, d'exclus, qu'il faut sûrement dépasser si l'on veut avancer. Le groupement de chaque sexe, isolément, se révèle toujours stérile ou destructeur. Aucune société d'hommes seuls, aucune société de femmes seules ne fut vraiment créatrice. On ne crée que dans la mixité".

Reconnaissant que les problèmes à résoudre sont nombreux et complexes au Québec, le conférencier invitait les femmes à délaissier le cloisonnement des comités féminins pour devenir de véritables citoyennes à part entière. "L'intérêt et la compétence des femmes nous sont indispensables à l'éducation, à la sécurité sociale, à la protection des consommateurs, à la santé publique ou au domaine des arts et de la culture. Dans tous ces secteurs, il est facile d'imagi-



un Barreau féminin ou un syndicat des employés féminins d'une usine.

Sur le degré actuel de préparation des femmes pour l'action politique, M. Lefebvre croit à la formation par l'action. Citant Mme Lucie Ryan, il ajoute: "Si elles devenaient conscientes de la nécessité des changements actuels en économie, en éducation ou en politi-

que, tout le zèle qu'elles déploient pour défendre des causes périmées, elles le feraient servir au progrès de la société et deviendraient le moteur le plus dynamique des transformations en cours. La liste des situations sociales actuelles qui stagnent à cause de l'apathie ou de l'esprit conservateur des femmes se modifierait si seulement celles-ci recevaient une formation générale et une éducation politique adaptée à leur mentalité et à leurs responsabilités.

C'est un véritable appel que le conférencier lançait hier aux femmes du club Wilfrid-Laurier d'abandonner d'une part leur cercle exclusivement féminin pour rejoindre les rangs de la Fédération libérale du Québec, sans distinction d'âge ou de sexe. En retour, il leur promettait la reconnaissance en fait, et non seulement en paroles, du statut de citoyennes à part entière.

NDLR — Les délais de publication de ce résumé ne nous ont pas permis de connaître l'opinion des femmes libérales sur la proposition que leur a faite le conférencier. Mais nous les avons interrogées à l'issue de la conférence et nous donnerons demain leur point de vue.



Une forêt de tiges d'acier qui émettent des sons harmoniques lorsque les enfants les tirent et les manipulent. On peut varier les sons en modifiant le diamètre et la longueur des tiges. Ce nouveau jeu qui fera son apparition prochainement dans les terrains de jeux a été imaginé par M. Jean Boyer, esthéticien. On peut le voir à la Place Victoria, au salon de l'esthétique industrielle canadienne, en plus de centaines de nouvelles créations mettant en vedette des produits aussi variés qu'un lavabo portatif, un abri gonflé, des jeux en rapport avec l'Expo 67 et même de nouveaux tissus peints à la main. En plus du public, les manufacturiers québécois, acheteurs et dépositaires sont invités à visiter cette exposition afin d'évaluer les possibilités commerciales de nouveaux produits dont plusieurs n'ont même pas atteint le stade de production. (Aucun des détails du modèle présenté sur notre photo ne peut être reproduit sans le consentement de son auteur).



Cuisine-modèle présentée Place Bonaventure dont la décoration et l'agencement des différents éléments ont été effectués sous les directives de Mme Jehane Benoit, conseillère en alimentation bien connue. Mme Miriam Magee, directrice de la section de décoration intérieure du Foyer l'Art de Vivre, est ici photographiée dans la cuisine-modèle. Observez ce panneau-tablette fort pratique à côté des éléments de cuisson, pour poser les condiments nécessaires ou consulter le livre de recettes indispensable à toute bonne cuisinière. Le panneau mural peut se refermer et ainsi tous les éléments disparaissent dans le mur donnant à la cuisine un aspect inattendu de salle-à-manger.

James Bond aurait tué Ian Fleming

LONDRES — La veuve du romancier Ian Fleming prétend que le personnage James

Bond est probablement responsable de la mort prématurée de son mari.

Dans un article de la livraison d'octobre du "Ladies Home Journal", Mme Fleming écrit que son mari se tuait au travail pour satisfaire l'appétit insatiable du public avide de connaître d'autres aventures palpitantes de son fameux héros.

Parfois, Mme Fleming en arrivait à détester ce personnage fictif et elle avait supplié son mari de ne pas écrire le dernier ouvrage, sachant que les médecins avaient prévenu l'écrivain que cet effort était

trop fatigant pour un homme ayant déjà été frappé d'une thrombose coronarienne.

Elle souligne que la rédaction de ce nouveau livre était devenue une contrainte pour son mari. Elle avait encouragé ce dernier à s'intéresser à d'autres sujets, en précisant qu'il était l'acteur de trois ouvrages en dehors de la série Bond, dont un en particulier qu'elle qualifie de "précieux documentaire au sujet de la contrebande des diamants".

La veuve de l'écrivain révèle que le montant de la fortune de Fleming a été grandement exagéré. "Chacun prétend que je suis une femme très riche. Je le souhaiterais, mais cette affaire est très compliquée, et il ne restera de fortune pour personne", d'ajouter Mme Fleming.



Un Service Amical

Service amical — une combinaison imbattable... depuis la garde des enfants jusqu'au sourire de la serveuse. Passez un séjour agréable à Toronto à la FAÇON DU LORD SIMCOE!

HÔTEL LORD SIMCOE

University & King Street (au métro) Tel.: 362-1848

A Montréal, on parle 64 langues...chez Berlitz!

64 fois, Berlitz a créé pour vous les cours les plus efficaces dans chacune de ces langues! Chez Berlitz, vous apprendrez l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien ou le Russe...ou encore, grâce à un enseignement incomparable, vous pourrez parler Anglais à la perfection!

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite. Composez: 288-3111

ÉCOLES Berlitz — LANGUES VIVANTES

2055 rue Peel — 50 Place Crémazie
MONTREAL

L'information sportive

Favoris à 8 contre 5

L'offensive des Dodgers est capsulée en deux noms: Sandy Koufax et Don Drysdale

LOS ANGELES — Le bras d'or de Sandy Koufax, et ceux non moins célèbres de Don Drysdale et Claude Osteen, ont fait des Dodgers de Los Angeles les favoris à 8 contre

5 dans la série mondiale qui s'ouvrira demain au stade des Dodgers, à Los Angeles. Le gérant Hank Bauer, des Orioles de Baltimore, a désigné le jeune Dave McNally,

23 ans, un lanceur gaucher, pour officier au monticule dans cette partie d'ouverture. Il a complété cette année une fiche de 13 victoires contre 6 défaites. Les Orioles, champions de la ligue Américaine, auront eu près de deux semaines, demain, pour se préparer à entreprendre la série mondiale contre les Dodgers, des adversaires qui ne leur furent connus que dimanche.

"Dave possède le meilleur bras de l'équipe, présentement", dit Hank Bauer, hier. Si la série devait atteindre sept parties, nous pourrions alors l'utiliser au monticule dans trois parties", ajoutait-il.

Si les Dodgers avaient eu un aussi long repos que les Orioles, le gérant Walter Alston aurait pu choisir Koufax pour ouvrir la série.

Mais il a dû avoir recours une fois encore à son bras d'or pour gagner le championnat de la ligue Nationale, dimanche contre les Phillies de Philadelphie. Koufax ira néanmoins au monticule au cours de la seconde partie de la série quatre de sept. Si la série est portée à la limite, Koufax devra revenir au monticule pour le dernier match, après seulement deux jours de repos, tout comme il vient de le faire dimanche contre les Phillies. Drysdale a connu la défaite dimanche, mais il sera néanmoins l'homme du moment pour Alston, dans la première partie. Jusqu'à ce qu'il connaisse la défaite contre les Phillies, dimanche, Drysdale avait remporté quatre victoires consécutives et il en était à sa 25e manche sans avoir accordé un seul coup sûr.

Une autre possibilité s'offre aux Dodgers, celle d'envoyer Claude Osteen au monticule dans la première partie. Mais il lancera probablement la troisième partie. Sa fiche cette année est de 17 victoires contre 14 défaites.

Basé sur 15 rencontres, Phil Rosan, des Dodgers de Los Angeles, a conservé la meilleure moyenne des lanceurs. Regan, un spécialiste de la relève, possède une fiche de 14-1 et une moyenne de .935. Dans la ligue Américaine, Dave Roswell, du Minnesota, possède une fiche de 12-5 et une moyenne de .706 qui n'a pas été battue cette année.

Le grand vainqueur toutefois a été Sandy Koufax, de Los Angeles, avec une fiche de 27-9. Koufax a remporté le plus grand nombre de victoires au cours de la saison égalant l'exploit de Don Newcombe des Dodgers, en 1956. Le dernier lanceur à battre ce record a été Robin Roberts, qui avait remporté 28 victoires pour Philadelphie en 1952.

Comme il l'avait fait au cours des deux derniers jours de la saison, l'an dernier, Sandy Koufax a conduit dimanche les Dodgers à leur second championnat d'affilée. Il a espacé sept coups sûrs au cours de ce dernier match et récolté 10 retraits, pour ainsi porter le nombre de ses victoires à 27, cette année, sa meilleure fiche jusqu'ici dans la ligue Nationale, contre neuf défaites.

Les Giants ont perdu tout espoir de provoquer une égalité au sommet avec les Dodgers en jouant la reprise de leur match contre les Reds de Cincinnati, lorsque les Dodgers ont éclaté au bâton, à la troisième manche. Les joueurs des Giants ont fait les cent pas à l'aéroport de Pittsburgh pendant le second match des Dodgers, misant sur un coup du sort qui aurait pu empêcher les Dodgers de triompher. Mais au terme de la sixième manche, lorsque Koufax leur a semblé avoir gagné déjà la partie, les Giants ont pris la direction de San Francisco au lieu de Cincinnati.

Les Dodgers de Los Angeles, les champions de la ligue Nationale, ont gagné dimanche la sixième manche, dimanche. Les Giants de San Francisco venaient de perdre leur dernier espoir de participer à la série mondiale.

Pour Sandy Koufax et les Dodgers de Los Angeles, le championnat de la ligue Nationale s'est gagné après la sixième manche, dimanche. Les Giants de San Francisco venaient de perdre leur dernier espoir de participer à la série mondiale.

Comme il l'avait fait au cours des deux derniers jours de la saison, l'an dernier, Sandy Koufax a conduit dimanche les Dodgers à leur second championnat d'affilée. Il a espacé sept coups sûrs au cours de ce dernier match et récolté 10 retraits, pour ainsi porter le nombre de ses victoires à 27, cette année, sa meilleure fiche jusqu'ici dans la ligue Nationale, contre neuf défaites.

Les Dodgers de Los Angeles, les champions de la ligue Nationale, ont gagné dimanche la sixième manche, dimanche. Les Giants de San Francisco venaient de perdre leur dernier espoir de participer à la série mondiale.

Comme il l'avait fait au cours des deux derniers jours de la saison, l'an dernier, Sandy Koufax a conduit dimanche les Dodgers à leur second championnat d'affilée. Il a espacé sept coups sûrs au cours de ce dernier match et récolté 10 retraits, pour ainsi porter le nombre de ses victoires à 27, cette année, sa meilleure fiche jusqu'ici dans la ligue Nationale, contre neuf défaites.



CASEY STENGEL

En "Stengelese" je vous dirais que si les Yankees étaient là ils les mangeraient tous deux, mais puisqu'il me faut choisir, je vote pour les Orioles de Brooklyn ou si vous aimez mieux les Dodgers de Baltimore. Et puis, zut! faites votre choix entre Baltimore et Los Angeles. Mon choix à moi? Je pourrais peut-être les conduire tous les deux au championnat mondial; j'en avais l'habitude dans le temps avec les Yankees!

DANS LA 1ère

Drysdale ou Osteen contre Dave McNally

PHILADELPHIE — Les Dodgers de Los Angeles, qui ont remporté le championnat de la ligue Nationale de baseball lors de leur dernière partie de la saison disputée ici dimanche, affronteront mercredi les Orioles de Baltimore, champions de la ligue Américaine, lors du premier match de la série mondiale.

La série débutera à Los Angeles, mercredi et jeudi, et se transportera ensuite à Baltimore pour le deuxième match, samedi et dimanche. S'il est nécessaire de jouer les sixième et septième parties, elles seront disputées à Los Angeles les 12 et 13 octobre.

Le gérant des Dodgers, Walter Alston, espérait remporter une victoire facile lors du premier match contre les Phillies, ce qui lui aurait permis de ne pas employer Koufax et de laisser le vainqueur de 27 parties se reposer en vue de la première partie de la série mondiale.

Mais Don Drysdale a rencontré des difficultés au cours de la première partie et les Phillies ont compté à deux reprises à la 8e manche ce qui leur a donné la victoire. Alston a déclaré que Drysdale 13-16 ou Claude Osteen 17-14 seront les lanceurs lors du premier match de la série mondiale.

On s'attend que les Orioles choisissent Dave McNally 13-6 pour lancer la première partie du duel pour le championnat mondial.

Les géants des circuits des deux circuits géants

Voici, à la fin d'une autre saison torride de baseball, l'histoire en chiffres des frappeurs de longue distance :

1. BABE RUTH (AM.)	714
2. WILLIE MAYS (NAT.)	542
3. TED WILLIAMS (AM.)	521
4. MEL OTT (NAT.)	511
5. MICKEY MANTLE (AM.)	496
6. LOU GEHRING (AM.)	493
7. ED MATHEWS (NAT.)	493
8. STAN MUSIAL (NAT.)	475
9. HANK AARON (NAT.)	419
10. ERNIE BANKS (NAT.)	419

Les deux célèbres transcontinentaux



deux départs tous les jours dans les deux directions

entre Montréal (ou Toronto) et Vancouver

Dans ces deux trains jumeaux du CN, les mêmes services vous font faire un voyage de rêve!

POUR LA NUIT: sections, chambrettes, chambres et les nouvelles «dormettes» à prix économique.

LES REPAS: gratuits avec le prix des billets de voitures-lits ou de voitures-salons.

LES LOISIRS: jeux organisés pour les enfants et les adultes.

LE PAYSAGE: voitures Sceneramic à toit de verre, pour la traversée des Rocheuses.

EN VOITURE-COACH: places réservées gratuitement — salon-bar.

DÉTENTE: pas de complications ni de problèmes: seulement le plaisir du voyage.

DE MONTRÉAL À:

Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)

WINNIPEG	\$24.00	EDMONTON	\$36.00
SASKATOON	\$31.00	VANCOUVER	\$45.00

La série mondiale par train

Mercredi, 5 octobre, à Los Angeles
Jeudi, 6 octobre, à Los Angeles
Vendredi, 7 octobre, jour de voyage
Samedi, 8 octobre, à Baltimore
Dimanche, 9 octobre, à Baltimore
Lundi, 10 octobre, à Baltimore (si nécessaire)
Mardi, 11 octobre, jour de voyage
Mercredi, 12 octobre, à Los Angeles (si nécessaire)
Jeudi, 13 octobre, à Los Angeles (si nécessaire).

Toutes les parties débutent à 1:00 p.m., heure locale, sauf dimanche, à Baltimore, où la partie commencera à 2:00 p.m.

Télégramme pour McNally

BILLINGS, Mont. — Les concitoyens de Dave McNally sont à lui préparer une carte de bons souhaits peu banale à l'occasion de sa première présence au monticule pour les Orioles dans la partie d'ouverture de la série mondiale, demain. Le lanceur gaucher recevra, avant son entrée au stade, un télégramme signé de la main de 7,000 de ses concitoyens, l'assurant de leur admiration et leur confiance.

Un circuit spécial a été organisé par la Western Union entre Baltimore et Billings, la municipalité où demeure McNally, afin d'acheminer les signatures qui seront portées sur le télégramme. McNally avait reçu un bon de \$85,000 pour signer avec les Orioles. Il a dit avoir préféré les Orioles aux Dodgers parce que l'équipe de Baltimore était plus jeune. Agé de 23 ans, McNally en sera à sa première présence dans une série mondiale.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

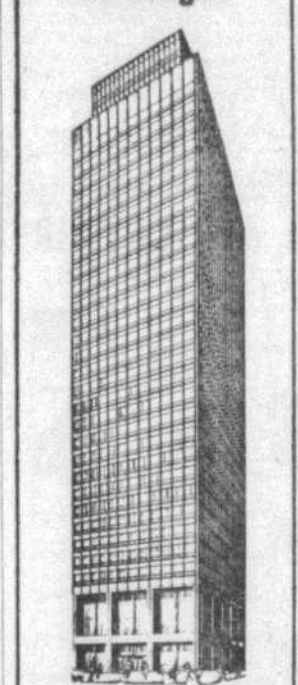
CONFIEZ-NOUS VOS CORVEES, nous nettoierons, maisons, bureaux, fenêtres. Demi ou journée complète. S'adresser à: Coopérative des Vétérans, R.E. 1-2747. JNO

AIDE DOMESTIQUE DEMANDES

Aide familiale, mère célibataire, fiabilité, sérieuse, aimant enfants (2). Tél.: 489-3230. JNO

APPARTEMENTS A LOUER

Vous serez au septième ciel dans cet édifice de 32 étages



le CARTIER
Location et vente - Montréal - Trust-Comptoir.
Tél. 845-0422

COURS D'ESPAGNOL

ATTENTION — Conversation espagnole, le mardi soir jeudi et samedi, 14 séances de 2 heures. Renseignements: Secrétariat du Père Hermine Morin, o.m.i. 255-3678 ou 384-1786. 2-10-66

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune homme désire faire carrière dans la traduction, possède B.A. et diplôme universitaire en sciences sociales. Appelez à Québec 681-8008. 2-10-66

DEMANAGEMENT

ROUSSELLE TRANSPORT. Déménagement local et longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. JNO

TOP MART INC.

15 est rue Ste-Catherine, tél.: 845-0401. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits en tertiaire \$20, chemises \$2, imperméables \$5 et \$10, manteaux demi-saison \$15, vestons sport \$10, pantalons \$3 et \$6.50, etc. JNO

HOMME DEMANDE

Peintre avec connaissance générale, et finition de meubles au feu, mélange de couleurs: 2300 rue Bennett, Tél.: 256-9051, M. Roger Gingras. 2-10-66

LOGEMENTS A LOUER

Ville Lemoine — appartements meublés, 1^{er}, 2^{es}, 3^{es} étages, tapis mur à mur, toutes commodités, occupation immédiate, bail au mois, \$25.00 et plus. Tél.: 861-8012, jour seulement. JNO

LOGEMENT DEMANDE

Ras avec sous-sol, 5 pièces et plus, prix raisonnable. Pour info: R. Hamel: 524-2354. J.N.O.

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — R.A. 9-4332 JNO

PROPRIETE A VENDRE

4 logements revu \$4,200, chauffage électrique, accepterait échange. Cl. 9-1189. JNO

Domaine St-Sulpice, duplex moderne, avec salle de jeux, salle de toilette et garage au sous-sol. Tél.: 389-5787. 4-10-66

ST-HILAIRE, maison canadienne, 125 ans, 8 grandes pièces, 2^{es} salles de bain, chauffage eau chaude, tout en bonne condition. Magnifique terrain 180' x 360', payager, \$30,000. Comptant \$10,000. Imm. Valver, courtier, 676-7761. 2-10-66

TAILLEUR

Vous avez maigre ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR

— SPECIALITE — Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUILLOT

TERRAINS A VENDRE

BORD DE L'EAU
Notre-Dame de l'île Perrot, 400' front sur lac St-Louis, 210' profond au chemin pavé, site élevé. Vue magnifique. Idéal pour communauté religieuse, club privé ou développement. Taxes moins de \$100 par an. En bloc \$40,000 ou meilleure offre. Le jour: Tél.: 695-3328 2-10-66

L'information sportive

UN PREMIER AFFRONTLEMENT

Los Angeles craint les gauchers et H. Bauer choisit Dave McNally

BALTIMORE — Le gérant Hank Bauer, des Orioles de Baltimore, a choisi le lanceur gaucher Dave McNally pour affronter les Dodgers de Los Angeles demain, lors de l'ouverture de la Série mondiale.

"Davey est actuellement mon meilleur lanceur et, si la série se rend à la limite des sept parties, il pourra lancer à trois reprises", a déclaré Bauer hier.

Le fait que les Dodgers aient connu moins de succès contre les gauchers que contre les droitiers au cours de la saison a certes influencé la décision du gérant.

McNally, âgé de 23 ans, qui affiche un record de 13-6 et une moyenne de 3.13 points alloués mérités au profit des champions de la ligue Américaine, ignorait encore qu'il était le premier choix de son gérant.

"J'en avais l'impression à la suite des rumeurs qui courent", Bauer a ajouté que le droitier Jim Palmer, âgé de 20 ans, qui présente une fiche de 15-10 à sa deuxième saison sous la grande tente,

commencerait la deuxième joute à Los Angeles et Wally Bunker, à Baltimore samedi.

Steve Barber, le lanceur le plus expérimenté des Orioles qui n'a lancé que 14 manches depuis juillet en raison d'un malaise au coude, sera très peu utilisé au cours de la Série.

Barber, qui a été choisi sur l'équipe d'Étoiles en raison de sa fiche de 10-3, était inscrit sur la liste des blessés le 1er septembre alors que les Orioles ont dû choisir leurs 25 joueurs pour la Série. Si on ajoute son nom sur le personnel maintenant, on devra abandonner un autre lanceur.

Le vétéran lanceur gaucher a lancé une manche dimanche avant de céder sa place dans la deuxième reprise après avoir alloué deux buts sur balles et avoir atteint le compte de 0.3 contre un troisième frappeur.

En dépit de cette performance et de la douleur persistante ressentie par Barber, les Orioles ont retardé leur décision à son sujet en attendant un dernier rapport au

sujet du bras malade de Dick Hall.

"Si Hall n'est pas prêt et si nous ne pouvons le remplacer par Tom Phoebus, nous voulons avoir recours à Barber", a déclaré le directeur du personnel, Harry Dalton.

Le receveur Charlie Lau, qui était également inscrit sur la liste des blessés le 1er septembre, semble perdu pour la Série. Il ne pourrait que remplacer un autre receveur malade, mais les Orioles sont en bon état dans ce domaine.

RÉPÉTEZ. S.V.P.

Un championnat aux Alouettes! — Quoi?

Grâce à un ortel éduqué, Peter Kempf, des Alouettes de Montréal, a des chances de remporter le championnat des compteurs dans la Conférence de football de l'Est cette saison.

Il domine présentement le circuit avec un total de 53 points.

D'ailleurs, les Alouettes ne dominent que dans un autre domaine, soit celui des gains au sol, où Don Lisbon et Bob Paremore occupent les deux premières places.

Par contre, les Rough Riders d'Ottawa, même s'ils occupent le premier rang dans la conférence, n'alignent qu'un seul meneur, Russ Jackson chez les passeurs.

Quant aux Cats de Hamilton, ils possèdent en Garney Henley le meilleur joueur en ce qui a trait aux retours de bottes de dégamein.

Enfin, les Argos de Toronto continuent de dominer dans

FOOTBALL

HIER
LIGUE CANADIENNE
HAMILTON À VANCOUVER
SAMEDI
LIGUE CANADIENNE
Winnipeg à Ottawa
Ottawa à Saskatchewan
LUNDI
LIGUE CANADIENNE
Winnipeg à Hamilton
Toronto à Montréal
Vancouver à Edmonton

CLASSEMENT

CONFÉRENCE DE L'EST					
	G	P	N	Pp	Pts
Ottawa	9	1	0	206	18
Hamilton	7	2	0	102	14
Montréal	5	5	0	106	10
Toronto	2	8	0	117	4

CONFÉRENCE D'OUEST					
	G	P	N	Pp	Pts
Saskatchewan	7	4	1	202	13
Winnipeg	5	5	1	177	11
Edmonton	5	6	1	181	11
Calgary	4	7	1	128	9
Vancouver	2	8	0	164	4



Les destinées du Centre de Loisirs de l'Immaculée-Conception seront en mains excellentes cette année. Me Jean Bruneau, procureur en chef de la Couronne pour le District Judiciaire de Montréal, a en effet accepté de présider la campagne annuelle de recrutement des membres et des patrons d'honneur du centre.

DANS LES MAJEURES

Les nouveaux venus prenant la relève

NEW YORK — On a appris les noms des nouveaux gérants dans les majeures hier, au lendemain de la fin du calendrier régulier, lorsque les Tigers de Detroit ont choisi Mayo Smith et les Indiens de Cleveland, Joe Adcock.

Ces nominations ont fait suite à trois autres au cours des dernières semaines.

Dick Williams avait été embauché par les Red Sox de Boston, Dave Bristol, par les Reds de Cincinnati et Billy Hitchcock, par les Braves d'Atlanta. Williams a remplacé

Billy Herman tandis que Bristol et Hitchcock étaient gérants intérimaires à la suite des congédiements de Don Heffner par les Reds et de Bobby Bragan par les Braves.

Par ailleurs, Herman Franks des Giants de San Francisco, Harry Walker, des Pirates de Pittsburgh, Wes Westrum, des Mets de New York, Grady Hatton, des Astros de Houston, Red Schoendienst, des Cards de St-Louis, Hank Bauer, des Orioles de Baltimore, et Bill Rigney, des Angels de Los Angeles, se sont vu accorder de nouveaux contrats.

CONTACT

Roger Labonlé

Quand les myopes s'obstinent

Quand il me parle des exploits extraordinaires accomplis par les grands du monde du tennis, j'écoute Jean-Paul Cofsky avec admiration. Lorsqu'il me confie ses prédictions confidentielles sur le déroulement d'une saison de hockey dans la ligue Nationale et que les faits lui donnent raison, alors là je suis ébahi. Mais quand il me provoque délibérément en écrivant dans ces propres pages une confession dans laquelle il dit être "mordu" des Orioles de Baltimore, et que par conséquent ils ne feront qu'une bouchée des Dodgers de Los Angeles, eh bien là, je bondis! J'ai bien l'intention de tenir mon bout, qui est aussi celui des milliers de partisans des Dodgers en désaccord avec Jean-Paul. Aussi ai-je estimé qu'il était de mon devoir de lui présenter amicalement des faits qui, j'ose l'espérer, l'amèneront à se convertir à la juste cause des Dodgers.

Vous savez, ils sont légions les admirateurs des Dodgers, à commencer par mon ami Jacques Beauchamp et mon confrère Mario Cardinal. Aussi est-ce sans l'ombre d'une crainte qu'il m'est permis d'affronter la "large" opposition que constitue à elle seule la personne de M. le directeur Cofsky. S'il m'arrivait de manquer de souffle, alors je devrais m'en remettre à la grâce... de Koufax, mais qui d'autre? Par ses seuls exploits au monticule dans la série mondiale, mon préféré pourrait tant et si bien éblouir mon frère incroyant qu'il le rendrait avide d'en apprendre un peu plus sur les Dodgers et leur histoire cousue d'un succès continu.

Des Orioles sans auréole!

Il est vrai que les Orioles ont une moyenne supérieure aux protégés d'Alston, au bâton, mais qui s'en préoccupe? Du reste, l'histoire nous raconte, en notre ère moderne du baseball, que ce sont les lanceurs de la qualité de ceux que possèdent les Dodgers qui, en définitive, plus souvent qu'autrement font pencher la balance... et la victoire. Il suffit, pour se rassurer dès maintenant, d'évaluer la compétence des lanceurs d'Alston, pour affirmer que les puissants frappeurs des Orioles, Frank Robinson en tête de liste, ne peseront pas lourd au bout du bras de Sandy Koufax, Don Drysdale, Don Sutton, Phil Regan, Ron Peranowski. Claude Osteen, sera le premier à les affronter demain, dans la joute d'ouverture et, ma parole, je veux bien manger ma chemise s'il n'en met pas plein les yeux du compère Cofsky, même si généralement il souffre de myopie quand vient chaque année la série mondiale.

Visa le noir tua le blanc

par Greg GUARDO

Le fusil est une arme à canon lisse, conçue pour tirer des centaines de petits plombs à courte distance.

Considérons la jauge en premier. Le calibre de jauge 12 par exemple est égal au diamètre d'une balle de plomb pesant 1/12 de livre; le calibre de jauge 20 est égal au diamètre d'une balle de plomb pesant 1/20 de livre, et ainsi de suite.

Voici un tableau donnant l'équivalence entre jauge et calibre:

Jauge	Calibre	(N'est pratiquement plus employé)
Jauge 10	Calibre .775 (pouces)	(Le plus populaire)
Jauge 12	Calibre .730	
Jauge 16	Calibre .670	
Jauge 20	Calibre .615	
Jauge 28	Calibre .550	

(N.B. — Le .410 n'est pas un jauge, mais un calibre)

LE POPULAIRE 12

Quels sont donc les avantages que le 12, si populaire, a sur les jauges plus petites? Tout le monde vous dira que, dans une cartouche de 12, on peut mettre plus de plomb que dans une cartouche d'une jauge plus petite. Ceci est vrai, mais il ne faut pas oublier un autre très grand avantage, plus pratique que le premier, que voici.

Quand les plombs sortent du canon, ils ne voyagent pas tous à la même vitesse. À 40 verges du canon, la distance entre les plombs en tête (les plus rapides) et les derniers peut atteindre 17 pieds. (Les Anglais appellent ceci le "shot string.") Par exemple, si on a, disons 300 plombs, qui sont sortis du canon, ces 300 plombs sont répartis sur une distance plus ou moins longue. Donc, à moins que la cible ne soit immobile, seulement une fraction des 300 atteindra l'endroit où elle se trouve.

ENVOYONS DU PLOMB D'AVANT

Or, voilà que plus la jauge est grande, moins il y a de retard entre les plombs, donc plus de plombs atteignent une cible en mouvement. A mon avis, ceci est le plus grand avantage d'une grosse jauge.

Maintenant, parlons du "choke" ou rétrécissement du bout du canon. Lorsque les plombs quittent le canon, il y a en plus du "shot-string", un éparpillement latéral, qui atteint d'une façon générale, environ 40 pouces de diamètre à une distance de quarante verges. Le "choke" sert à régler cet éparpillement. Les trois degrés les plus employés sont, en gardant les termes anglais: "improved", "modified" et "full".

Pour la perdrix, la bécasse et le lièvre, la distance habituelle du tir est d'environ 25 verges ou moins. Dans ce cas, un "choke" "improved" donnera un éparpillement latéral relativement large, à cette distance, ce qui nous donne une bonne chance d'intercepter le gibier et aussi de ne pas l'endommager. À l'autre extrême, les canards sont abattus à une plus grande distance et pour cela, les "chokes" "modified" ou "full" donnent un bon éparpillement (à environ 45 verges), lequel serait trop dense pour une distance moindre.

La longueur du canon n'est pas critique, l'effet de l'explosion étant pratiquement consommé dans les premiers 16 pouces du canon. (à suivre)

Un jugement de Solomons

LONDRES — L'organisateur londonien de combats de boxe Jack Solomons a annoncé hier qu'il annulait tous les principaux combats qu'il entendait organiser jusqu'à la fin de l'année, en attendant la fin de l'enquête de la Fédération britannique de boxe concernant des accusations de corruption au profit de "l'espoir" des poids lourds professionnels britanniques, Billy Walker.

Deux des anciens adversaires de Billy Walker ont, au cours des derniers jours, publiquement affirmé que des pots-de-vin leur avaient été offerts pour perdre leurs combats contre Walker: ces accusations ont été portées successivement par l'Américain Billy Daniels, et par l'ancien champion de Grande-Bretagne poids lourds Joe Erskine, le premier dans le journal "The People" et le second dans le "News of the World".

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

MARION, ROBIC & ROBIC

et de

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

MONTRÉAL, 25 - 288-2152

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien

Jean K. Malouf Inc.

Entretien - Réparations

RA. 1-9630

6305, 25 ave. Rosemont

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et

salles de machine sont aménagés à

514 ST-ALEXANDRE, PRÈS CRAIG

Vous y trouverez dactylographes

machines à calculer, à photocopier

à additionner, à dicter, duplicateurs,

horloges de bureau, matériel de montage

sous-traitance de bureaux, etc., etc.,

TOUT POUR LE BUREAU

CANADA DACTYLOGRAPHES INC.

STATIONNEMENT

Notre nouveau téléphone: 861-5771

Lisez et faites lire
"Le Devoir"

"Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés"

Joe Kapp, des Lions de la Colombie-Britannique, est le seul quart-arrière de premier plan qui ait évolué régulièrement depuis le début de la saison dans la Conférence de football de l'Ouest.

Il a réussi cet exploit dimanche lorsque les joueurs des Blue Bombers de Winnipeg ont obligé Ron Lancaster à quitter le jeu et à céder son poste au quart à Bruce Bennett chez les Riders de la Saskatchewan alors que Ron Lancaster faisait ses débuts à la direction des Bombers, à la place de Kenny Ploen et Dick Thorton, tous deux blessés.

Les Eskimos d'Edmonton ont commencé la saison avec

C. Henry se rebiffe et dit: "Non"

QUEBEC — Le diminutif ailier gauche des Black Hawks de Chicago, Camille Henry, a déserté le camp d'entraînement de son équipe et est rentré à Québec, où il songe à la retraite s'il ne peut obtenir de conditions satisfaisantes.

Henry a déclaré, au cours d'une entrevue, qu'il songerait à accrocher définitivement ses patins si les Hawks, qui ont décidé de l'envoyer dans les mineurs, ne l'échangent pas ou ne lui font pas signer un contrat comportant un salaire satisfaisant.

"J'en ai assez et je ne veux plus me faire bafouer", a dit Henry que la direction de l'équipe a laissé à Chicago alors que les Esperviers se rendaient sur la côte du Pacifique pour disputer une série de joutes hors-concours.

Henry a dit que Tommy Ivan, directeur-gérant de l'équipe de la ville des vents, lui a confié qu'il avait tenté de l'échanger aux Rangers de New York, mais que ces derniers ne consentaient pas à leur accorder le joueur demandé en échange.

Ivan aurait également offert Henry aux As de Québec, de la ligue Américaine, mais le joueur offert par les As ne fait pas l'affaire des Esperviers noirs.

Henry a dit qu'il avait déserté le camp et qu'il lançait ainsi un coup de dés. "J'espère", a-t-il dit, "forcer la main aux Black Hawks afin qu'ils m'échangent aux As".

D'un autre côté, la direction de l'équipe québécoise s'est dite prête à négocier avec Chicago, mais sur une base raisonnable. Henry est âgé de 33 ans et, l'an dernier, il a évolué avec le St-Louis, de la ligue Centrale des États-Unis, une filiale des Hawks.

Bill Redell, puis l'ont remplacé par Randy Kerbow avant de revenir à leurs premières à la suite de la blessure subie par ce dernier.

Les Stampedeers de Calgary ont débuté avec Eagle Day, puis l'ont cédé aux Argos de Toronto et ont utilisé l'ex-Argo Peter Liske, qui est parfois remplacé par Jerry Keeling.

Par ailleurs, on a appris de bonnes nouvelles hier au sujet de la cheville de Lancaster. En effet, l'entraîneur Sandy Archer a révélé que les rayons-X n'avaient décelé aucune fracture.

Entre temps, Rogers Lehw, gérant général des Stampedeers, espère toujours participer aux séries de fin de saison dans le circuit. Les Stampedeers occupent présentement le quatrième rang de la conférence, derrière les Eskimos et les Bombers qui sont sur un pied d'égalité en deuxième place.

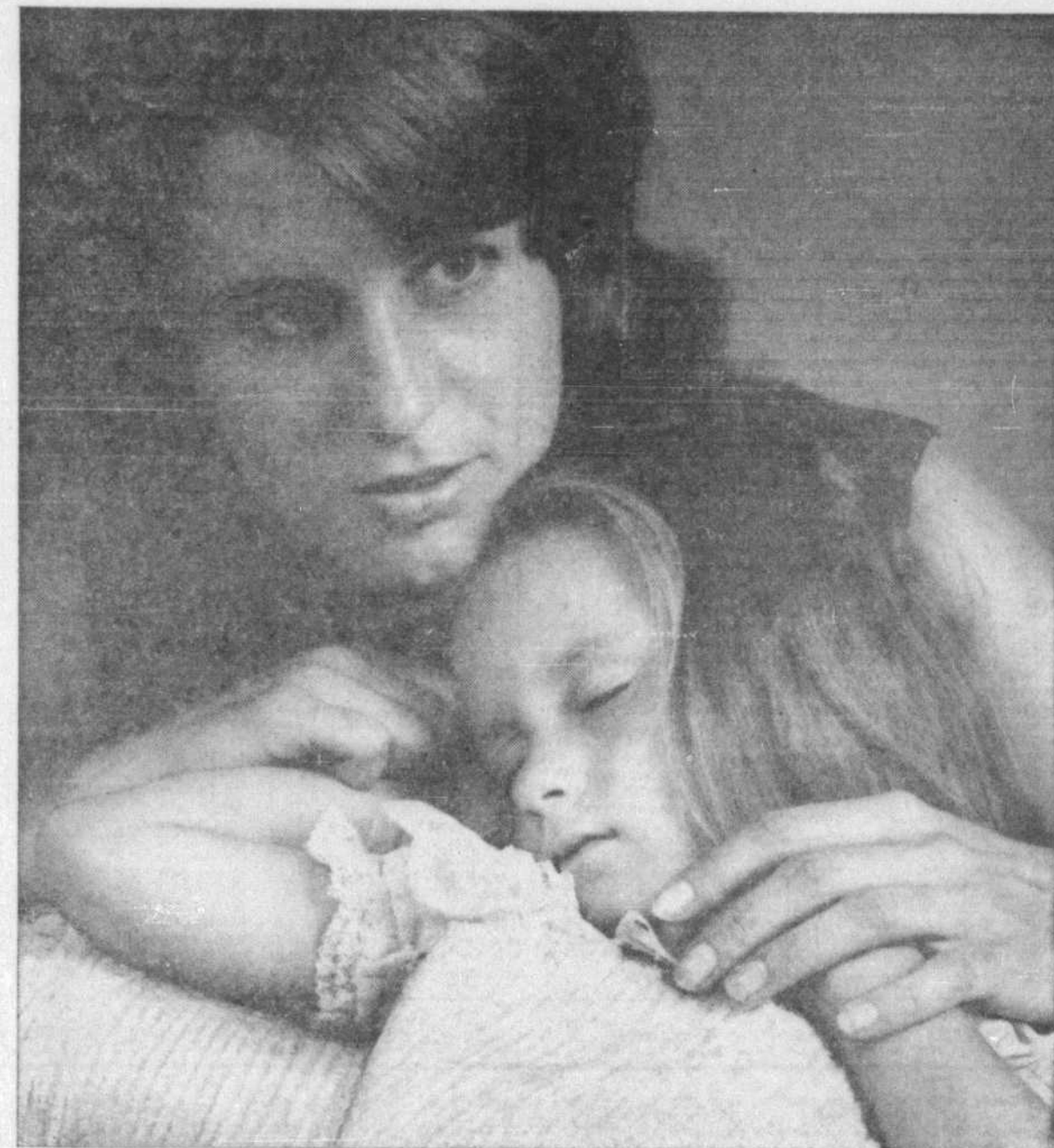
"Nous ne sommes pas encore éliminés. Si nous pouvons gagner un de nos deux matches contre les Riders, puis vaincre les Eskimos et les Lions, nous participerons aux séries éliminatoires", a conclu Lehw.

À B-B

Speedy Man demeure le favori

L'entraîneur et conducteur Jean Jodoin a déjà gagné le championnat des conducteurs et s'il conduisait un peu plus souvent, il serait toujours menaçant dans la lutte aux grands honneurs. L'un des chevaux de son écurie jouera ce soir le rôle de favori dans la course principale. Il s'agit de Speedy Man, un trotteur, qui prendra part à une course de \$4,000.

Jodoin a entraîné ce cheval pendant tout l'hiver 65 mais Speedy Man connaît de la difficulté avec une de ses pattes. "Il ne deviendra peut-être pas un trotteur de 2 minutes", a encore dit Jodoin, "mais il répond bien à ce que l'on peut lui demander en course et se conduit très facilement. Jodoin a connu beaucoup de succès avec les ambleurs Senator Burton et Maine Song, mais il est surpris des temps rapides enregistrés par Speedy Man. "Je croyais qu'il tournerait autour de 2:07", explique-t-il. "Il m'a surpris avec un temps de 2:05.2 à la piste Saratoga." Jodoin et son adjoint Jacques Hébert sont à la tête d'une écurie de 18 têtes.



L'Hydro-Québec, génératrice de bien-être

L'électricité, c'est la vie quotidienne du XX^e siècle. Musique, chaleur, repos, lumière ajoutent à l'harmonie des jours l'inestimable sécurité d'un parfait confort. Les appareils abondent. L'Hydro-Québec met l'électricité et ses avantages à la portée de toutes les bourses et contribue largement au bien-être du foyer.

Dans vos projets d'avenir, pensez électricité.



INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNA



BRASILIA. — Le maréchal Arthur da Costa e Silva a été élu président de la République fédérale brésilienne par le congrès fédéral réuni hier à Brasilia. Le militaire était candidat unique depuis mai dernier. Il succédera au maréchal Castello Branco en mars 1967, devenant ainsi le 28e président du Brésil.

LAGOS. — Les troubles ont repris hier au Nigeria. On rapporte que les membres de la tribu Ibo ont attaqué leurs rivaux du nord, les Haoussas, ceux-ci mêmes qui les avaient attaqués en fin de semaine. En outre, c'est d'une centaine à un millier de morts que l'on évalue le nombre des victimes des troubles qui ont lieu depuis la fin de la semaine dernière dans ce pays. On a peu de renseignements sur les circonstances de ces violences mais le caractère de gravité de la nouvelle crise que traverse le plus grand et à tous égards l'un des plus importants pays d'Afrique noire n'en est pas moins certain.

WASHINGTON. — Près de 15.000 ouvriers de la General Electric, ignorant l'appel lancé dimanche par le président Johnson, ont débrayé hier dans trois usines tandis que la majorité de leurs camarades, 105.000 ouvriers, respectaient la décision de leur syndicat de reporter de 15 jours la grève qui devait commencer dimanche à minuit. Dimanche, M. Johnson a demandé aux deux parties de poursuivre leurs négociations en vue d'un règlement du litige, dont le point principal est une augmentation de salaires de 4 p.c. portant sur les trois prochaines années.

Rencontre Rusk-Couve de Murville

WASHINGTON. — Les ministres des affaires étrangères de France et des Etats-Unis ont procédé hier à une confrontation qualifiée de "franche et directe" des positions de leurs gouvernements respectifs sur le Vietnam et l'O.T.A.N. Pendant exactement trois heures et vingt minutes, MM. Maurice Couve de Murville et Dean Rusk ont exposé leurs vues, sans qu'à l'issue de leur conversation il ait été possible de dire que les arguments de l'un avaient ébranlé les positions de l'autre. Personne d'ailleurs, n'avait pensé que ce contact franco-américain à l'échelon des ministres des affaires étrangères pourrait amener un changement quelconque dans les positions respectives de Paris et de Washington, particulièrement sur le Vietnam. Mais on était d'accord, dans les deux capitales, pour reconnaître la nécessité de maintenir le lien de la conversation diplomatique à l'échelon le plus élevé. Le fait que les deux ministres aient abordé aussi longuement les deux principaux problèmes internationaux qui les préoccupent est en soi une bonne chose, que le caractère amical de la conversation ne pouvait que souligner.

Ce premier entretien aura eu divers prolongements dont le premier est le dîner de l'ambassade de France, hier soir, auquel assistaient les trois principaux membres du gouvernement des Etats-Unis — les secrétaires d'Etat, à la défense et au trésor — et de nombreuses autres personnalités de l'administration et du congrès. Ce sera ensuite, aujourd'hui, l'audience que le président Lyndon Johnson accordera à M. Couve de Murville et, enfin, l'ultime conversation entre les deux ministres des affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie française regagnera Paris dans la nuit de mardi à mercredi, quittant Washington peu après avoir conclu ses échanges de vues avec M. Dean Rusk.

Un porte-parole présidentiel a d'ailleurs déclaré qu'il ne reviendrait pas à Djakarta "pendant un certain temps". Le porte-parole n'a pas donné la raison de cette décision.

Le commandant militaire de Djakarta, le général Amir Machmud, avait interdit les manifestations dans la capitale dimanche et donné l'ordre à la troupe de réagir avec fermeté contre ceux qui violeraient l'interdiction sans toutefois faire usage de ses armes.

WASHINGTON. — Le général Curtis E. Lemay, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air américaine et ancien chef du commandement stratégique aérien, a décrit hier la politique des Etats-Unis au Vietnam comme un comble d'"aveuglement militaire".

Le général Lemay critique violemment la politique américaine au Vietnam!

Les Français appuient l'attitude du président de Gaulle sur le Vietnam

PARIS. —

LES ILES FALKLAND: Ajournement des conversations anglo-argentine

LONDRES. — Les conversations anglo-argentine sur l'avenir des îles Falkland, qui devaient en principe reprendre au début de ce mois, ont été reportées en novembre prochain, apprend-on de source britannique autorisée. Cet ajournement, précisions de même source, a pour but de permettre au général Edouard Francisco McLoughlin, nouvel ambassadeur d'Argentine à Londres, de se familiariser avec ce problème. Enfin, souligne-t-on à Whitehall, le report des conversations n'a rien à voir avec le récent exploit du "commando d'extrémistes" qui a essayé "d'occuper symboliquement" les îles Falkland ni avec les manifestations anti-britanniques qui ont eu lieu à Buenos Aires et dans d'autres villes d'Argentine.

Par ailleurs, nationalistes et jeunes personnalités ont poursuivi hier à Buenos Aires leurs manifestations d'appui au commando "Condor" qui a "occupé" symboliquement, il y a quelques jours, les îles Malouines (Falkland). Des tracts ont été distribués à l'issue d'un service religieux, invitant la population à "lutter pour la souveraineté argentine sur les îles Malouines".

D'autre part, des inconnus ont changé les plaques du quartier "Villa Adelina" et le nom d'une gare de banlieue en "Villa Rivers", nom que le commando "Condor" voulait donner à Port Stanley, capitale des Malouines, en hommage au patriote qui, au siècle dernier, a lutté contre les Britanniques lors de leur occupation de cet archipel. Enfin, des fusées de fabrication artisanale ont été lancées, le feu a été mis à un drapeau britannique et le prince Philip a été brûlé en effigie.

Indifférent à ces démonstrations d'hostilité, le duc d'Edimbourg, hôte du gouvernement argentin, a continué à faire du polo ou à exceller. Il a joué dimanche et son équipe a triomphé brillamment. La partie s'est déroulée sous une stricte surveillance policière. De même, l'ambassade de Grande-Bretagne ainsi que la résidence de l'ambassadeur, où réside le duc, sont toujours étroitement gardées.

On apprend enfin que les 18 membres du commando "Condor" et les 22 passagers de l'avion argentin qui a atterri la semaine dernière aux îles Malouines sont arrivés à Ushuaia, capitale de la Terre de feu, selon des informations en provenance de cette ville, mais qui n'ont pas encore reçu de confirmation officielle.

Selon ces informations, les 17 jeunes gens et la jeune fille qui composaient le commando seraient internés à Bahía Lapataia, à 12 milles d'Ushuaia et à un mille seulement de la frontière du Chili.

Estiment au contraire que c'est la Chine qui doit être tenue pour principal responsable du conflit vietnamien.

Tels sont les résultats de sondages effectués par deux organismes spécialisés: l'I.F.O.P. (Institut français d'opinion publique), et la SOFRES (Société française d'enquêtes par sondage) et que publie le journal "France Soir".

A la question: "Estimez-vous que la situation actuelle au Vietnam présente des risques de guerre mondiale, soixante pour cent des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative. Pour que s'instaure un climat favorable à la paix dans cette partie du monde, 68% des Français (selon l'I.F.O.P.), 65% (selon la SOFRES) estiment que les Etats-Unis devraient commencer par retirer leurs troupes, 8% se prononcent pour le maintien des engagements actuels des Etats-Unis et 5% pour une intensification des attaques contre le Nord-Vietnam.

L'approbation massive des dernières déclarations du général de Gaulle sur le Vietnam (73%) se retrouve dans tous les milieux de l'opinion publique française et à tous les âges. 13% seulement des personnes interrogées se sont déclarées en désaccord avec la politique du chef de l'Etat sur le Vietnam et 14% n'ont émis aucun avis.

Enfin, si 43% des Français tiennent les Etats-Unis pour principal responsable de la guerre et 14% accusent la Chine, le Nord-Vietnam n'est tenu responsable que par 4% des personnes interrogées dont un tiers toutefois (32%) n'a pas d'opinion sur les responsabilités du conflit.

Israël demande à être admis au marché commun

BRUXELLES. — Israël demandera officiellement aujourd'hui son association au Marché commun. On apprend de bonne source que M. Amiel E. Najjar, représentant permanent d'Israël auprès des communautés, présentera sa demande au président du Conseil des ministres des 9 heures 15 et au président de la CEE à 10 heures 30.

C'est la seconde fois qu'Israël demande à être associé au Marché commun. La première tentative avait été effectuée durant l'été 1960 mais n'avait abouti qu'à l'entrée en vigueur, le 4 juin 1964, d'un accord commercial de trois ans. Les Israéliens ont cependant jugé les résultats de cet accord "insignifiants et décevants". Il est vraisemblable que la note qui sera remise aujourd'hui aux autorités de la CEE mettra l'accent sur les problèmes agricoles et industriels. La solution de ces problèmes pourrait permettre la mise en place d'une union douanière, mais beaucoup de précautions devront être prises par les "Six" en maniant les dossiers des postulants actuels à l'adhésion au Marché commun: l'Autriche, l'Espagne, mais aussi les trois pays du Maghreb.

A Genève, les juristes du monde condamnent violence et brutalité

GENEVE. — C'est sur une condamnation sans recours de la violence et de la brutalité sous toutes ses formes, "qui caractérisent notre époque", que la Commission internationale de juristes a terminé hier les travaux de son assemblée plénière, commencés vendredi dernier.

"Ni le fatalisme, ni la violence de notre époque, ne sauraient effacer le sentiment d'horreur et d'indignation que les emprisonnements et les exécutions sans jugement, les massacres, les tortures et les autres manifestations de brutalité ne doivent pas manquer de soulever dans la conscience humaine", déclare, dans un communiqué publié hier après-midi, la commission qui ajoute: "Personne ne saurait non plus rester silencieux en face de la discrimination raciale et religieuse qui se traduit par tant d'injustice et de souffrance humaine".

Ces avis n'ont pas été entendus. Très tôt hier matin, une foule de jeunes manifestants se retrouvait sur la place Merdeka. Entre-temps, le Dr Subandrio, ancien ministre des affaires étrangères et bras droit du président Soukarno a affirmé hier devant le tribunal militaire spécial de Djakarta qu'il n'avait pas été averti du coup d'Etat communiste qui avait eu lieu en octobre dernier, mais il a admis qu'il avait recueilli des rumeurs sur la possibilité d'un complot.

Le Dr Subandrio a dit qu'il n'avait pas cru que le parti communiste indonésien, P.K.I., voulait faire un coup d'Etat et que pour cette raison il l'avait pas poussé loin son enquête, et n'avait pas informé le président faute de renseignements suffisants.

Le Dr Subandrio, qui est accusé en autres choses de complicité dans le coup d'Etat et d'abus de pouvoir, a reconnu que le P.K.I. recevait de l'argent de la Chine communiste et entretenait des relations étroites avec Pékin.

Le Dr Subandrio, qui fut ministre de 1957 à 1965, a évoqué le rapprochement entre l'Indonésie et la Chine dont il fut l'artisan. L'Indonésie, a-t-il dit, a soutenu alors Pékin dans son différend avec l'U.R.S.S. et l'Indonésie a quitté l'O.N.U. non seulement parce que la Malaysia y avait été admise, mais aussi parce que l'Indonésie était farouchement anti-impérialiste.

Le Dr Subandrio a également déclaré que le 1er octobre 1965, lorsqu'il avait entendu au cours de la tournée qu'il effectuait à Sumatra que plusieurs généraux avaient été assassinés, il ne l'avait pas cru. C'est pour cette raison, a-t-il dit, qu'il n'était pas rentré aussitôt à Djakarta.

dée à la revue hebdomadaire "US News and World Report" le général Lemay a exprimé l'opinion que "l'illusion populaire selon laquelle nous réussissons, en vertu de tactiques prudentes et timides, à empêcher qu'une escalade de la guerre dégénère en un élargissement du conflit, constitue un comble d'aveuglement militaire. La seule façon de gagner une guerre est de mettre en oeuvre, d'une façon ou de l'autre, des moyens supérieurs à ceux de l'ennemi. Si nous avons l'impression que nous ne pouvons pas gagner sans

encourir les risques qui s'imposent, il était inutile de nous battre en premier lieu".

Pour le général Lemay, il appartient aux Etats-Unis de poursuivre la guerre de façon à la gagner aussi rapidement que possible. "Nous avons commencé à faire cela en bombardant les dépôts de carburant, mais cela signifie bien plus. Nous devons mettre à contribution les armements et les stratégies dont nous disposons".

Le général Lemay a poursuivi: "Nous devons prévenir les Nord-Vietnamiens de nos

intentions et ensuite leur laisser tâter nos muscles. Il nous faut donc attaquer tous les objectifs valables".

L'ancien commandant en chef du S.A.C. a réaffirmé que les Etats-Unis devraient utiliser leur puissance aérienne et navale contre des cibles-clés au nord du 17ème parallèle. "Si nous affrontons un ennemi, il ne faut pas l'épargner. En d'autres termes, il nous appartient de détruire son économie et de lui ôter sa volonté de poursuivre la guerre".

La conférence de Manille est reportée à la fin d'octobre

MANILLE. — La conférence de Manille prévue pour le 18 octobre est reportée de quelques jours à la fin du mois. Cette nouvelle a été annoncée par le promoteur lui-même, le président philippin, Ferdinand Marcos, à son retour à Manille d'un voyage de trois semaines aux Etats-Unis et au Japon. Cette décision a été prise à la demande de certains pays qui demandent à disposer de plus de temps pour s'y préparer. Il semble que les Etats-Unis ne voudraient pas pour le moment se prononcer sur ce projet et de faire part de leurs suggestions. Les dirigeants sud-vietnamiens se réuniront lundi après-midi pour procéder à un examen préliminaire de la proposition philippine.

C'est la "solution" pacifique du problème vietnamien qui constitue l'un des points de l'ordre du jour proposé par le président Marcos; les pays invités ont été priés de se prononcer sur ce projet et de faire part de leurs suggestions. Les dirigeants sud-vietnamiens se réuniront lundi après-midi pour procéder à un examen préliminaire de la proposition philippine.

Au point de vue militaire, le nombre des missions de bombardement de l'aviation américaine contre le Nord-Vietnam a été moindre hier que celui des jours précédents; cependant, l'attaque systématique des voies de communications reliant Hanoi à la partie sud du pays, par Phu Ly et par Thanh Hoa, s'est poursuivie.

A l'ouest de Thanh Hoa, dans un rayon de 2 à 15 milles, 4 stations de radar ont été attaquées ainsi que deux autres, situées à 45 et 60 milles au sud-ouest et au sud d'Hanoi ainsi que des dépôts de carburant, répartis près de Donghoi, de Vinh et du col du Mu Gia, sur la frontière laotienne. En outre deux millions de tracts ont été largués sur le delta du fleuve Rouge et dans la partie sud du pays.

Les bombardiers B-52 ont piloté hier, pour la 15ème fois consécutive, l'extrême nord de la province de Quang Tri, limitrophe de la zone démilitarisée où se déroule l'opération Prairie.

L'aviation tactique enfin, a effectué 24 raids dans la partie nord de cette zone.

L'aviation américaine a perdu, à la date du

INTERVENTION DU PORTUGAL A L'O.N.U.

Cessez-le-feu au Congo

KINSHASA. — C'est après deux jours de violents combats appuyés hier matin par une intervention aérienne des forces régulières que le général Mobutu a donné, peu après 12 heures (GMT) hier, l'ordre aux troupes loyalistes de cesser le feu pendant 24 heures. Cette trêve devrait permettre aux rebelles du Katanga de déposer les armes.

On souligne dans les milieux officiels de Kinshasa que cette décision répond à un désir manifesté par les ex-gendarmes katangais mais qu'aucune garantie n'a toutefois été fournie à ces derniers sur leur avenir. On laisse également entendre, dans ces mêmes milieux, que la décision du général Mobutu a été également motivée par le désir d'éviter un massacre général des rebelles en raison de la présence parmi eux de nombreux civils, et notamment de femmes, entraînés de force lors de leur départ de Kisangani ou enlevés en cours de route.

La colonne katangaise qui avait réussi à quitter Kisangani lors de la reprise de la ville par les forces régulières de l'ANC avait tout d'abord été stoppée près de la ville de Ponia, à 200 milles au sud de Kisangani et ses chefs avaient alors vainement tenté d'obtenir des garanties sur leur sort futur en échange d'un arrêt de leur progression.

Devant le refus qui leur fut opposé, les ex-gendarmes katangais poursuivirent leur route, non sans rencontrer des embuscades, jusqu'à un pont enjambant la rivière Ullindi, à quelques milles au sud de Ponia. Ce pont étant fortement gardé, les mutins y rencontrèrent leur plus sérieux échec depuis leur départ de Kisangani et durent reculer d'une vingtaine de milles.

C'est dans cette région, située entre les villages de Bayo et Mukela, qu'ils viennent de subir, selon les sources officielles de Kinshasa, les assauts répétés de trois bataillons de l'ANC (dont un détaché de la ville de Luluabourg) et d'une centaine de volontaires étrangers européens et sud-africains. Cette action, appuyée par l'aviation, a permis, précise-t-on de même source, de détruire cinq camions. Le nombre des pertes humaines parmi les mutins n'a pu être déterminé.

Aux Nations unies

Le Portugal s'est déclaré prêt hier à accepter une enquête sur place sur la prétendue présence en Angola de bases de mercenaires dirigées contre la République démocratique de Congo, à condition que le gouvernement congolais fasse preuve du même esprit de coopération et accepte une enquête au sujet des bases antiportugaises qui existent sur son territoire.

Cette offre conditionnelle a été faite hier après-midi au conseil de sécurité par M. Francisco Bonifacio de Miranda, à la reprise des débats du conseil sur la plainte de Kinshasa contre Lisbonne.

Le diplomate portugais a nié de nouveau l'existence de camps ou de mercenaires en Angola et, pour répondre aux accusations congolaises, a cité les faits suivants: les éléments des forces katangaises entrés en Angola en 1963 furent immédiatement désarmés et internés conformément au droit international. Durant leur séjour en Angola, ils ne furent jamais autorisés à poursuivre des activités militaires ou politiques; aucun gouvernement congolais ne se plaignit jamais d'infiltrations ou d'attaques en provenance de l'Angola; les éléments des forces katangaises retournèrent au Congo avec l'autorisation du gouvernement congolais en 1964 et ne laissèrent derrière eux ni mercenaires ni armes.

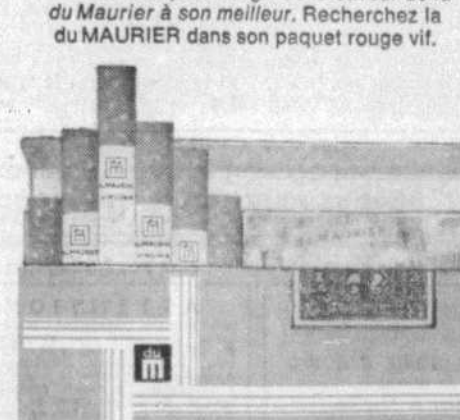
Par contre, le représentant du Portugal a noté que le gouvernement congolais avait admis qu'il aidait des éléments antiportugais et n'avait pas nié qu'une des formes prises par cette assistance était la fourniture de bases en territoire congolais pour des raids contre l'Angola. "Ma délégation espère que le Conseil de sécurité ne manquera pas de prendre bonne note de l'existence de telles bases au Congo. Car ce fait est en contraste absolu avec les allégations dénuées de tout fondement présentées au Conseil de sécurité par le gouvernement congolais", a dit M. de Miranda.

Le diplomate portugais a fait valoir encore que, dans toute l'histoire troublée du Congo depuis son indépendance, c'était la première fois que le Portugal était mis en cause, et il a rappelé que le Portugal avait fourni au gouvernement congolais, sur sa demande, ouillage et assistance technique, notamment des avions, des uniformes et des munitions.

Les relations belgo-congolaises

Les relations entre le Congo-Kinshasa et la Belgique tendent à se normaliser: cette constatation est faite dans un communiqué sur leurs conversations à New York publié hier par le ministre des affaires étrangères de Belgique, M. Pierre Harmel et le ministre des affaires étrangères du Congo-Kinshasa, M. Justin Bomboko, tous deux présents aux Nations unies. Voici le texte de ce communiqué: "Les ministres des affaires étrangères de la République démocratique du Congo et du Royaume de Belgique ont poursuivi leurs entretiens commencés à Bruxelles.

peu importe où vous regarderez



vous verrez que l'on fume du MAURIER

Pourquoi préférez-vous, plus que jamais, la du MAURIER? PARCE QUE seule, la du MAURIER, est munie du super-filtre Millecel exclusif qui en protège toute la saveur. Ce filtre exceptionnel garde la saveur de la du Maurier à son meilleur. Recherchez la du MAURIER dans son paquet rouge vif.

